

LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉCONOMIE FRANCILIENNE

CONTRIBUTION À L'ÉLABORATION DU SRDEII 2022-2028



DÉCEMBRE 2021

6.20.039

978 27371 2314 6



institutparisregion.fr



LES TRANSFORMATIONS DE L'ÉCONOMIE FRANCILIENNE

CONTRIBUTION A L'ÉLABORATION DU SRDEII 2022-2028

Décembre 2021

L'INSTITUT PARIS REGION

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
www.institutparisregion.fr

Directeur général : Fouad Awada

Département Economie : Vincent Gollain, directeur de département

Ouvrage collectif réalisé par le Département Economie : Delphine Brajon, Carine Camors, Valérie Constanty, Carole Delaporte, Hugo Delort, Martin Hervouët, Pascale Leroi, Laurence Nologues, Thierry Petit, Frédéric Prévost, Renaud Roger, Corinne Ropital, Jean-François Saigault, Odile Soulard, Christine Tarquis, Daniel Thepin, Marion Tillet.
Avec les contributions de Catherine Mangeney (ORS), Julie Missonnier (DEUR), Martin Omhovère (DHS) et Laure Thévenot (IRDS).

Avec la collaboration de Sylvain Leclancher (adjoint à la DGA des services – Pôle Entreprises et emploi, Conseil régional d'Île-de-France) et de Alpha Ouédraogo (chargé de mission SRDEII, Conseil régional d'Île-de-France).

Coordination : Renaud Roger

Cartographie – Infographie : Pascale Guery, Noémie Le Grand

N° d'ordonnancement : 6.20.039

Source photo de couverture : Vincent Gollain / Institut Paris Region

Sommaire

Sommaire	3
Introduction	5
L'Île-de-France	7
Un capital territorial et humain unique	9
1.1 Un bassin de vie de 12 millions d'habitants	9
1.2 Des infrastructures et des réseaux de dimension internationale	13
1.3 Une région riche en aménités, des carences à combler	16
1.4 Une offre immobilière à destination des entreprises diversifiée face aux dynamiques métropolitaines.....	23
1.5 Un écosystème de recherche et d'innovation de haut niveau dans la compétition internationale	28
1.6 Un tissu économique de rang métropolitain	32
Des performances économiques et sociales contrastées.....	49
2.1 La première économie européenne.....	49
2.2 Une dynamique structurelle forte, un choc conjoncturel violent.....	51
2.3 L'Île-de-France dans la compétition internationale	59
2.4 L'Île-de-France, creuset des inégalités	63
2.5 L'économie francilienne sous le prisme de l'empreinte écologique	70
Panorama des filières d'excellence du SRDEII 2017-2021	75
3.1 Agriculture, agro-alimentaire et nutrition, sylviculture	75
3.2 Aéronautique, spatial et défense	80
3.3 Automobile et nouvelles mobilités	83
3.4 Economie numérique	87
3.5 Santé.....	90
3.6 Tourisme, sports, loisirs.....	95
3.7 Ville durable et intelligente.....	97
3.8 Les Industries Culturelles et Créatives (ICC)	99
Conclusion : les 6 défis stratégiques du SRDEII 2022-2028...	101
Annexe	105
Bibliographie	109

Introduction

La pandémie de la Covid-19 a été une onde choc sanitaire, sociale et économique d'une ampleur sans précédent dans l'histoire moderne. Les mesures de freinage de propagation du virus et la gestion de ses conséquences bousculent notre quotidien depuis mars 2020. Très certainement, nous serons amenés à composer avec un risque épidémique pendant plusieurs mois.

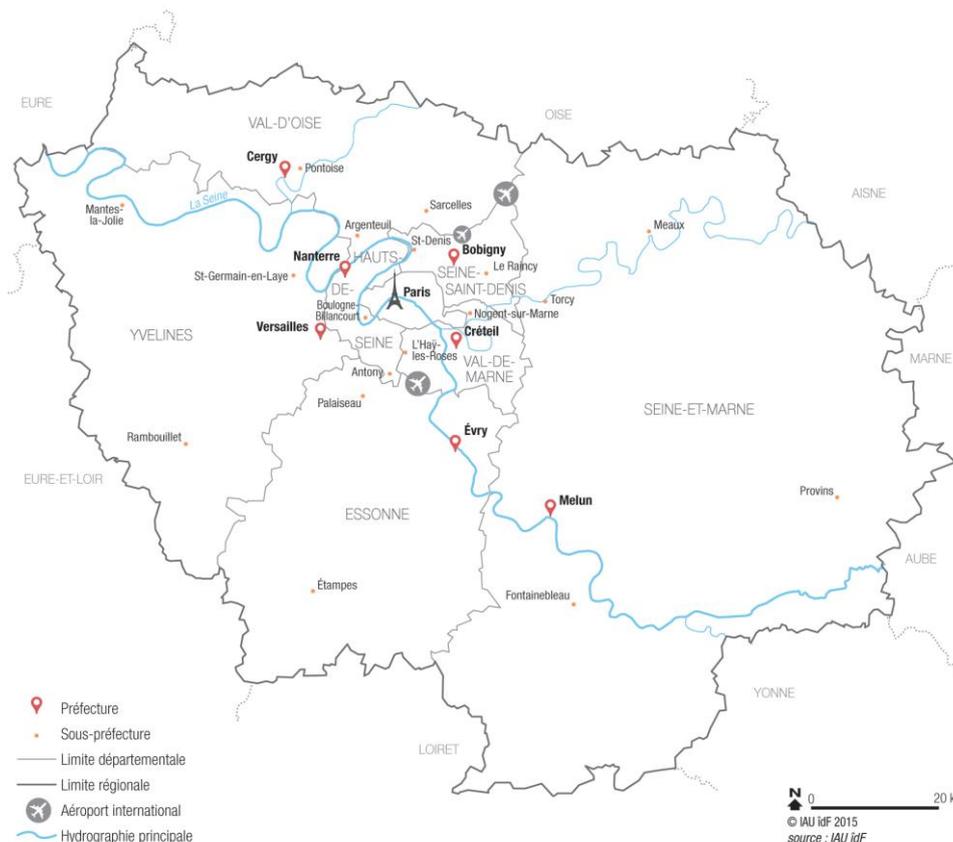
Du point de vue économique, le choc récessif né des mesures drastiques pour limiter sa propagation, notamment en confinant les populations, s'est traduit sur l'année 2020 par une baisse de 8% du PIB à l'échelle nationale et la disparition nette de 100 000 emplois en Île-de-France. Pour contrer cette dépression, des mesures d'urgence de soutien aux entreprises ont été mise en œuvre dès le printemps 2020 (chômage partiel, PGE...) et un plan de relance national initié à l'automne 2020. La diminution progressive des aides d'urgence et la territorialisation du plan de relance seront l'une des préoccupations stratégiques de court terme des politiques de développement économique des régions.

Plus que le choc sur l'activité économique, la crise que nous traversons agit comme un révélateur sur les forces et les fragilités du modèle économique régional. Ainsi, la crise a démontré que si l'ouverture internationale de l'économie francilienne et l'intégration de son tissu productif dans les chaînes de valeur mondiales participent de sa puissance économique, elles génèrent parfois des formes de dépendance excessive. La crise agit aussi comme un accélérateur de mutations technologiques et organisationnelles. La diffusion des outils et pratiques de télétravail, rendu possible par la qualité des infrastructures numériques du territoire et la présence d'un écosystème des acteurs du numérique performant, a été un palliatif puissant pour atténuer la baisse d'activités et constitue une évolution profonde de nos usages. Surtout, la crise agit comme un catalyseur des inégalités sociales et territoriales. Les territoires les plus pauvres ont été les plus durement touchés par la crise sanitaire et les populations les plus précaires ont été les plus exposés à la dégradation de la situation économique.

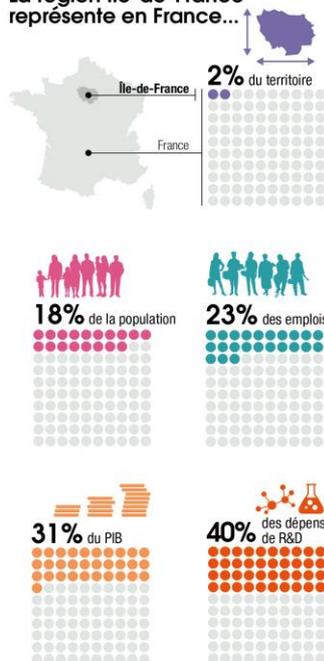
Cette crise sanitaire avec conséquences économiques et sociales ne doit pas occulter la crise plus profonde du dérèglement climatique et de l'effondrement de la biodiversité. Les enjeux sont encore bien plus importants et les objectifs pour y répondre multiples. Parmi ceux-ci, citons l'engagement de la France à atteindre la neutralité carbone en 2050. Pour se faire, l'Île-de-France doit tendre vers une économie plus verte et plus sobre. Cette transition écologique et énergétique est non seulement une ardente obligation, mais aussi source d'opportunités économiques.

C'est dans ce contexte que la région Île-de-France met en révision le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII). Une phase de concertation des parties prenantes est initiée à l'automne 2021, pour une mise en œuvre au printemps 2022. La Région a sollicité l'Institut Paris Region pour apporter ses analyses au débat qui s'engage. Une lecture actualisée des fondamentaux et des trajectoires de l'économie de la région Île-de-France est ainsi proposée dans cette étude. L'ambition modeste de ce document est de décrire la situation réelle de l'économie francilienne en s'appuyant sur les données factuelles existantes et d'identifier une liste de défis stratégiques posés à la région-capitale.

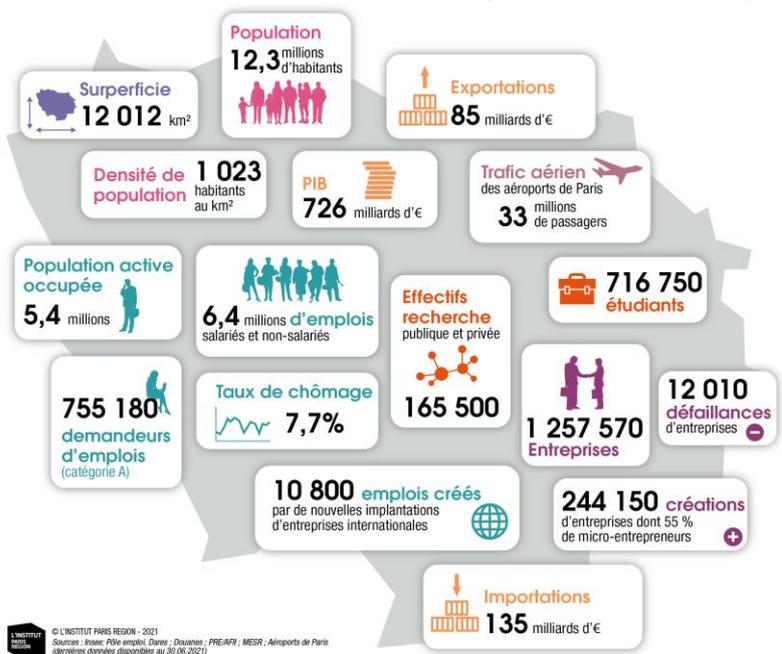
L'Île-de-France



La région Île-de-France représente en France...



Principales données économiques



© L'INSTITUT PARIS REGION - 2021
Sources : Insee; Pôle emploi; Diarès; Douvines; PRE-AP; MESR; Aéroports de Paris
dernières données disponibles au 30/06/2021

Un capital territorial et humain unique

1.1 Un bassin de vie de 12 millions d'habitants

L'Île-de-France est l'aire urbaine la plus peuplée d'Europe. La région compte 12 213 447 habitants au 1^{er} janvier 2018, le dernier recensement connu, soit 18,8% de la population française métropolitaine et 2,4 % de la population européenne.

Une croissance de population davantage liée au solde naturel que migratoire

En cinq ans, la population a augmenté de 276 000 personnes, soit une hausse annuelle moyenne de 0,5 %, en ligne avec celle de la France métropolitaine. La population augmente dans tous les départements, sauf à Paris du fait d'une fécondité en baisse et d'un déficit migratoire accru en lien avec le développement de la location saisonnière qui réserve un nombre croissant de logements parisiens au logement des touristes. Le dynamisme démographique se poursuit en Seine-Saint-Denis, au nord de l'Essonne et à l'ouest de la Seine-et-Marne. L'Île-de-France est caractérisée par un moteur démographique à trois temps, similaire à celui des métropoles de rang mondial telles Londres ou New-York. Son excédent naturel, c'est-à-dire le solde des décès et des naissances, est structurellement élevé, de l'ordre de + 110 000 chaque année depuis 2007, ce qui représente 60 % du solde naturel observé au niveau national sur les années 2007-2017. Cette croissance démographique est grevée en partie par un solde migratoire sensiblement négatif, avec un déficit migratoire annuel moyen de - 52 000 personnes, ce qui fait de l'Île-de-France la région la plus déficitaire dans ses échanges migratoires. Toutefois, les échanges migratoires avec l'étranger sont excédentaires, de +10 000 à +30 000 par an depuis 2008 : 2 arrivées sur 5 correspondant à des retours de population de nationalité française et 40 % des départs impliquent des jeunes de 18 à 29 ans. Avec une proportion d'immigrés¹ deux fois plus élevée qu'en France métropolitaine, l'Île-de-France se positionne au premier rang des régions accueillant le plus d'immigrés (18,5%) et accueille 4 immigrés sur 10 vivant en France, principalement les plus diplômés. La grande diversité des origines des Franciliens, couvrant la quasi-totalité des pays du monde, illustre le caractère cosmopolite de la région². C'est donc bien avec les autres régions françaises que l'Île-de-France enregistre des échanges migratoires significativement déficitaires, compris entre -60 000 et -90 000 habitants par an depuis 2008.

	Population 2012	Population 2017	Variation annuelle moyenne 2012-2017 (en %)		
			Totale	Part due au solde naturel	Part due au solde migratoire
Île-de-France	11 898 502	12 174 880	0.5%	0.9%	-0.4%
France métropolitaine	63 375 971	64 639 133	0.4%	0.3%	0.1%

Source: Insee RGP

Une attractivité sur les actifs en début de carrière et les étudiants

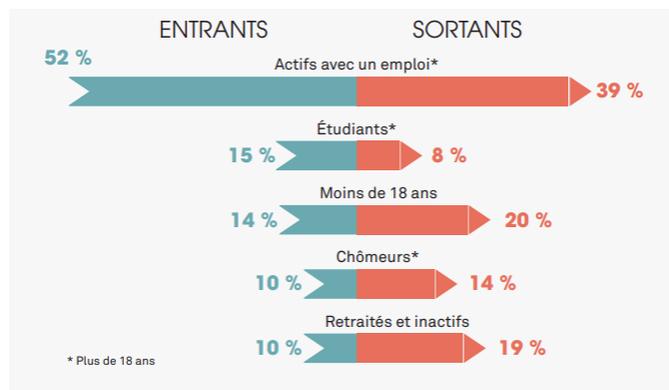
Les individus qui partent de l'Île-de-France sont donc plus nombreux que ceux qui s'y installent et de nombreux Franciliens expriment le souhait de quitter la région. Coût de la vie, besoin d'espace et d'accès à la nature, temps de transports et pollution constituent les motifs d'un départ de la région. A noter aussi que la plupart des partants ne sont pas des natifs de l'Île-de-France. A contrario, l'emploi

¹ Immigré : personne née de nationalité étrangère à l'étranger et résidant en France. Une partie des immigrés ont acquis la nationalité française. La qualité d'immigré est permanente: une personne demeure immigrée même si elle devient française par acquisition. C'est le pays de naissance, et non la nationalité à la naissance, qui définit son origine géographique.

² Sagot Mariette, « Une population immigrée davantage répartie sur le territoire régional », Note rapide n°759, Institut Paris Région, octobre 2017

et la formation demeurent des moteurs puissants d'attractivité résidentielle³. Le solde migratoire sur la catégorie des actifs qui ont un emploi n'est que faiblement négatif et n'intègre pas les Franciliens qui partent mais continuent à y travailler⁴. Plus généralement, 62 % des arrivants ont entre 18 et 34 ans, venant pour terminer leurs études et surtout pour y travailler. L'Île-de-France joue un rôle intégrateur en France en constituant une étape importante dans le parcours de vie des actifs (formation, début de carrière...).

Répartition des échanges migratoires de l'Île-de-France avec le reste du pays



Source : RGP 2013

La région accueille près de 700 000⁵ étudiants, soit 27% des étudiants du pays, et dispose d'une offre de formation qui couvre l'ensemble des grandes filières. Parmi eux, plus de 26 000 doctorants⁶, soit 37,5 % des effectifs nationaux, constituent le vivier de la recherche actuelle et future. L'attractivité internationale de la région pour les étudiants est forte, près d'un étudiant sur cinq étant d'origine étrangère.

Une population jeune, un taux d'activité des jeunes en baisse

L'Île-de-France compte dans sa population davantage d'enfants de moins de 10 ans et d'adultes de 20 à 50 ans qu'en moyenne en France métropolitaine. La part des personnes en âge de travailler (20-59 ans) est bien plus élevée en Île-de-France qu'en moyenne en France, contribuant au dynamisme économique. L'Île-de-France affiche ainsi le taux de dépendance économique le plus faible des régions françaises⁷.

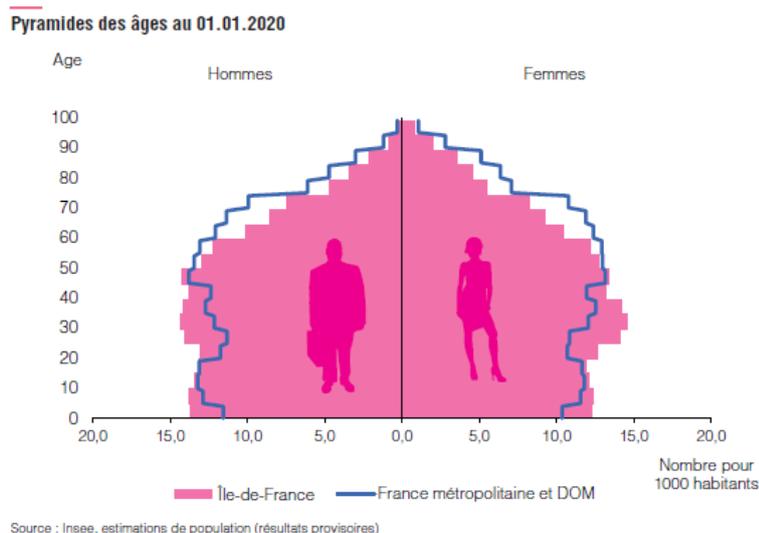
³ Caenen Y., Louchart P., Martinez C., « Démographie : l'emploi et la formation moteurs de l'attractivité francilienne », Note Rapide n°743, Institut Paris Région et Insee, mars 2017

⁴ 23 000 personnes ont fait ce choix en 2015

⁵ 2017/2018, MESRI-SIES

⁶ Source MESRI-SIES 2018-2019

⁷ Rapport entre la population des jeunes et des personnes âgées (moins de 20 ans et 60 ans et plus) et la population en âge de travailler (20 à 59 ans)



Le taux d'activité des 15-24 ans tend à diminuer, passant de 37,2 % à 34,5 % en 10 ans. Cette baisse est à rapprocher des choix en matière de poursuite d'études, dans un contexte où la région affiche les taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur les plus élevés des régions françaises.

Un vieillissement de la population active

Le taux d'activité des Franciliens de 15-64 ans est de 76,3 %⁸, contre 74,1 % pour l'ensemble de la France métropolitaine. Le taux d'activité a sensiblement évolué ces 10 dernières années, avec des disparités selon les tranches d'âge. Si le taux d'activité des 15-24 ans est orienté à la baisse – en lien avec l'allongement des études – le taux d'activité des plus de 55 ans augmente significativement, en lien avec l'allongement du départ à la retraite. Conjugué au vieillissement de la pyramide des âges, l'augmentation importante des actifs dits senior ressort comme une tendance majeure de ces 10 dernières années. L'augmentation marquée du taux d'activité des plus de 55 ans, mais qui concerne aussi les 50-54 ans, reflète les réformes successives des régimes de retraite, qui allongent la durée de cotisation, reportent l'âge légal de départ et durcissent les dispositifs de retraite anticipée.

Une population plus diplômée

Une autre caractéristique majeure est que la population francilienne figure parmi les plus diplômées de France. Près de la moitié (48%) des Franciliens âgés de 25 à 64 ans sont diplômés du supérieur en 2016, contre 37% au niveau national. En 2018, 37,8% des Franciliens détenaient un diplôme de deuxième ou troisième cycle universitaire contre 21,4% en province.

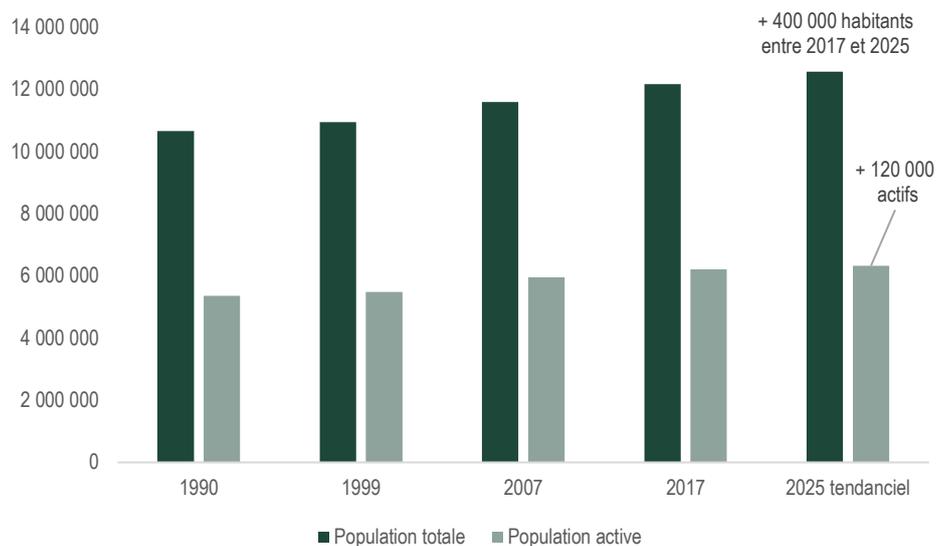
Une croissance attendue du nombre d'actifs pour la période 2022-2028 et un vieillissement structurel de la population

Les derniers scénarios de projection démographique pour l'Île-de-France⁹, ne prenant pas en compte d'éventuels effets de rupture consécutif à la crise de la Covid-19, esquissent une trajectoire tendancielle sur l'horizon du SRDEII 2022-2028 de l'ordre de 50 000 habitants supplémentaires par an et de 15 000 actifs supplémentaires par an.

⁸ Source : Insee, RP 2017

⁹ Chometon E. Louchart P., « Les projections de population et d'emploi en Île-de-France, un outil d'aide à la décision », Note Rapide n°861, Institut Paris Région et Driea, juillet 2020

Evolution et projection de la population francilienne



Sources : Insee RP pour 1990 à 2017, Institut Paris Region pour 2025

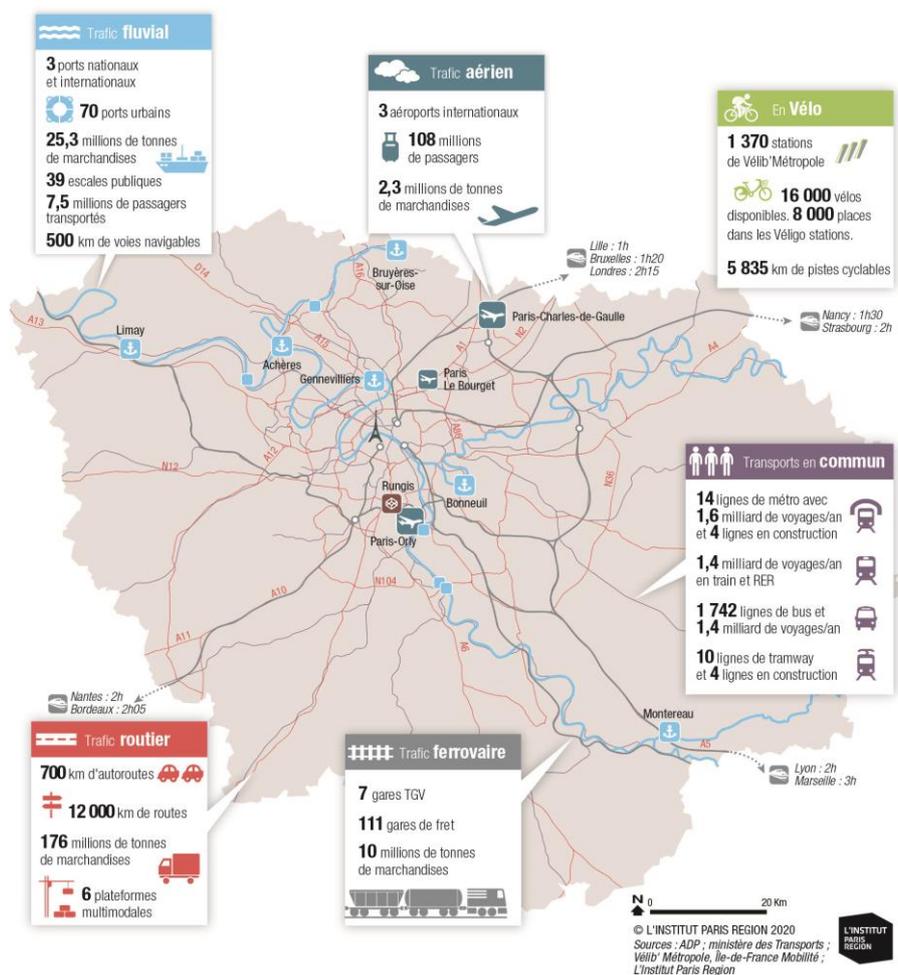
Malgré la présence d'une population jeune, l'avancée en âge des générations du baby-boom va se traduire par un poids croissant de personnes de plus en plus âgées dans la population francilienne. Dans 25 ans, près d'un Francilien sur cinq aura plus de 65 ans. La part des Franciliens de 85 ans pourrait doubler, passant de 2 % en 2013 à 4 % en 2040, en dépit du fait que les seniors sont plus nombreux à quitter l'Île-de-France qu'à s'y installer. Ce vieillissement aura un impact sur la demande de biens et de services en direction des seniors dans de très nombreux secteurs d'activité : santé, alimentation, services à la personne, transports, tourisme...

Points d'attention pour le SRDEII 2022-2028

- L'Île-de-France enregistre plus de départ que d'arrivée d'actifs, qui souligne en partie un problème d'attractivité résidentielle de la région.
- Le vieillissement structurel de la population se traduit par un accroissement des besoins en matière de services à la personne et a des implications potentiellement fortes sur le marché du travail.

1.2 Des infrastructures et des réseaux de dimension internationale

L'Île-de-France dispose d'infrastructures majeures pour assurer la circulation des personnes et des biens, des capitaux et des données, indissociables de l'économie métropolitaine.



Un réseau de transports complet, une amélioration des transports du quotidien attendue

Avec 25 000 km de routes, dont 800 km d'autoroutes, le réseau routier francilien est l'un des plus denses d'Europe. Il est aussi l'un des plus utilisés, l'Île-de-France détenant ainsi les records européens de trafic avec plus de 240 000 véhicules par jour en moyenne sur cinq tronçons¹⁰.

Avec 3 aéroports internationaux, dont Paris-Charles-de-Gaulle 2^{ème} aéroport européen en termes de trafic passager (derrière Londres-Heathrow) et Paris-Le Bourget, 1^{er} aéroport européen d'affaires, l'Île-de-France est connectée à plus de 190 pays et près 300 destinations en vol direct. Au final, 500 millions de personnes sont accessibles à 2 heures d'avion de la région. Paris-CDG assure 83 % du fret aérien français et est l'une des principales plateformes de fret aérien en Europe avec 2 millions de tonnes transportées chaque année, un volume équivalent à celui de Francfort mais devant Amsterdam Schipol et Leipzig. A l'échelle mondiale, Paris CDG se classe en 11^{ème} position¹¹, le premier étant Hong-Kong. Une augmentation des capacités d'accueil de Paris CDG est à l'étude, projet en débat pour une mise en service à l'horizon 2035. Cet écosystème aéroportuaire est vecteur de compétitivité

¹⁰ Données 2010, Direction des routes Île-de-France

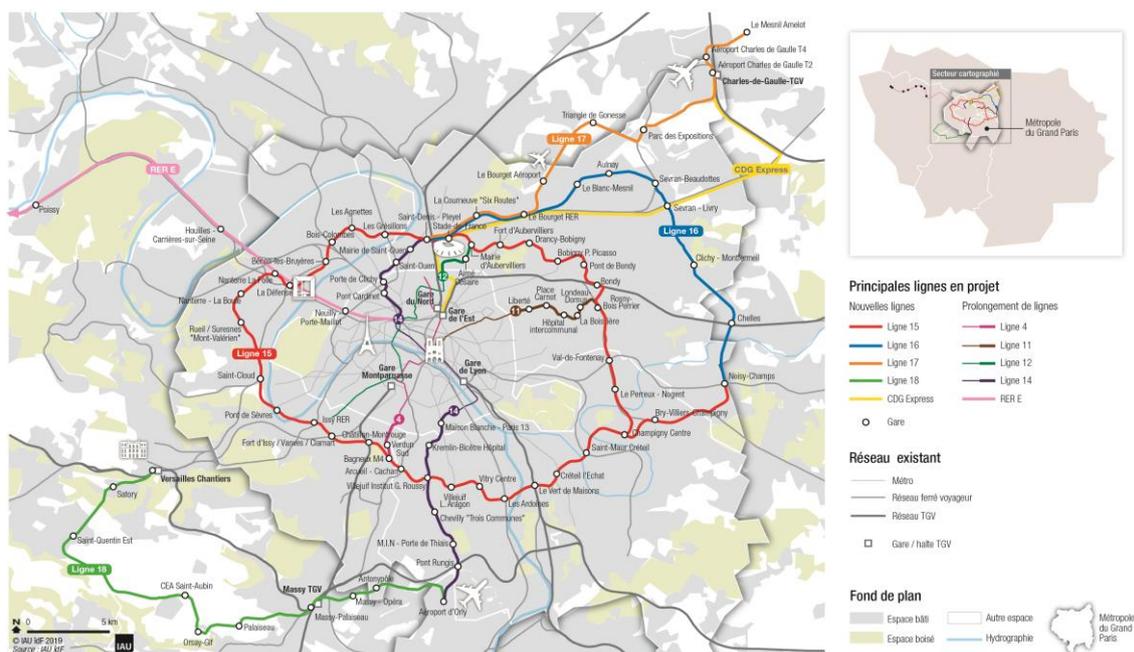
¹¹ Source Statista 2019

et d'attractivité, mais fait surtout de l'Île-de-France un territoire où l'ensemble de la chaîne de valeur du secteur aéronautique et des services aéroportuaire est présent¹².

La connectivité internationale et nationale passe aussi par le système ferroviaire. 7 gares TGV permettent de relier rapidement l'ensemble des métropoles françaises et européennes. Le réseau de fret francilien s'illustre quant à lui par ses 4 infrastructures de chantiers combinés (Bonneuil-sur-Marne, Gennevilliers, Noisy-le-Sec et Valenton), celui de Valenton réalisant le premier trafic combiné de France. Le MIN de Rungis, bien que connecté au réseau ferroviaire qui permet des échanges avec les régions du sud de la France et l'Espagne, ne connaît plus de flux de fret ferroviaire depuis l'arrêt de la liaison Perpignan-Rungis en 2019. Un AMI a été lancé par l'Etat pour réactiver cette liaison historique.

Enfin, le réseau fluvial régional occupe la deuxième place sur le continent, avec 70 ports et 6 plates-formes multimodales répartis sur 500 km de voies navigables. Ces infrastructures sont gérées par Ports de Paris qui fait partie du GIE Haropa regroupant l'ensemble des ports de l'axe Seine, qui génère le premier trafic fluvial en France. Le projet Port Seine-Métropole Ouest (PSMO) situé sur la plaine d'Achères, à l'ouest de Paris, pourrait à terme compléter le réseau de plates formes.

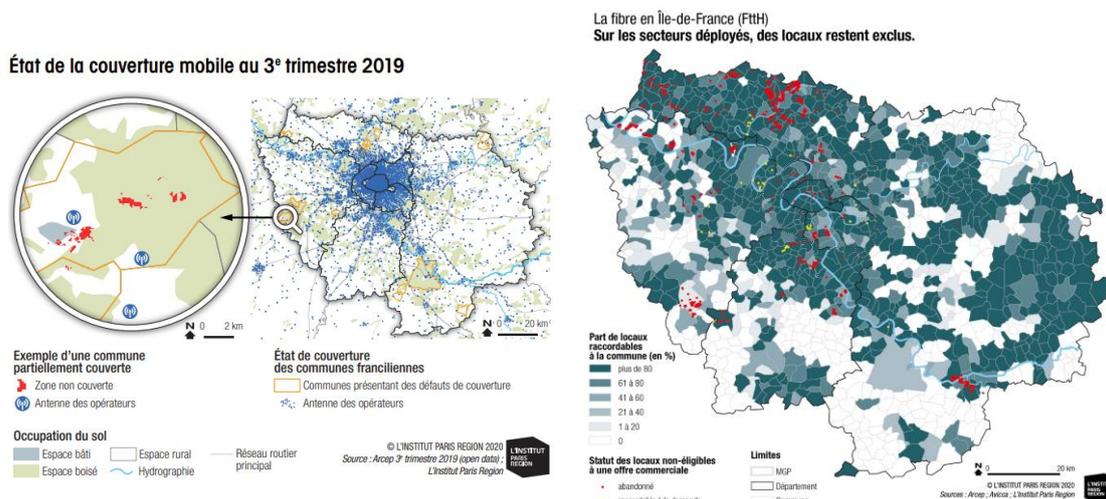
Pour assurer la circulation des personnes au sein de la région, le réseau de *mass transit* est l'un des plus denses du monde : Transilien (218 gares), RER (243 gares), métro (303 gares), bus (1 742 lignes)... Ce réseau est en voie d'amélioration à travers le plan de mobilisation et le réseau du Grand Paris (200 kms de lignes de métro supplémentaires et 72 gares). L'objectif est de constituer un réseau plus maillé par des gares d'interconnexion entre les lignes en radiales et les rocades. Ce grand projet devrait faire levier pour renforcer l'attractivité de la région auprès des investisseurs et améliorer la qualité de vie des Franciliens. La mise en service intégrale de ce nouveau réseau s'étalera toutefois sur une quinzaine d'années et mettra du temps à produire ces effets intégraux.



¹² Voir partie 3.2 du document sur la filière aéronautique et spatiale

Une bonne couverture numérique malgré quelques manques

Alors que les quatre opérateurs ont commencé à activer les réseaux de type 5G sur la zone très dense, l'Île-de-France bénéficie d'une couverture théorique quasi complète de la population en réseaux de quatrième génération, dits « 4G ». Il faut malgré tout noter la persistance de zones blanches, peu nombreuses, situées pour l'essentiel en grande couronne, dans les zones à faible densité de population. En 2019, l'Arcep¹³ recensait 13 sites à traiter en Île-de-France.



Malgré les retards initiaux, l'objectif d'une couverture généralisée des territoires en fibre devrait être atteint en 2023. La carte de déploiement FttH¹⁴ montre des résultats contrastés où, sans surprise, Paris et l'ouest de la petite couronne affichent encore les meilleurs taux car les déploiements y ont été engagés plus tôt. Toutefois, la dynamique est telle que ces disparités s'atténuent rapidement, y compris pour les sites isolés qui font l'objet de soutiens financiers spécifiques de la part de la Région¹⁵. Si le déploiement sera bien généralisé sur tous les territoires, il ne sera pas pour autant systématique. Les travaux n'étant pas achevés, il est difficile d'estimer précisément les locaux qui au final ne seront pas effectivement raccordés à la fibre d'autant qu'en la matière les opérateurs ne font pas preuve de transparence. Ainsi, la complétude, c'est-à-dire près de 100% des locaux fibrés, ne sera probablement pas assurée.

Points d'attention pour le SRDEII 2022-2028

- La qualité des infrastructures de transports et l'offre de mobilité urbaine sont des facteurs d'attractivité.
- La mobilité et les flux de marchandises sont particulièrement concernés par la transition énergétique et l'objectif de neutralité carbone.
- Les réseaux et systèmes d'information jouent un rôle fondamental dans l'économie et notre société. Leur qualité, leur développement et leur protection relèvent tout autant d'une question de compétitivité que de souveraineté.

¹³ Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse

¹⁴ De l'anglais « Fiber to the Home », ce qui signifie « Fibre optique jusqu'au domicile »

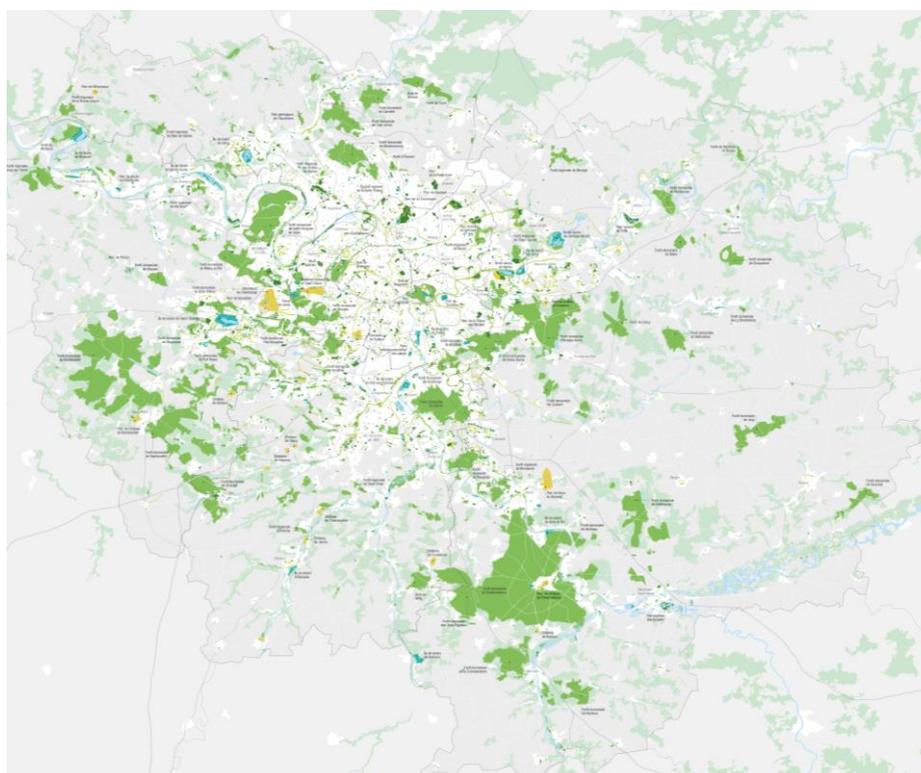
¹⁵ <https://www.iledefrance.fr/sites/default/files/medias/rapports/RAPCP2020-414RAP.pdf>

1.3 Une région riche en aménités, des carences à combler

Une région verte

L'Île-de-France compte 20% de la population française sur 2% du territoire de la France métropolitaine. Mais contrairement aux idées reçues, la région capitale est une région verte. 84% de son territoire est occupé par des espaces ouverts qui exercent des fonctions économiques, environnementales et sociales importantes, contribuent à la qualité de vie, à la préservation de la biodiversité et à l'attractivité des territoires. Ils sont à la fois des espaces de production et de loisirs. Une diversité d'espaces les compose : les espaces agricoles (50% de la superficie régionale), les espaces forestiers (24%), les espaces naturels (4%) et enfin les espaces ouverts urbains (jardins privés de l'habitat, familiaux, ...6%).

Les espaces verts d'Île-de-France



Source : Institut Paris Région

Une offre de santé présentant de nombreux atouts mais une région particulièrement marquée par les inégalités de santé

La région, de par son statut de métropole dense de rang mondial, est davantage exposée à des risques sanitaires (propagation d'épidémies via les échanges internationaux et les mouvements de population), des risques environnementaux (pollution de l'air, des sols, bruit, problématique de la qualité de l'eau).

L'Île-de-France peut se prévaloir d'être globalement en bonne santé, les résultats en termes d'espérance de vie et de mortalité toutes causes de mortalité confondues sont plus favorables en Île-de-France que dans le reste de la France, mais les inégalités sociales, territoriales, d'éducation, de logement ont des conséquences très marquées dans le domaine de la santé. Cela se traduit par des différentiels significatifs en termes d'espérance de vie, de mortalité infantile, et des niveaux de

prévalence dans certaines maladies comme l'obésité, le diabète, préoccupants dans les zones les plus défavorisées.

L'offre de santé présente de nombreux atouts mais là encore les disparités territoriales sont marquées. Les dispositifs de prévention tant au niveau individuel que collectif sont denses mais mal répartis sur le territoire. Si la densité en médecins spécialistes tous modes d'exercice confondus est plus élevée que sur l'ensemble de la France métropolitaine, l'Île-de-France est particulièrement mal placée pour les médecins généralistes, dont la part des plus de 60 ans augmente significativement. Les professions paramédicales sont elles aussi sous représentées par rapport à la province.

L'offre hospitalière est dense, diversifiée. Environ 420 établissements de santé tous statuts confondus sont implantés sur le territoire. L'assistance publique des Hôpitaux de Paris y tient une place majeure avec le tiers des séjours. Les autres établissements sont nombreux - plus de 70 établissements publics, 150 établissements privés à but non lucratif et 180 établissements privés commerciaux - mais mal répartis spatialement. À Paris et en petite couronne, l'offre est très dense. La grande couronne a vu la structuration de très grands centres hospitaliers (Sud Francilien, Pontoise, Versailles, Poissy, Jossigny, Argenteuil, ...) mais demeure fragile sur sa périphérie. Les taux de vacance de postes de personnels hospitaliers sont importants (urgences, anesthésie, imagerie...) et des zones à faible ou très faible densité en médecine libérales s'étendent. Point positif, l'hospitalisation à domicile se développe en Île-de-France, en revanche le recours aux urgences croît fortement et est supérieur à ce qu'il est en province.

Une des premières régions au monde pour son offre touristique de loisir et culturelle

Le tourisme d'affaires est développé dans la partie 1.4 et les éléments d'analyse sur la filière tourisme et loisirs sont disponibles dans la partie 3.6. Par ailleurs, le Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs d'Île-de-France 2022-2026 est en cours d'élaboration, avec des éléments de diagnostic plus poussés.

Son histoire et son riche patrimoine contribuent à en faire l'une des premières destinations touristiques mondiales, Avant le déclenchement des mesures de restrictions sanitaires, l'Île-de-France accueillait chaque année plus de 50 millions de touristes¹⁶ et 9 millions d'excursionnistes¹⁷.

Les trois pôles touristiques les plus fréquentés sont Paris, Disneyland et Versailles. Bien que la petite et la grande couronnes disposent de grandes richesses culturelles (sur les 1200 sites culturels et de loisirs recensés par l'Institut Paris Région, 60% sont situés en dehors de la capitale), celles-ci sont souvent méconnues et moins valorisées et plus des 3/4 des visiteurs se concentrent à Paris. Récemment, la tendance est au déploiement d'une offre culturelle nouvelle s'appuyant sur des lieux mixtes alliant création artistique, diffusion culturelle, formation et sur de l'événementiel. Cela modifie la géographie traditionnelle d'accès à la culture et facilite son accès par le plus grand nombre.

Avec une offre hôtelière francilienne en 2019 de près de 2 500 établissements représentant 160 000 chambres (dont près de 65 % dans Paris intramuros), la destination Paris Île de France a permis de générer plus de 35,4 millions d'arrivées hôtelières en 2019 (soit 70,7 millions de nuitées). Elles représentent un tiers des arrivées hôtelières de France métropolitaine. Les visiteurs nationaux ont généré 31,7 millions de nuitées (pour 18,8 millions d'arrivées hôtelières), et la clientèle internationale 39 millions (pour 16.6 millions d'arrivées). Le taux d'occupation moyen des hôtels francilien était élevé en 2019 s'élevant à 75 %. Depuis la crise de la Covid-19 des hôtels ont repris leurs activités, de nombreux établissements restent portes closes. On peut donc craindre, selon les modalités de la reprise, une progression des faillites en 2021.

¹⁶ 2019

¹⁷ 2016

centres commerciaux, avec notamment la présence des très grands centres régionaux (Quatre Temps, Vélizy 2, Val d'Europe, Carré Sénart, ...), 16 au total, qui sont une des spécificités du paysage commercial francilien. Principalement issus de la programmation des grands schémas directeurs et des villes nouvelles, ils sont distribués dans une logique de quadrant et répartis en deux anneaux autour de la capitale. L'Île-de-France compte aussi 10 magasins d'usine (village de marques) dont la zone de chalandise peut être très large, régionale, nationale, voire internationale. On constate également, depuis quelques années, l'accroissement des points de vente dans les gares et plus généralement dans les lieux liés au transport métropolitain où convergent d'importants flux de consommateurs. Ce mouvement, qui touche pour le moment surtout les grandes gares parisiennes, est amené à s'amplifier avec la mise en service du Réseau du Grand Paris Express.

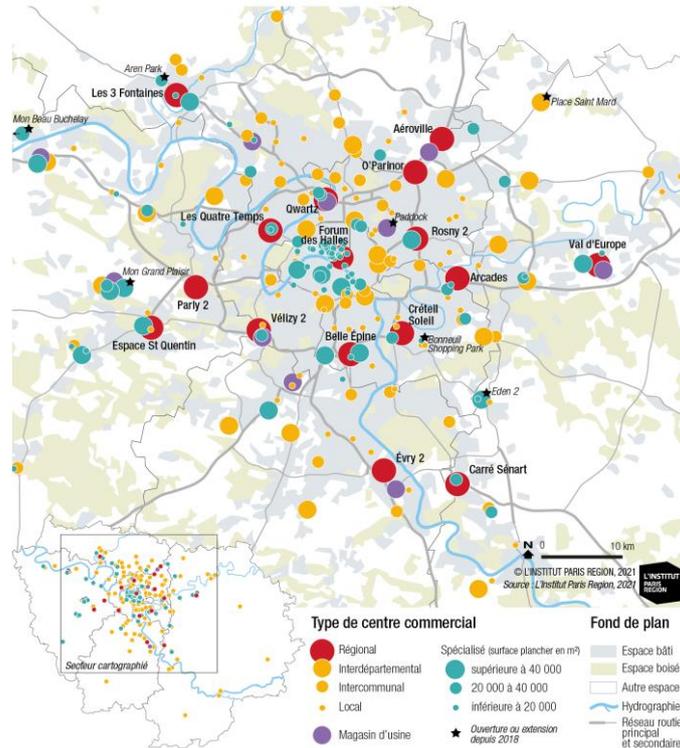
Extrêmement forte dans l'hyper centre et dans la plupart des communes jouxtant la capitale, la densité commerciale diminue au fur et à mesure qu'on s'éloigne de la première couronne. La géographie du commerce est essentiellement calée sur les lieux d'habitat et de travail des Franciliens et donc située dans la zone agglomérée. L'achat alimentaire se fait encore principalement au départ du domicile, les distances parcourues peuvent s'allonger s'il s'agit d'achats moins fréquents dans des lieux de destination comme les centres commerciaux, magasins d'usine, et plusieurs zones commerciales, notamment le long des radiales routières.

En Île-de-France, plusieurs centres villes sont très dynamiques, en petite couronne, plus rarement en grande couronne, d'autres souffrent d'un affaiblissement lié à la saturation commerciale du territoire et nécessitent une requalification. Depuis quelques années, une dynamique d'accompagnement pour la requalification des polarités commerciales de ces centres a été lancée à travers plusieurs dispositifs transversaux (Centres Villes Vivants pour les communes de la MGP, Action Cœur de Ville avec 19 villes ou binôme de villes lauréates en IDF...).

La crise sanitaire et économique joue un rôle d'accélérateur de tendances de transformations des modes de consommation déjà à l'œuvre. Elles impactent fortement l'organisation du commerce, de sa logistique et les stratégies des distributeurs qui ralentissent les ouvertures et les projets. Les pratiques d'achat évoluent (les achats sur internet représentent 13% des ventes en 2020¹⁹), les consommateurs sont de plus en plus avertis grâce aux technologies numériques et plus enclins à consommer de manière éthique et responsable (circuits courts, vrac, rejet du gaspillage, faire soi-même...) et via de nouveaux canaux (*e-commerce, drive, click & collect...*). La pandémie a provoqué un regain d'intérêt pour les commerces de proximité. Le télétravail a lui aussi accentué ce phénomène par le transfert des lieux de consommation autour de son domicile.

¹⁹ Données à l'échelle de la France

Les centres commerciaux en Île-de-France en 2021



Un marché du logement en tension

L'Île-de-France se caractérise par une tension notoire pour l'accès au logement suscitant parfois des difficultés dans la capacité des entreprises à mobiliser et retenir les salariés nécessaires à leur activité. A l'heure actuelle, l'ajustement entre emplois et logements se fait au prix d'un temps quotidien consacré aux déplacements domicile-travail frôlant l'heure et demie pour les actifs de la région, soit bien plus que leurs compatriotes résidant en province. Au-delà des obstacles que cette situation pose pour le recrutement, elle contribue également à la pénibilité du mode de vie francilien pour de nombreuses personnes en emploi tandis qu'elle constitue parfois une barrière pour l'accès et pour le retour à l'emploi.

La forte concentration des emplois sur quelques pôles très attractifs contraste en effet avec la répartition diffuse des logements dans l'espace régional : la métropole du Grand Paris concentre 69 % des emplois pour 59 % des actifs franciliens occupant un emploi y résidant. La métropole retient ses actifs et attire ceux d'ailleurs : 74 % de ses emplois sont occupés par ses actifs résidents et 21% par des actifs de grande couronne. L'Île-de-France est marquée par le poids quantitatif de pôles d'emploi comme Paris ou La Défense et par la dissociation parfois forte entre la nature des emplois des territoires et le profil des actifs résidents (Paris offre ainsi 2,4 emplois d'ouvriers pour 1 actif de cette profession quand, à l'inverse, Plaine Commune offre plus de 3 emplois de cadres pour un actif résident). Cette dissociation géographique des fonctions économiques et résidentielles entraîne des flux de mobilité massifs : plus de 5,8 millions de navettes domicile-travail sont réalisées chaque jour.

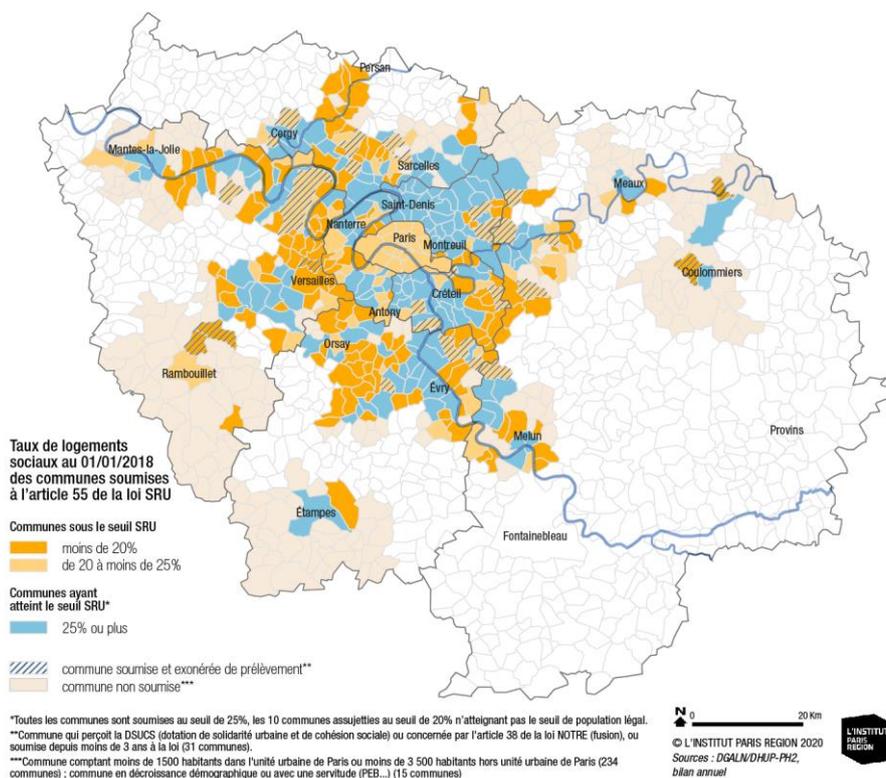
Les actifs franciliens se heurtent, en outre, dans leurs choix de localisation résidentielle à la cherté et à la rareté des logements. Dans un espace régional marqué par la tension et la hiérarchisation du marché immobilier, la baisse de la mobilité résidentielle constatée pour une majorité de ménages entre de plein fouet en contradiction avec les dynamiques de l'emploi et les formes croissantes de mobilité et de flexibilité professionnelle attendues des salariés. Les fortes contraintes qui pèsent sur les parcours résidentiels créent des conditions de plus en plus difficiles d'ajustement entre lieux d'emploi et de logement. Dans les prochaines années, le développement du télétravail pourraient néanmoins redonner un peu de souplesse sur la relation habitat-emploi. La demande de logement pourrait à cet égard évoluer au profit de logements plus vastes et moins centraux, permettant de préserver un espace ou une pièce dédiée au travail à distance.

Difficultés de logement des salariés et conditions de transports commencent aussi à retentir sur la bonne marche des entreprises. Une entreprise sur quatre signale que les problèmes de logement

gènèrent des difficultés de recrutement, une sur cinq évoque des freins à la mobilité interne²⁰. Au total, 40 % des établissements se disent affectés par les difficultés de logement de leurs salariés. Face à ce constat, leurs logiques d'implantation tendent à s'adapter. La localisation et l'environnement de l'immeuble jouent un rôle renforcé dans leurs choix : d'une part pour un accès au bassin d'emploi, au marché et au réseau le plus large possible, d'autre part pour attirer et retenir des salariés aux exigences renforcées.

Face à ces difficultés, les acteurs de l'habitat et ses territoires se mobilisent pour poursuivre l'effort de construction et préserver l'accès au parc existant. Leur objectif est d'accompagner la dynamique de création d'emploi et l'attractivité économique de la région par une offre adaptée de logements. L'enjeu en la matière est double : quantitatif, avec un objectif annuel de construction de 70 000 logements par an, et qualitatif, pour proposer des logements abordables et correctement localisés. L'enjeu de l'accessibilité financière de l'offre de logements est en effet fondamental. Car si la métropole francilienne dispose d'un avantage comparatif sur ses rivales internationales grâce à son important parc social, cet avantage s'amenuise du fait de la croissance continue des prix immobiliers, accentuée par la concurrence pesant sur le parc privé (locations touristiques, bureaux), particulièrement marquée à Paris et dans les communes bien desservies du cœur d'agglomération.

Mise en œuvre de la loi SRU en Île-de-France au 1er janvier 2018



Faute d'alternatives, le parc social est de ce fait devenu un parc « refuge » pour de nombreux ménages, y compris pour les actifs en emploi des classes moyennes. En à peine vingt ans, les demandes de logement social ont ainsi presque doublé, atteignant 750 000 fin 2019 (contre 399 000 en 2010). Développer un parc adapté aux besoins en termes de prix et de localisation devient également une priorité absolue pour rompre le renforcement jusqu'à ce jour continu des processus ségrégatifs en cœur d'agglomération et atténuer l'inadéquation croissante entre besoins en emplois et actifs résidents, pour les *keyworkers* notamment.

²⁰ Les problèmes de logement des salariés affectent 40% des entreprises, Credoc pour le Medef, avril 2012.

Points d'attention pour le SRDEII 2022-2028

- La sphère présentielle, c'est-à-dire l'ensemble des activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes (y compris touristes) dans la région Île-de-France, représente 62 % de l'emploi total. Il s'agit donc du principal pilier économique de la région.
- Une accélération des évolutions de comportements en matière de consommation impactent le monde du commerce et de la distribution avec des effets différenciés sur les territoires.
- Les grands évènements à venir constituent des opportunités à transformer en retombées économiques.
- Les conditions de logement participent de l'attractivité du territoire.

1.4 Une offre immobilière à destination des entreprises diversifiée face aux dynamiques métropolitaines

Le parc en immobilier d'entreprise sur le territoire francilien est à l'image de son tissu économique : abondant et diversifié. Signe de la qualité de ses fondamentaux, l'Île-de-France est la première région européenne en terme d'investissement en immobilier d'entreprise²¹. Les différentes typologies d'immobilier d'entreprise doivent composer avec les dynamiques et les contraintes spécifiques à un espace métropolitain en forte croissance.

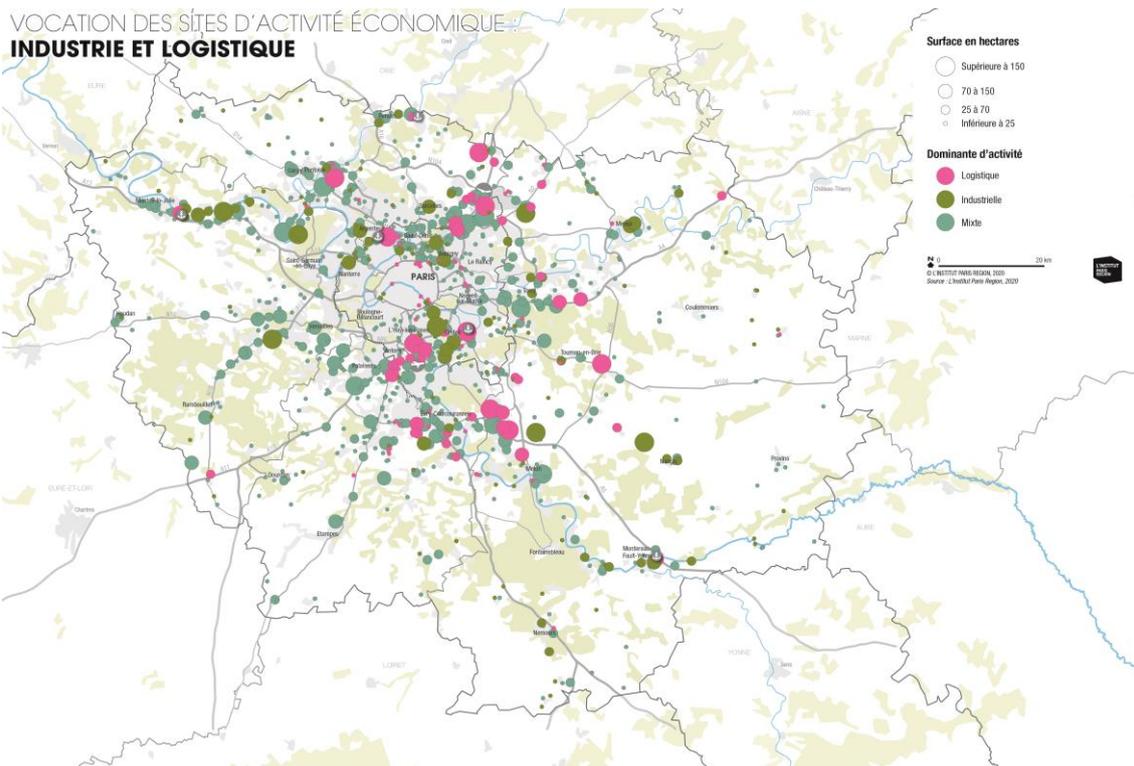
Des sites d'activités face à la pression foncière et aux mutations économiques

L'Île-de-France compte plus de 1 400 sites d'activité économique sur une surface totale de plus de 30 000 ha, ce qui représente 12 % de l'espace urbanisé francilien et environ 7 % des surfaces nationales de sites d'activité²². Si certains sites sont spécialisés (commerce, logistique, artisanat...), la majorité des sites accueille une mixité de fonctions d'entreprises : 780 sites, soit 55 % du nombre et des surfaces des sites d'activités économiques (SAE) franciliens. Si la moitié des sites recensés n'excède pas 10 ha et représente 10 % des surfaces des sites d'activité franciliens, les 50 très grands sites d'activité de plus de 100 ha totalisent près de 9 000 ha. Certaines activités comme les industries lourdes du secteur de la production automobile et de l'énergie sont en effet implantées sur un foncier important et d'un seul tenant. Au final, les sites dédiés au secteur industriel représentent près de 16 % (5 320 ha) des surfaces, mais moins de 10 % des sites. L'éviction des activités productives du cœur d'agglomération est une composante structurante du développement urbain de la région depuis plusieurs décennies. À plus d'un titre, préserver, voire redévelopper ces activités dans les espaces urbains est une nécessité afin d'améliorer le fonctionnement de la région²³.

²¹ 26 milliards d'euros investis en 2019, source BNP Paribas Real Estate

²² Nologues. L., « Les SAE : une vision renouvelée de l'offre d'accueil des entreprises en Île-de-France », Note Rapide n° 810, Institut Paris Région, juin 2019

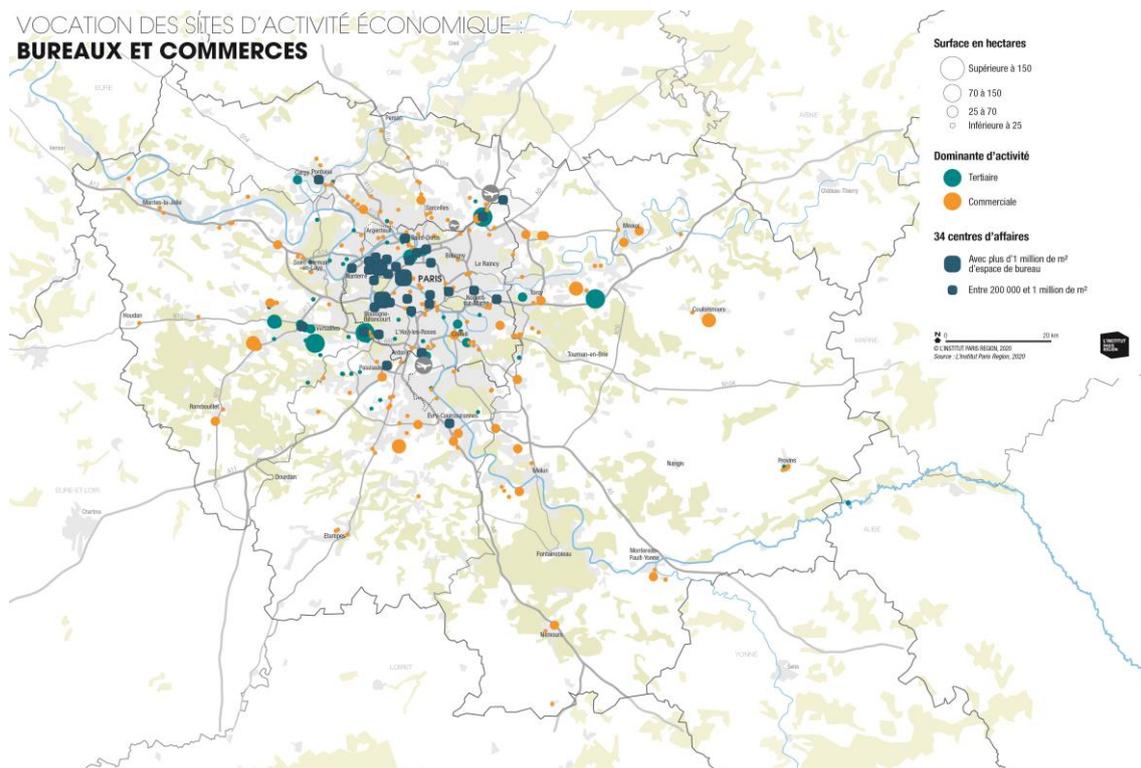
²³ Gillio N., Petit T., « Les conditions d'un retour des activités productives dans les métropoles », Note Rapide n° 847, Institut Paris Région, mai 2020



Un parc de bureaux diversifié dans une dynamique de renouvellement

En matière d'immobilier de bureau, l'Île-de-France dispose du plus grand parc d'Europe, le 3^{ème} au niveau mondial derrière Tokyo et New-York, avec 55 millions de m² identifiés. Plus particulièrement, 35 quartiers d'affaires – c'est-à-dire des quartiers denses spécifiquement dédiés à l'accueil de fonctions tertiaires supérieures – structurent le territoire francilien et offrent l'ensemble des services indispensables aux entreprises. La spécificité du marché francilien est d'offrir un large panel de choix d'implantation tertiaire, de la TPE aux grands groupes. Si les coûts immobiliers sont élevés dans Paris-Quartier Central des Affaires, les autres marchés de bureaux (Boulogne-Issy, Plaine Saint-Denis, Saint-Quentin-en-Yvelines...) sont très compétitifs au regard des autres métropoles, qu'elles soient françaises ou européennes. La dynamique de production neuve de bureaux, indispensable à la productivité des entreprises, s'appuie dorénavant très largement sur le renouvellement et la densification du parc existant. Dans un contexte où les entreprises privilégient les polarités existantes, les nouvelles polarités de bureaux qui pourraient permettre un aménagement plus équilibré du territoire peinent à émerger tandis que certains marchés périphériques peinent à conserver leur attractivité. Les conséquences de l'accélération brusque de la diffusion des pratiques de télétravail pour les emplois, consécutive aux mesures de distanciation sociale, sont quant à elles encore incertaines sur la géographie du parc tertiaire. Sur les besoins en surfaces de bureaux, plusieurs signaux attestent d'une réduction dont l'ampleur reste à évaluer mais qui sera nécessairement progressive.

VOCATION DES SITES D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE BUREAUX ET COMMERCE



Un immobilier logistique pour répondre à l'accroissement des flux

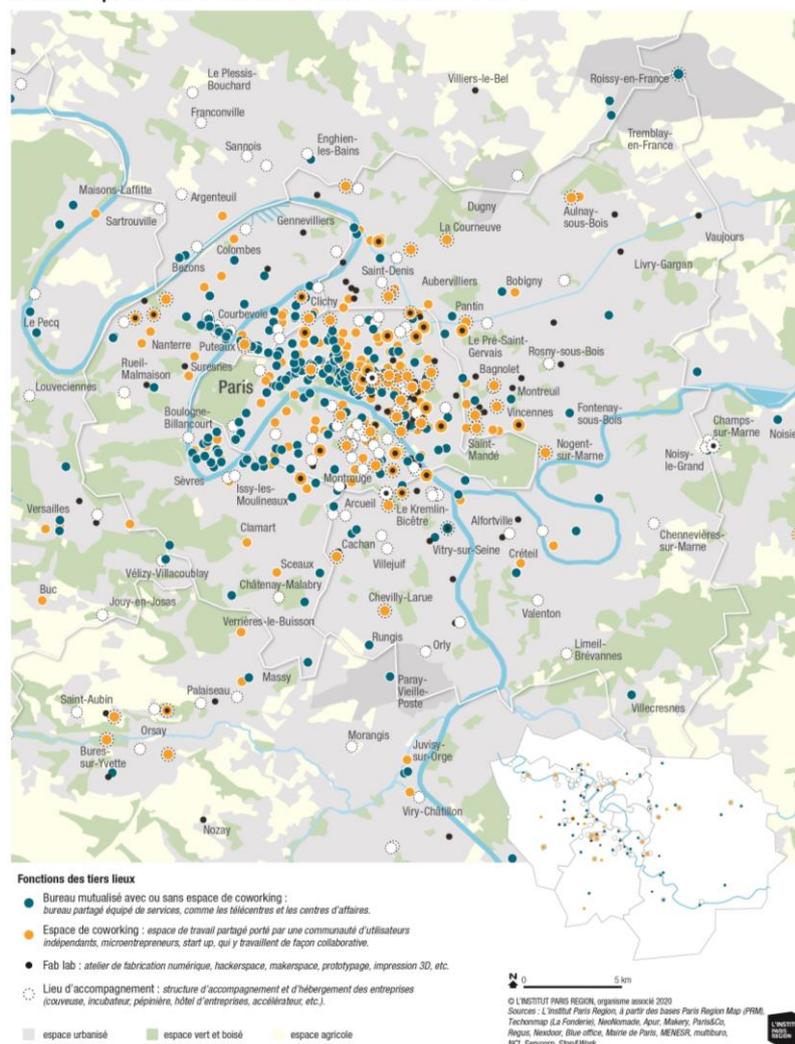
Le parc en immobilier logistique est estimé à 17 millions de m²²⁴, ce qui place la région Île-de-France comme le premier hub national. Au-delà du bassin de consommation, la logistique francilienne est portée par la situation de carrefour national et européen qu'est l'Île-de-France et par les plateformes d'échanges que sont Paris-CDG, le MIN de Rungis ou bien encore le port de Gennevilliers. La géographie du parc est intimement liée à ces plateformes d'échanges et aux axes routiers majeurs. Si la logistique cherche à s'implanter au plus près des bassins de consommation et d'emplois, et à réinvestir le cœur d'agglomération, la valeur du foncier est difficilement compatible avec les valeurs actuelles du marché de la logistique. Sans compter certaines réticences locales à accueillir ces fonctions jugées nuisantes. Ainsi, avant 2000, 20 % des surfaces d'entrepôts mises en chantier se sont localisées à l'intérieur de l'A86, 45% entre l'A86 et la N 104, et 35 % au-delà. Depuis 2000, la répartition est de respectivement 10%, 36% et 55%. Pourtant, le développement très important des flux logistiques intra-régionaux liés à l'essor du e-commerce et la réorganisation des distributeurs pose avec acuité la question de l'insertion de la fonction logistique au sein de la zone dense. Pour les entrepôts en périphérie, leur développement se heurtera à terme à la contrainte du zéro artificialisation nette. L'exploitation de friches urbaines et la densification du bâti ressortent comme les principaux leviers pour atteindre ces objectifs.

Une offre de tiers lieux en plein essor

Les tiers lieux, communément appelés « espaces de travail partagés et collaboratifs », ont essaimé en moins de 10 ans grâce aux réseaux à haut débit et aux technologies numériques qui ont rendu possible de nouveaux usages, de nouvelles formes de travail et d'organisations du travail (télétravail notamment). Ces lieux « tiers » (*third places* en anglais, lieu intermédiaire autre que le bureau et la maison) ont en commun de proposer des espaces communs facilement accessibles, connectés, pour créer du lien, échanger et travailler dans un environnement convivial. Aujourd'hui, bien qu'il soit difficile d'établir une statistique précise de leur nombre en Île-de-France tant leurs contours varient, la Région recense à fin août 2020 entre 900 et 1 000 tiers lieux tous types de sites confondus (y compris les espaces de *micro-working* dans les gares) en très grande majorité localisés à Paris et en petite couronne (départements 92, 93, 94).

²⁴ Source Dria

Carte des implantations de tiers-lieux en Île-de-France - Situation 2020

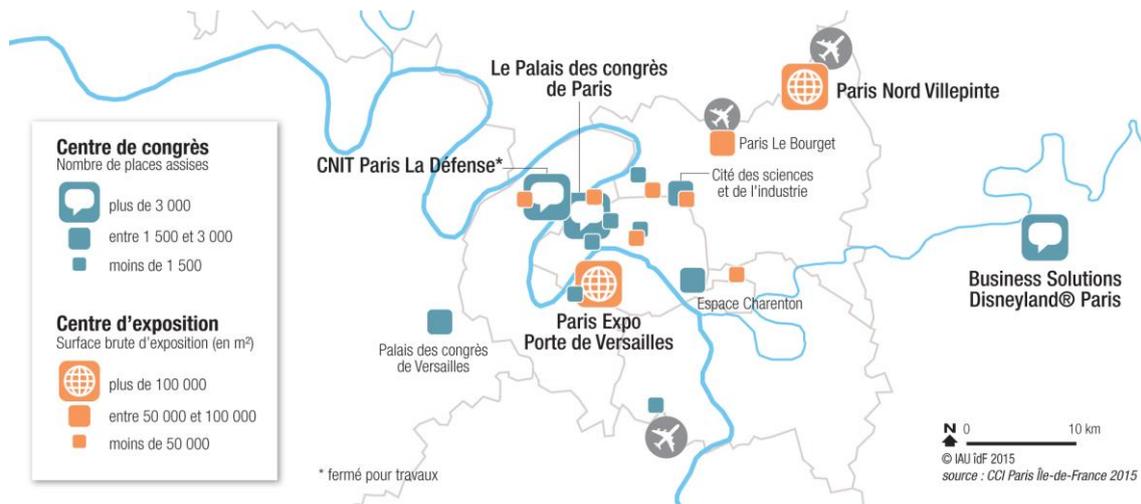


Une région capitale des congrès

Forte de son offre de centres de congrès et d'exposition avec notamment 304 lieux répertoriés par l'office de tourisme et des congrès de Paris, la région accueille plus de 1 000 congrès et 900 000 congressistes chaque année dont une grande partie de public international. Selon le classement ICCA, Paris se classe en tête pour le nombre de congrès accueillis, devant Lisbonne, Berlin, Barcelone, Madrid ou bien Vienne.

Ces événements d'affaires sont une vitrine économique pour de nombreuses filières économiques implantées en Île-de-France. Surtout, cette activité de congrès et d'exposition stimule une filière événementielle et permet des retombées importantes sur l'ensemble de l'économie présente. Ainsi, le tourisme d'affaires générait avant le déclenchement de la crise de la Covid-19 plus de 25 millions de nuitées par an, soit la moitié de l'ensemble des nuitées touristiques²⁵. Plus généralement, les congrès ont généré 1,5 milliard d'euros de retombées économiques en 2019.

²⁵ Source : Office de tourisme et des congrès de Paris, « L'activité des congrès en 2019 »,



Points d'attention pour le SRDEII 2022-2028

- Le départ de certaines activités de la zone dense pour des raisons immobilières ou foncières peut nuire à la compétitivité du territoire et poser des difficultés pour le fonctionnement urbain.
- La convivialité des espaces économiques participent de leur attractivité et de leur compétitivité.
- L'essor du télétravail peut avoir un impact potentiellement important sur le marché des bureaux et les critères de localisation des agents économiques.
- Une accélération du renouvellement du parc immobilier à destination des entreprises est à prévoir, pour des raisons environnementales, réglementaires et comportementales.
- Le tourisme d'affaires pourrait être durablement touché par une évolution du comportement des entreprises.

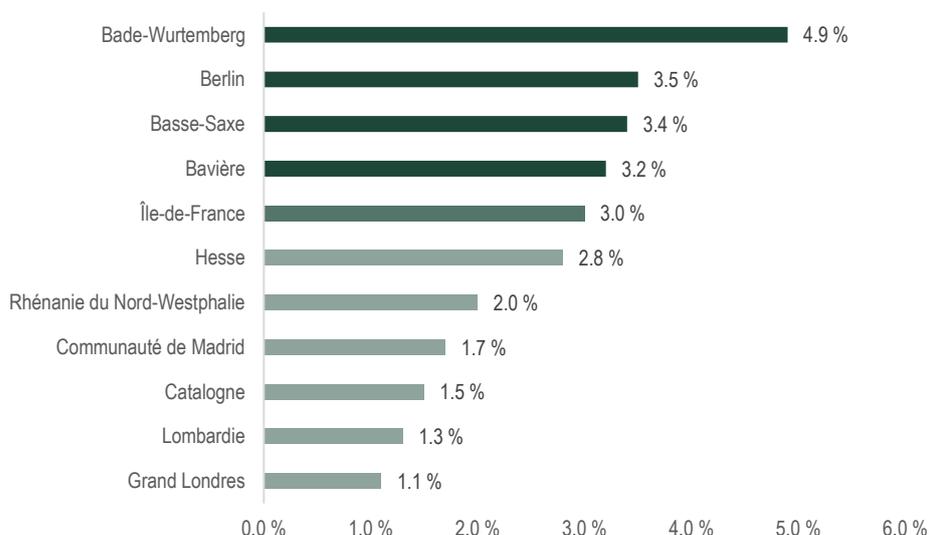
1.5 Un écosystème de recherche et d'innovation de haut niveau dans la compétition internationale

40 % des chercheurs français et 1^{ère} région européenne pour les dépenses de R&D

Près de 160 000 personnes travaillent dans la recherche publique et privée²⁶. Plus des deux tiers sont des chercheurs ou ingénieurs de R&D et comptent pour 40 % des chercheurs français. Elle totalise 35 % des effectifs nationaux de la recherche publique, avec une prépondérance des grands organismes publics comme le CNRS, l'Inserm ou le CEA, et 40 % de la recherche privée.

À ce capital humain s'ajoute un investissement soutenu dans la recherche. L'Île-de-France se place au 1^{er} rang en Europe pour les dépenses en R&D avec près de 20 milliards investis en 2017. Ce montant témoigne d'une capacité de création et d'innovation essentielle à la compétitivité internationale française. Elle consacre 3 % de son PIB²⁷ aux dépenses de recherche. Les activités de recherche privée représentent deux tiers des dépenses régionales et se concentrent essentiellement dans les grandes entreprises et établissements de taille intermédiaire, qui fournissent 90 % de l'effort de recherche, contre 10 % pour les PME et microentreprises. Deux tiers des dépenses de R&D privée se répartissent dans les activités de haute et moyenne technologie²⁸ et plus d'un quart des dépenses se fait dans les branches de services. La recherche francilienne est plus diversifiée que celle des autres régions françaises : ses trois premières branches de recherche – l'industrie automobile, l'industrie pharmaceutique, les activités informatiques et services d'information – concentrent moins de 40 % des dépenses de R&D privée.

Effort de recherche dans les principales régions européennes, en % du PIB



Sources : Insee et Eurostat, 2015 ou 2016, selon les dernières données disponibles

Une géographie de la R&D qui penche à l'ouest

Au niveau géographique, les établissements de recherche publique sont très concentrés à Paris, en proche couronne (Condorcet, Nanterre, Villejuif, Créteil...) et dans des sites d'excellence comme Paris-Saclay, Évry, Cergy-Pontoise ou encore Marne-la-Vallée. Ces localisations se distinguent des

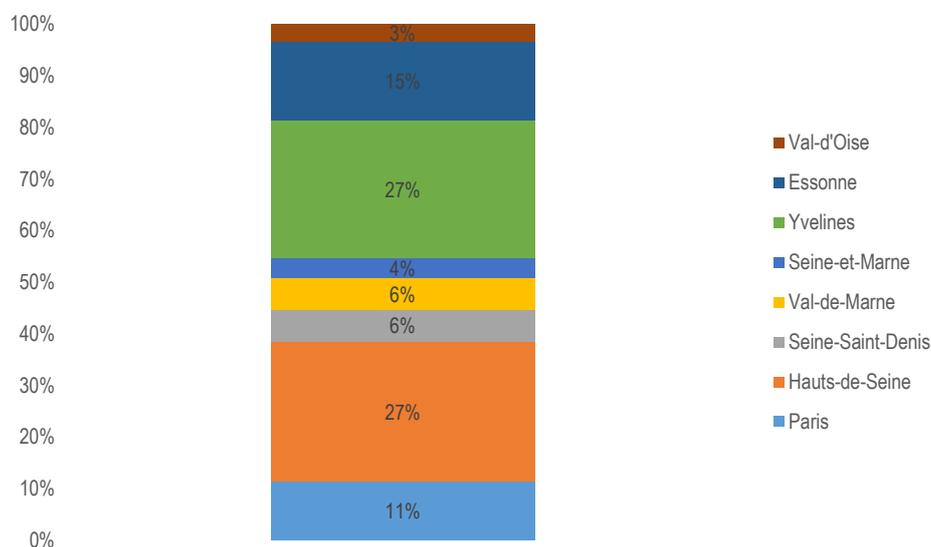
²⁶ Le personnel de recherche regroupe les personnes directement affectées à la R&D, de même que les personnes qui fournissent des services directement liés aux travaux de R&D, comme les cadres, les administrateurs et le personnel de bureau.

²⁷ Donnée 2015, source MESRI-SIES

²⁸ <https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php/Glossary:High-tech/fr>

implantations des établissements de R&D privée, fortement ancrés dans les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines et qui accueillent de grands centres de recherche et d'innovation (Technocentre Renault, PSA, Dassault Systèmes...).

Répartition par département des 13,5 Md€ des dépenses privées pour la recherche et le développement en 2016



Sources : MENESR, Enquêtes sur les dépenses de R&D

Les brevets, indicateur de la performance technologique de l'Île-de-France

L'Île-de-France est au 2^{ème} rang derrière la Bavière pour le nombre de demandes de brevets européens. En 2020, 6 500 demandes ont été déposées par des établissements franciliens sur un total de 10 500 à l'échelle nationale²⁹. Paris est le premier pôle d'innovation, qui concentre près de la moitié des demandes franciliennes. L'Île-de-France demeure une région innovante dans la mesure où ses demandes de brevets concernent des technologies clés : intelligence artificielle, internet des objets, sécurité, systèmes 3D, interfaces utilisateurs.

Demandes de brevets à l'OEB en 2020 par régions de l'Union Européenne

Région	Pays	2020	Evolution	Région	Pays	2020	Evolution
1 Bayern	DE	7 204	-7.6% ↓	11 Lombardia	IT	1 538	+3.0% ↗
2 Île-de-France	FR	6 507	-0.1% ↓	12 Auvergne-Rhône-Alpes	FR	1 463	+10.2% ↗
3 Baden Württemberg	DE	5 421	+0.9% ↗	13 Helsinki-Uusimaa	FI	1 460	+19.8% ↗
4 Nordrhein-Westfalen	DE	5 047	-4.5% ↓	14 Hovedstaden	DK	1 402	+3.3% ↗
5 North Brabant	NL	3 281	-12.6% ↓	15 South Holland	NL	1 017	+0.8% ↗
6 Stockholm	SE	2 382	-0.3% ↓	16 Västsverige	SE	815	+16.4% ↗
7 Niedersachsen	DE	1 969	+9.9% ↗	17 Emilia-Romagna	IT	771	+3.6% ↗
8 Hessen	DE	1 851	-9.2% ↓	18 Berlin	DE	674	-8.9% ↓
9 Rheinland-Pfalz	DE	1 820	+4.2% ↗	19 Eastern and Midland	IE	670	+7.4% ↗
10 Vlaanderen	BE	1 580	+1.7% ↗	20 Limburg	NL	641	+5.1% ↗

Sources : OEB

²⁹ Source OEB Patent Index 2020

Des structures de coopération en nombre

Lancés en 2004 sur l'ensemble du territoire français, les pôles de compétitivité font aujourd'hui partie du paysage de l'écosystème d'innovation. Au nombre de 6 en Île-de-France, ils rassemblent des entreprises de toutes tailles, des acteurs de la recherche et des établissements de formation pour développer des synergies et des coopérations autour d'un secteur d'activité précis³⁰.

Les pôles de compétitivité en Île-de-France

Pôles franciliens de compétitivité	Domaines d'activité	Nombre d'adhérents (source DIRECCTE 2018)
Astech	Aéronautique et spatial	372
Cap Digital	Transition numérique et écologique	1070
Finance Innovation	Fintech	481
Medicen	Santé	427
Moveo	Automobile et mobilité	538
Systematic	Deeptech	778

A noter que les pôles de compétitivité Vitagora, Cosmetic Valley, Elastopole et Novalog interviennent en Île-de-France mais sont rattachés à d'autres régions

La région Île-de-France dispose aussi de trois Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologie, qui portent les activités de valorisation économique et de transfert des résultats de la recherche publique sur le territoire de la région³¹ :

- La SATT LUTECH est adossée à Sorbonne Université et ses partenaires (Museum d'histoire naturelle, ENSCI-Les ateliers, Université Paris 2, Université technologique de Compiègne).
- La SATT IDF-INNOV recouvre l'Université de Paris (Universités Paris-Descartes, Paris-Diderot et Institut de physique du globe), la ComUE Sorbonne Paris-Cité, la ComUE Université Paris-Est, la ComUE Université Paris-Seine.
- La SATT PARIS-SACLAY sert les établissements du territoire Paris-Saclay : Université Paris-Saclay et Institut polytechnique de Paris

Plusieurs incubateurs liés à la recherche publique couvrent le territoire francilien :

- Incuballiance, fondée par l'Université Paris-Saclay, Centrale Supélec et le CEA
- Agoranov, fondée par l'ENS, Paris Tech, l'Université Paris Dauphine et Sorbonne Université
- Paris Biotech Santé, fondée par l'Université Paris Descartes, Centrale Paris, l'Inserm et l'Essec

Enfin, afin de soutenir plus efficacement les chercheurs sur son territoire, la Région concentre ses aides à la recherche sur des thèmes porteurs, autour desquels tout un réseau est constitué. Il s'agit des Domaines d'intérêt majeur (DIM). Concrètement, il s'agit de réseaux de recherche d'envergure internationale qui réunissent de nombreux acteurs (universités et écoles de l'enseignement supérieur, laboratoires de recherche, partenaires socio-économiques...), lesquels travaillent pour relever les défis de demain. La Région a labellisé 13 DIM :

- Math'innov – Soutenir les mathématiques fondamentales mais aussi leurs applications dans tous les secteurs où il y a un potentiel de rupture important (notamment industrie, énergie, santé/médecine, télécommunications).
- Matériaux anciens et patrimoniaux (MAP) – Réseau intégrant les acteurs économiques et sociaux du monde du patrimoine et de sa valorisation, qui vise à étudier des collections des patrimoines culturels et naturels, afin de comprendre l'histoire des matériaux (origine, restauration, usages culturels/politiques/symboliques, conservation...).
- Science et ingénierie en région Île-de-France pour les technologies quantiques (SIRTEQ) – Des applications se trouvent dans les mécanismes biologiques, les GPS, la sécurisation des transferts des données; le DIM apportera la structuration nécessaire à la participation francilienne au projet européen en préparation sur les technologies quantiques.
- Islam en Île-de-France – Histoire, culture et société, qui intégrera 2 projets complémentaires : Les islamismes en Île-de-France - tensions territoriales et luttes idéologiques au cœur de la République ; Le patrimoine manuscrit philosophique arabe et syriaque en Île-de-France et ailleurs.

³⁰ Ministère de l'Économie

³¹ Source : Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

- Astrophysique et conditions d'apparition de la vie (ACAV+) - Réunit des compétences multiples (physique, chimie, instrumentation, calcul, ...) autour d'enjeux tels que l'exploration du système solaire, la formation des étoiles, l'évolution de l'univers.
- Ruptures en sciences des solides poreux (Respore) – Étudier les matériaux poreux et leurs applications, notamment dans les énergies renouvelables, les sciences environnementales et la sécurité, la santé et les biotechnologies.
- Thérapie génique – Accélérer le développement de la thérapie génique et conforter, à l'aune de la médecine personnalisée, le rang qu'elle occupe parmi les stratégies thérapeutiques les plus innovantes et prometteuses.
- Un monde, une seule santé (One Health) – Soutenir la recherche et le développement de la communauté francilienne dans le domaine de l'infectiologie, en se fondant sur la triade Santé environnementale, Santé humaine et Santé animale, domaines indissociables compte tenu de leurs étroites interactions.
- Empowering Life Sciences with Innovative Technologies – Technologies innovantes pour les sciences de la vie (ELICIT) – Soutenir des projets de recherche interdisciplinaires correspondant notamment à la création de technologies de rupture pour la biologie.
- Sciences du texte et connaissances nouvelles, dont la première pierre est le Projet de recherche sur l'attribution d'auteur (PRADA)
- Qualité de l'air, impacts sanitaires et innovations technologiques et politiques (QI²)
- Longévité et vieillissement
- Réseau francilien en sciences informatiques (RFSI)

Innov'up, le dispositif d'aide régionale dédiée à l'innovation

Plus de 340 entreprises sont soutenues chaque année via ce dispositif qui accorde des subventions aux projets d'innovation portés par les entreprises³². 60 % des projets développent des nouvelles technologies, avec une propension de plus en plus forte aux dépôts de brevets. Deux-tiers des bénéficiaires ont atteint la phase de commercialisation 2 ans après octroi de l'aide.

Plus large que la R&D, la capacité à innover est une composante clé de l'écosystème régional. L'Île-de-France est une terre d'innovation reconnue à l'échelle européenne et mondiale. Du centre de Paris à la grande couronne, l'innovation s'inscrit dans le territoire francilien à des échelles et à des niveaux différents, de la start-up à la grande entreprise, au centre de R&D, au cluster ou au campus. L'innovation est technologique mais elle est aussi sociale, organisationnelle, d'usage, citoyenne... Elle est par essence difficilement mesurable. Bpifrance est un acteur clé, avec la Région, du soutien à l'innovation à destination des entreprises franciliennes. 7 000 entreprises franciliennes ont par exemple reçu une aide à l'innovation de Bpifrance entre 2013 et 2018 : 59 % des entreprises aidées ont moins de cinq ans et 48 % des aides à l'innovation ont été octroyées à des entreprises du numérique et des technologies de l'information et de la communication. Ceci s'explique par la présence en Île-de-France de nombreuses entreprises du numérique : les unes sont des *pure players*, intervenant directement dans ce domaine (jeux vidéo, e-commerce, plateformes web, éditions de logiciels...) ; les autres accompagnent les administrations et les entreprises d'autres secteurs (commerce, médias, industrie, tourisme...) dans leur transformation par le digital. La dynamique de l'écosystème numérique francilien est portée par de nombreux acteurs clés. En première ligne, une myriade de start-up³³ intègrent le numérique dans leurs modèles économiques et leurs propositions de valeur. Les pôles de compétitivité jouent aussi un rôle important, comme Cap Digital et Systematic. Outre le numérique, l'ingénierie, les études techniques et la R&D bénéficient de près de 15 % des aides de la Bpi. L'analyse des aides reçues par les entreprises innovantes révèle également la géographie de l'innovation en Île-de-France et sa tertiarisation. Paris et les Hauts-de-Seine concentrent 69 % des entreprises aidées, notamment du fait du poids économique de ces deux départements et du profil des entreprises qui y sont implantées.

Points d'attention pour le SRDEII 2022-2028

- Les coopérations entre recherche et industrie, grands groupes et PME, entre filières technologiques ou secteurs applicatifs, sur l'ensemble du territoire francilien sont l'une des clés d'un écosystème d'innovation performant.

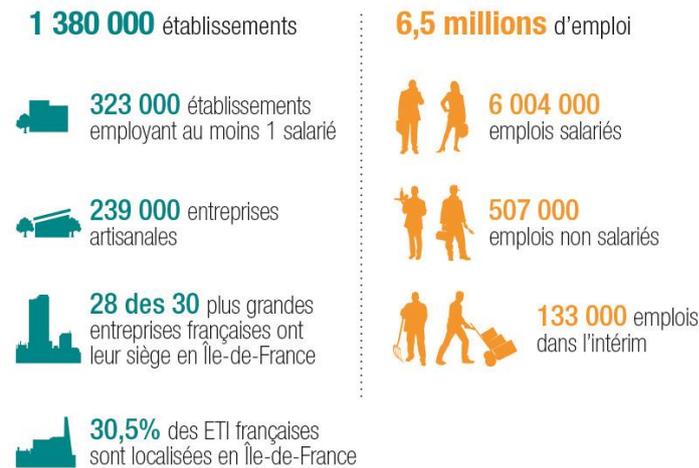
³² Source Edater 2018-2020

³³ Plus de 7 700 start-up en Île-de-France début 2021 selon Dealroom

1.6 Un tissu économique de rang métropolitain

L'Île-de-France est dotée d'un écosystème économique parmi les plus denses du monde, qui fait cohabiter un réseau d'affaires de dimension internationale, un tissu d'entreprises de la 2^{ème} région industrielle française et une économie au service d'une population de 12 millions et de 47 millions de touristes. Les interactions entre ces différents piliers de l'économie francilienne sont fortes, la performance de l'un étant intimement liée aux deux autres.

Les entreprises et l'emploi en Île-de-France

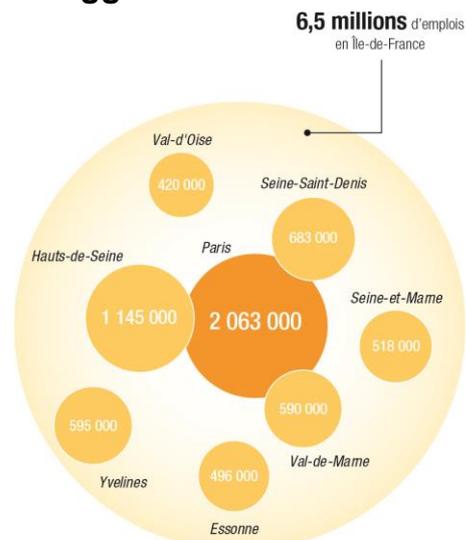


© L'INSTITUT PARIS REGION 2020

Sources : Insee Estel au 31/12/2019, REE situation fin 2018, Darès au 31/12/2019, CMA Île-de-France situation fin 2019, Global Fortune 500 situation fin 2019, L'Institut Paris Region

Une polarisation de l'emploi au cœur de l'agglomération

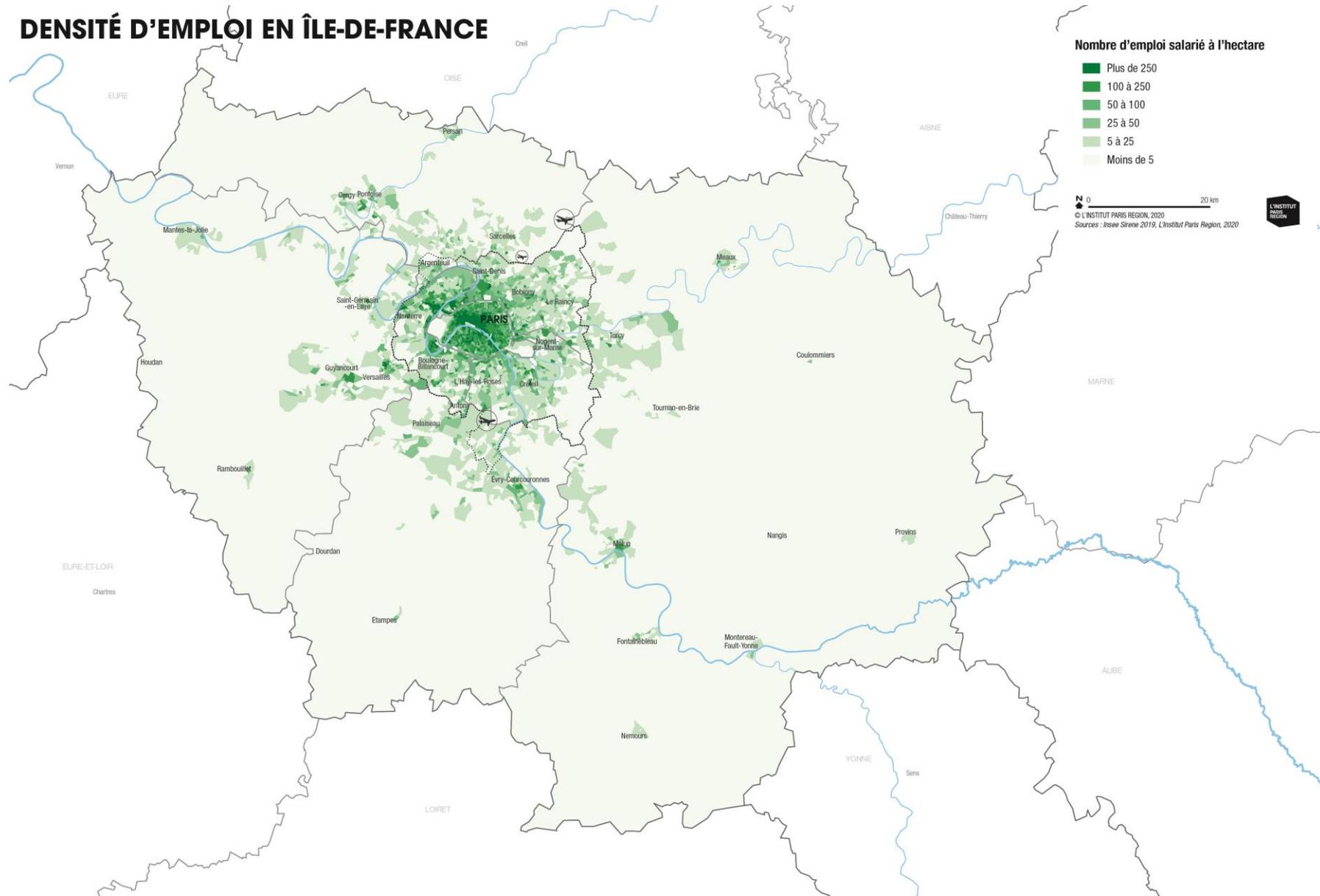
La géographie de l'emploi francilien se caractérise par un gradient de densité du centre de Paris vers sa périphérie. Si dans les années 70-90's, un processus de desserrement du centre vers la périphérie, et principalement les villes-nouvelles, était à l'œuvre, l'entrée de l'Île-de-France dans l'ère de la globalisation dans les années 2000 marque un tournant. La croissance de l'emploi est depuis plus polarisée sur les territoires du cœur d'agglomération dotés d'une très bonne desserte en transports collectifs, inversant la tendance précédente.



© L'INSTITUT PARIS REGION 2020
Source : Insee Estel 2019

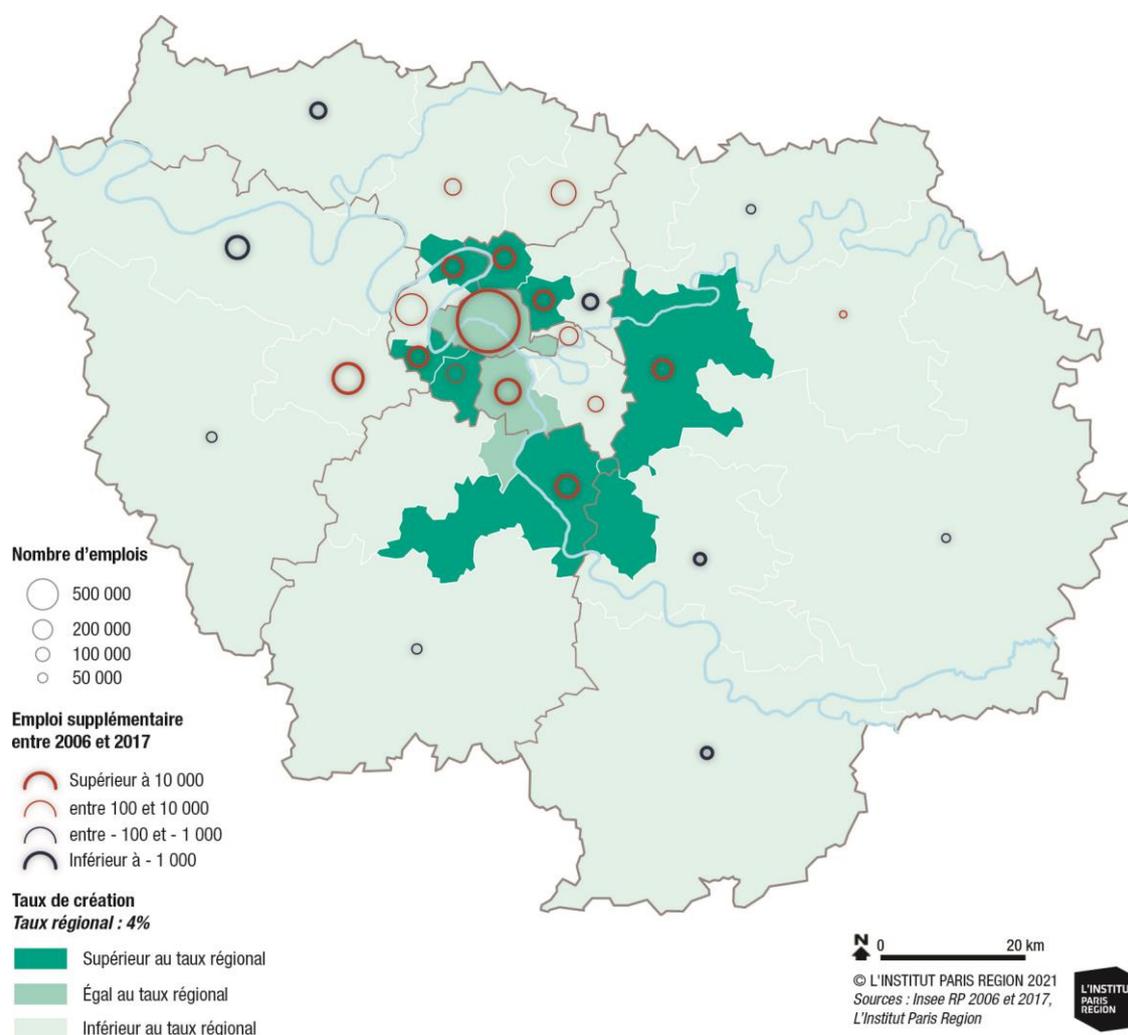


DENSITÉ D'EMPLOI EN ÎLE-DE-FRANCE



En volume, la croissance de l'emploi est particulièrement marquée dans le périmètre de la Métropole du Grand Paris. Surtout, les bassins d'emploi centraux³⁴ de Plaine Commune, Grand Paris Seine Ouest, Boucle Nord de Seine, Est Ensemble et Vallée Sud Grand Paris affichent des croissances relatives supérieures à la moyenne régionale. Si la tendance générale est à une croissance de l'emploi moins forte à mesure que l'on s'éloigne du cœur d'agglomération, certains territoires de seconde couronne sont dans une dynamique de croissance grâce à la spécificité de leur tissu économique local ou la présence d'équipements structurants. Marne-la-Vallée (tourisme et loisir), Porte Sud du Grand Paris (industrie et logistique) ou bien encore Versailles Saclay (R&D) affichent ainsi une croissance marquée en volume et relative de l'emploi. D'autres moteurs en dehors de l'économie métropolitaine sont sources de croissance de l'emploi sur ces territoires périphériques : la construction, l'action sociale et la santé, l'hébergement restauration... Les territoires où ces activités plus directement liée à la population représentent une part significative du tissu économique semblent moins exposés aux aléas conjoncturels.

L'emploi et son évolution par bassins d'emploi

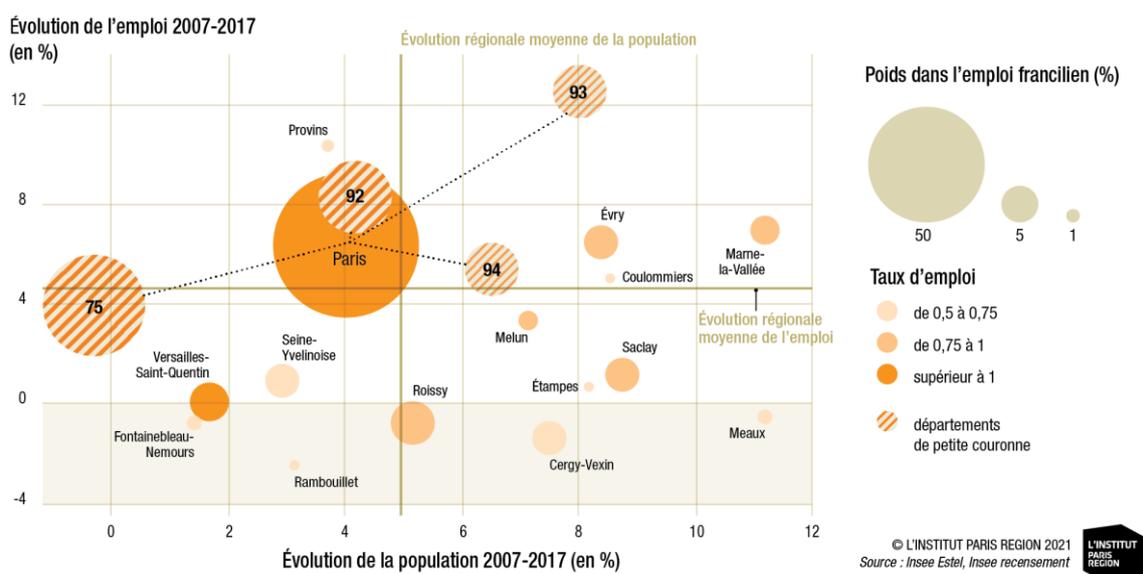


³⁴ Depuis le SRDEII 2017-2021, l'Île-de-France est découpée en 25 bassins. L'une de leurs particularités est de constituer l'échelle de référence pertinente pour identifier les besoins en compétences au regard des enjeux économiques des territoires (et plus particulièrement les métiers en tension), et définir une offre de formation professionnelle, à la fois initiale (en particulier l'apprentissage) et continue, et d'orientation tout au long de la vie adaptée aux réalités du tissu économique et aux besoins des populations.

Population active et emplois : une localisation pas forcément corrélée

L'emploi se révèle plus concentré géographiquement que la population et dessine une région avec une diversité de configurations territoriales. Cette mise en regard des emplois présents sur un territoire avec la population résidente active permet de mesurer des taux d'emploi³⁵ qui rendent compte des spécialisations fonctionnelles des territoires, mais peuvent masquer des désajustements possibles entre les types d'emplois offerts et les profils des actifs résidents. Les configurations territoriales sont très diverses avec des taux d'emploi sensiblement plus élevés en cœur de métropole. Les évolutions attestent alors, dans la plupart des cas, des inadéquations entre les évolutions économiques et démographiques.

Évolution comparée de l'emploi et de la population par zone d'emploi



Les zones d'emploi³⁶ en dehors de l'agglomération parisienne affichent les taux d'emploi les plus faibles de la région : entre deux et trois emplois sur leur territoire pour quatre actifs résidents. Pour un certain nombre d'entre elles, ce profil résidentiel s'est encore renforcé depuis dix ans avec une croissance démographique supérieure à la moyenne régionale, à l'instar de Coulommiers, Étampes et Meaux. Ce faisant, moins de 40 % des actifs de ces zones y travaillent, soit les parts les plus faibles observées dans la région, avec la zone d'emploi de Rambouillet.

À l'opposé, l'hyperpolarité de la zone d'emploi de Paris s'intensifie avec un taux d'emploi déjà supérieur à 1 et qui tend à augmenter. La croissance de l'emploi est significativement plus forte que celle de la population active, qui elle, évolue dans les mêmes proportions que la tendance régionale. Des disparités sont toutefois à noter au sein de ce vaste territoire. Si dans le Val-de-Marne, emplois et population active résidente augmentent au rythme régional, les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis voient leur nombre d'emplois augmenter pratiquement deux fois plus rapidement que celui de leurs actifs résidents. Ce renforcement économique à l'échelle départementale ne s'accompagne pas nécessairement d'une meilleure adéquation emploi-actif résident. Ainsi, en Seine-Saint-Denis, département le plus dynamique en termes de créations d'emploi sur la période (+1,6% par an), la moitié des emplois sont occupés par des non-résidents, tandis que le taux de chômage des Séquanodionysiens est structurellement très élevé. Paris intra-muros connaît une situation particulière marquée par une quasi-stagnation de sa population active alors que l'emploi y augmente.

Exception faite de Versailles-Saint-Quentin, dont le taux d'emploi est aussi supérieur à 1, les autres zones d'emploi de l'agglomération accueillent entre trois et quatre emplois pour quatre actifs, soit un

³⁵ Taux d'emploi = rapport entre le nombre d'emplois localisés sur un territoire et le nombre d'actifs (occupés + chômeurs) qui y résident (15-64 ans). Cet indicateur permet ainsi d'informer sur l'attractivité du territoire. Par exemple, lorsqu'il est inférieur à 1, le nombre d'emplois sur le territoire est inférieur au nombre de résidents actifs (ayant un emploi et chômeurs), un territoire qualifié de résidentiel.

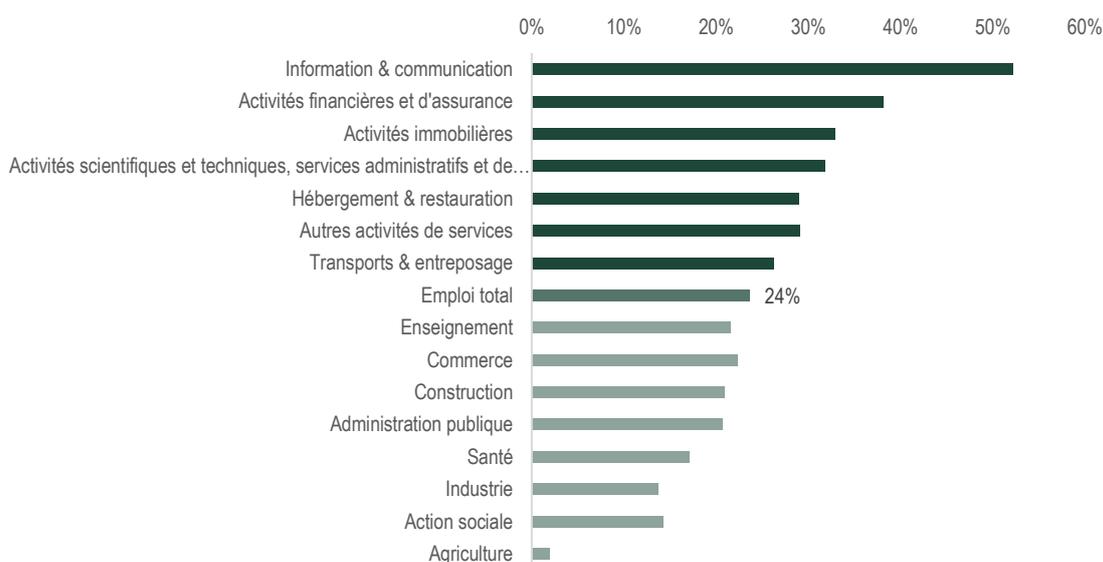
³⁶ Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main-d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts. Ce découpage est la maille pour la diffusion de données par l'INSEE et est adapté pour l'étude du marché du travail.

taux d'emploi proche de 1. Toutefois, là encore, moins de la moitié des actifs travaillent et résident au sein de leur zone d'emploi. Ces territoires, qui ressortent comme équilibrés à travers ce prisme habitat-emplois, ont connu une croissance plus forte de leur population en comparaison avec la moyenne régionale. Surtout, un lien ressort, celui entre dynamisme démographique et dynamisme de l'emploi.

Une économie diversifiée affichant des spécificités sur le tertiaire supérieur

L'Île-de-France se distingue par sa spécificité sectorielle dans les activités dites du tertiaire supérieur. Notamment, alors que la région concentre 24 % de l'emploi français, plus de la moitié des emplois nationaux du secteur de l'information & communication et plus du tiers des emplois nationaux du secteur des activités financières et d'assurance sont localisés dans la région.

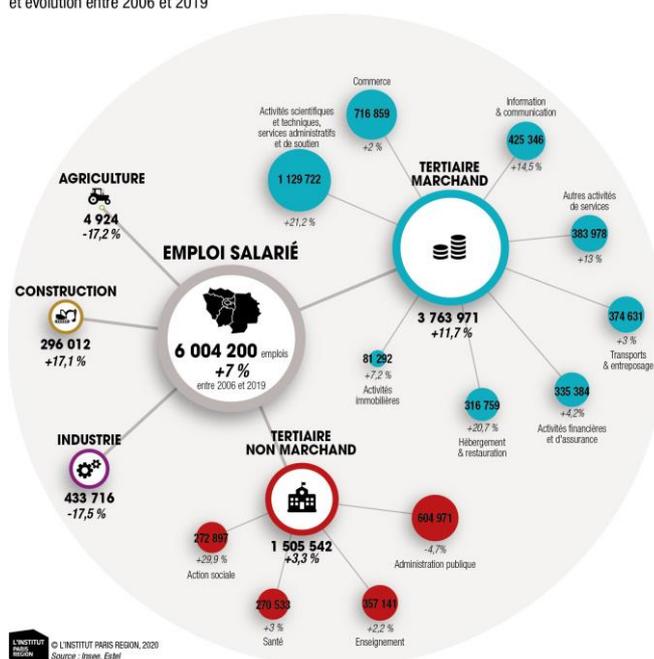
Part de l'emploi en France localisée en Île-de-France par secteur d'activités



Source Estel, données au 31/12/2019

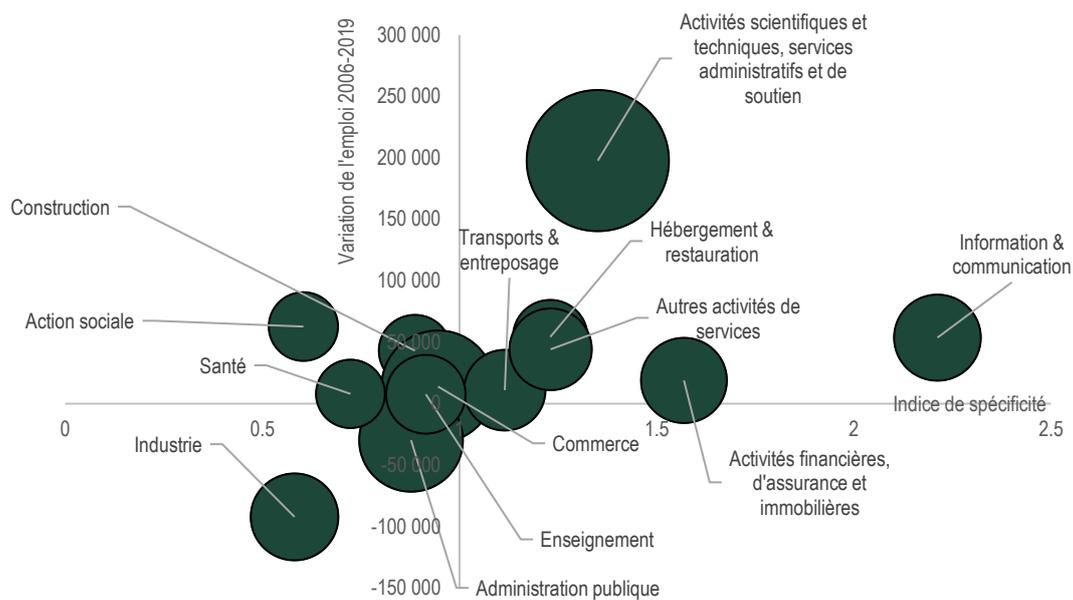
Répartition des emplois salariés en Île-de-France par grands secteurs en 2019 et évolution entre 2006 et 2019

Les services marchands constituent de très loin la première source de croissance de l'emploi. Les activités scientifiques et techniques, et de l'information & la communication affichent les croissances les plus dynamiques. Ces trajectoires des pans de l'économie à forte valeur ajoutée ne doivent pas masquer le dynamisme tout aussi fort de l'économie présente, au premier rang duquel figurent l'hébergement et la restauration. La croissance des emplois liés à la construction témoigne quant à elle de la dynamique de construction immobilière dans la région et des chantiers d'équipements publics, au premier rang desquels figure le Grand Paris Express.



L'INSTITUT PARIS REGION © L'INSTITUT PARIS REGION, 2020 Source : Insee, Estel

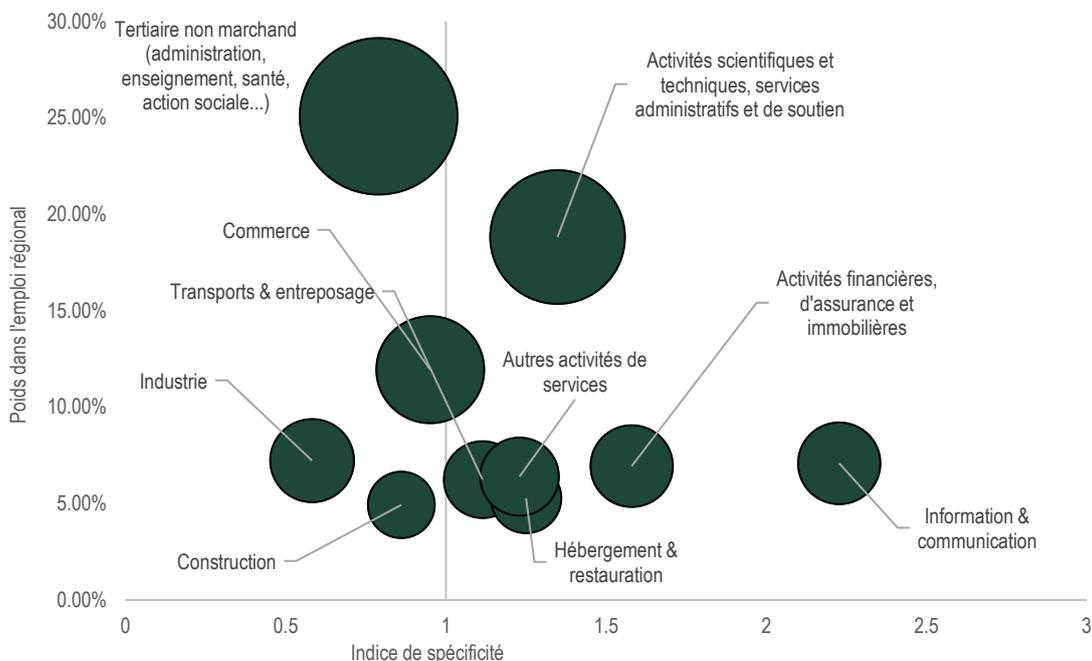
Indice de spécificité et variation de l'emploi 2006-2019 des principaux secteurs d'activités



Source ESTEL – emploi salarié – données au 31/12/2019

Grille de lecture : les cercles représentent les principaux secteurs d'activités et sont proportionnels au nombre d'emploi en 2019. Plus les cercles sont situés au-dessus de l'axe des abscisses, plus les secteurs d'activités ont enregistré une croissance de l'emploi entre 2006 et 2019 (graphique du haut). Plus les cercles sont situés à droite de l'axe des ordonnées, plus les secteurs d'activités sont sur-représentés en Île-de-France par rapport à la norme nationale (graphique du bas).

Indice de spécificité et poids dans l'emploi total des principaux secteurs d'activités



Source ESTEL – emploi salarié – données au 31/12/2019

Les activités scientifiques et techniques, services administratif et de soutien

Premier secteur d'activités du tertiaire marchand, il regroupe les activités qui requièrent un niveau de formation élevé et apportent aux utilisateurs des connaissances et compétences spécialisées :

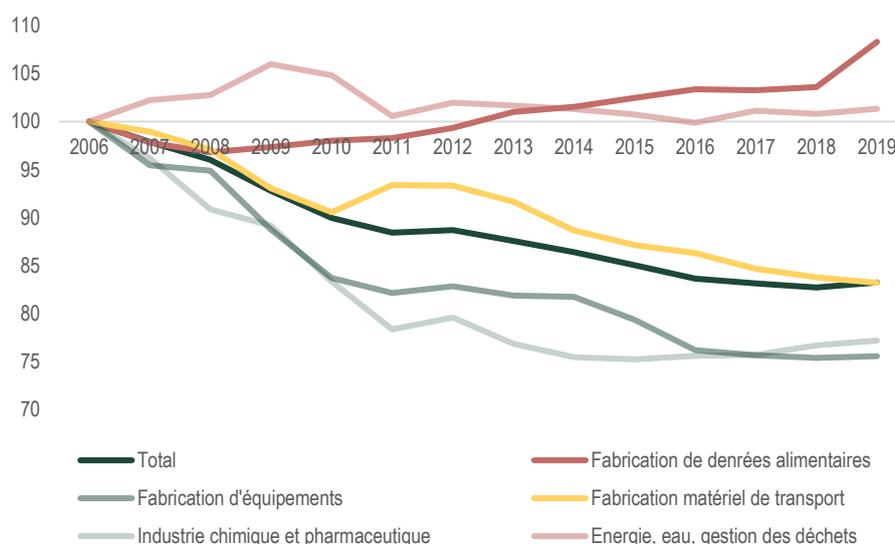
- Activités juridiques et comptables
- Activités des sièges sociaux et de conseil de gestion
- Activités d'architecture et d'ingénierie
- Activités de contrôle et analyse techniques
- Recherche & développement scientifique
- Publicité et études de marché
- Activités spécialisées de design, photographiques, traduction et interprétation
- ...

L'Île-de-France, la 2^{ème} région industrielle de France

L'Île-de-France accueille 14 % de l'emploi industriel français, une part stable depuis 15 ans, soit 448 500 emplois fin 2019³⁷. L'Île-de-France est ainsi la 2^{ème} région industrielle, derrière l'Auvergne-Rhône-Alpes et devant Grand Est.

À travers ce prisme, l'emploi dans l'industrie pèse pour 7 % des emplois franciliens. Sur 15 ans, l'industrie francilienne a perdu 100 000 emplois, une proportion de l'emploi plus importante que celle enregistrée à l'échelle nationale. La trajectoire semblait se stabiliser dans la période très récente. Dans le détail, les secteurs des industries agroalimentaires et de l'énergie-eau-gestion des déchets enregistrent une croissance de leurs effectifs tandis que l'industrie manufacturière et l'industrie chimique et pharmaceutique voient une érosion de leurs effectifs.

Emploi dans l'industrie – base 100 2006



Source Estel

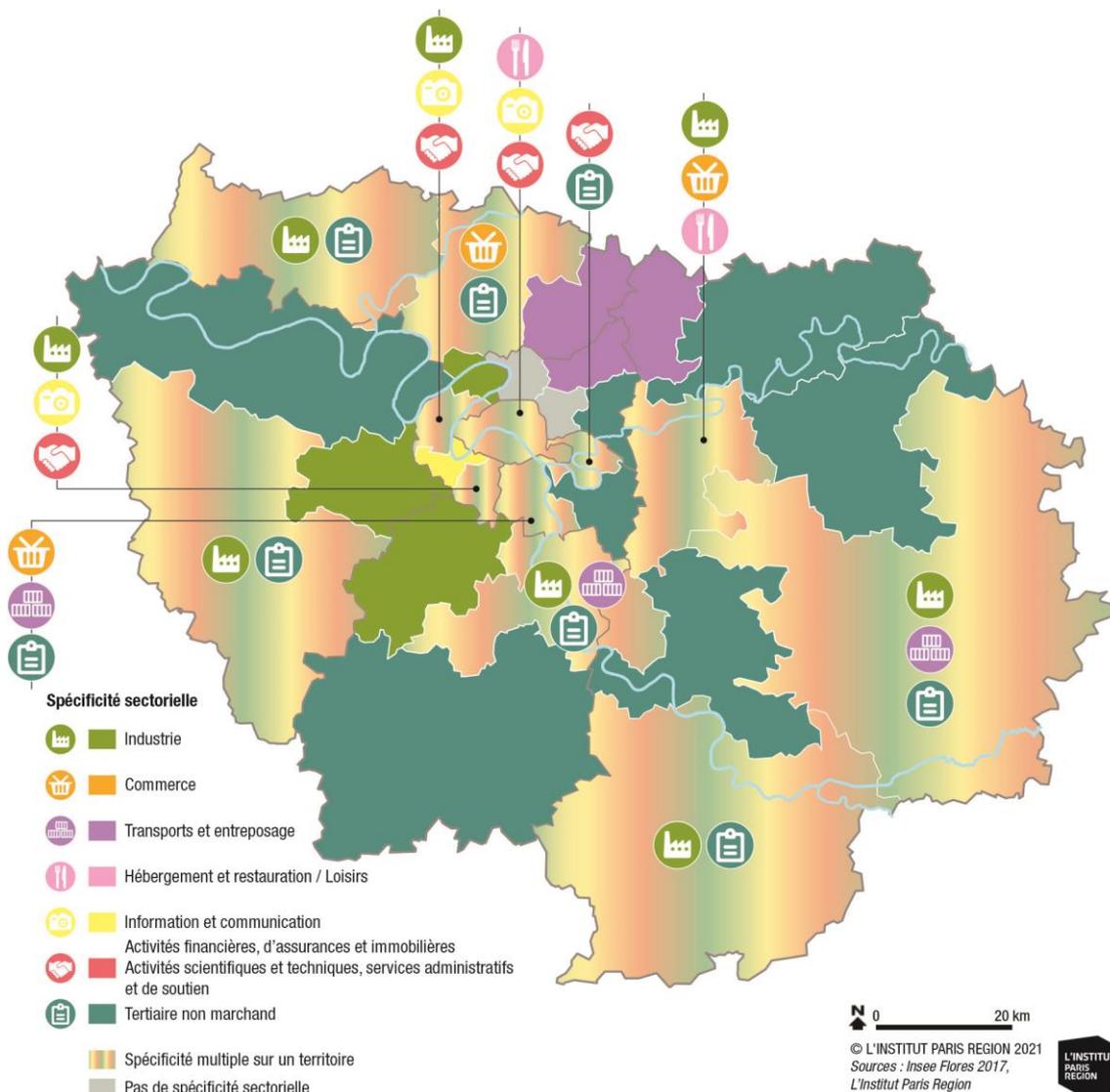
³⁷ Nomenclature Insee NA5 utilisée, code TBE

Cette lecture purement sectorielle qui indiquerait une baisse importante des activités industrielles est à nuancer. L'industrie entendue ici relève très largement des activités de fabrication. Or les mutations des secteurs industriels depuis 30 ans montrent une externalisation de certaines fonctions exercées dans l'industrie qui sont comptabilisées dans les services. Une approche sectorielle plus fine permet d'identifier des activités de services aux frontières des activités industrielles : les activités informatiques et services d'information emploient 240 000 salariés en Île-de-France, la recherche et développement scientifique 60 000 salariés, les télécommunications 45 000 salariés, les autres activités spécialisées, scientifiques et techniques plus de 30 000 salariés...

Des spécificités territoriales

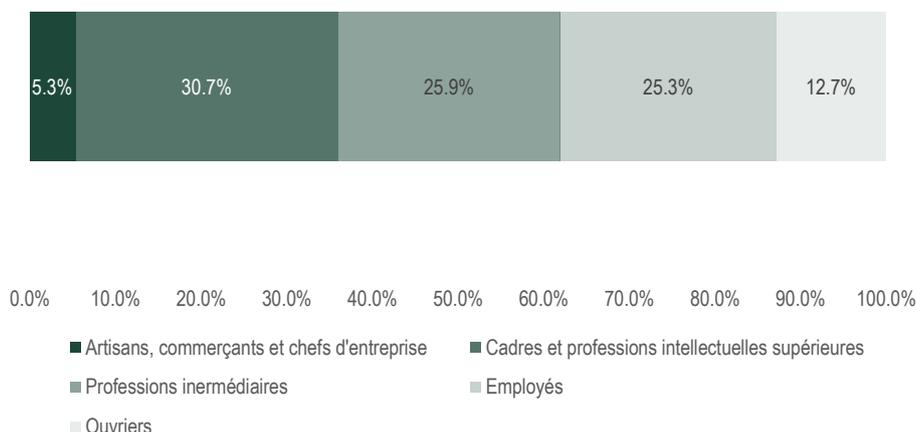
La force de l'économie francilienne, qui est de présenter une diversité de la nature des activités accueillies sur son territoire, se reflète directement sur les bassins d'emploi. S'ils apparaissent diversifiés d'un point de vue des secteurs d'activité représentés, quelques spécificités locales peuvent être mises en avant. Les bassins d'emploi du cœur d'agglomération affichent des spécificités de leur tissu économique sur les activités des secteurs de la finance, de l'information et de la communication, des activités scientifiques et techniques et plus généralement des services administratifs et de soutien. L'industrie n'est pas qu'une spécificité économique propre aux bassins d'emploi périphériques. Le tertiaire non marchand, le commerce et les activités d'hébergement, restauration et loisirs sont une composante importante du tissu économique de nombre de bassins d'emploi, y compris dans le cœur d'agglomération.

Spécificité du tissu économique par bassins d'emploi



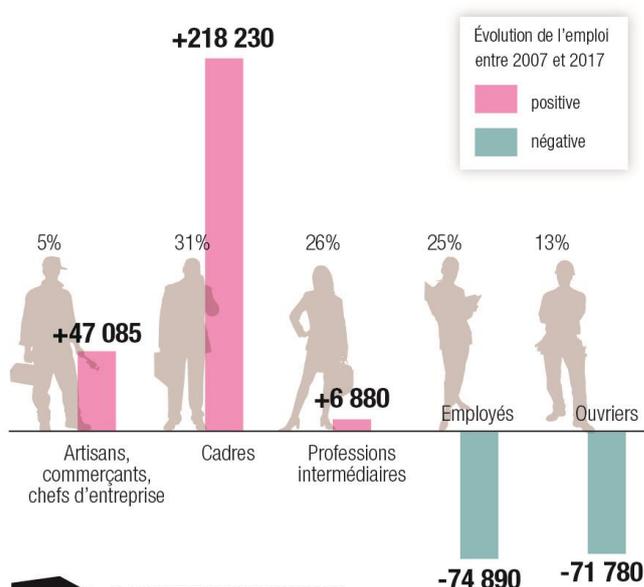
L'emploi qualifié, socle de la productivité et de la croissance

Actifs occupés par catégorie socioprofessionnelle (CSP)



Source RP 2017

Évolution de l'emploi entre 2007 et 2017 en Île-de-France



La part des cadres dans l'emploi dépasse les 30 %, contre 15 % en province. L'économie francilienne s'appuie de plus en plus sur une main d'œuvre qualifiée. Entre 2007 et 2017, le nombre de cadres a ainsi augmenté 30 fois plus vite que celui des professions intermédiaires. Ces plus qualifiés portent la croissance de l'emploi, ce qui explique l'écart croissant entre le PIB par emploi francilien et celui des autres régions³⁸.



© L'INSTITUT PARIS REGION 2020
Sources : Insee, RP 2007 et 2017 exploitation complémentaire

³⁸ Emmanuel Thioux, Mickaël Le Priol, Pascale Leroi, L'emploi qualifié stimule la productivité et la croissance en Île-de-France, Insee Analyses Île-de-France n°78, février 2018

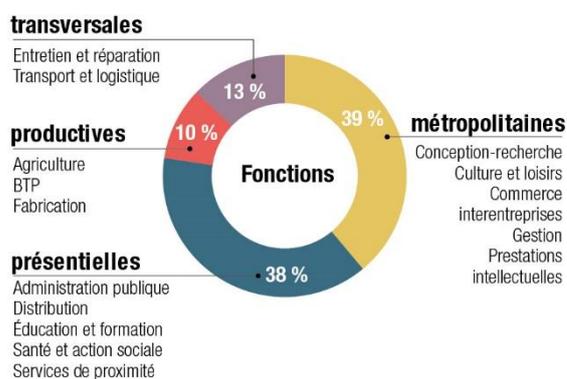
Fonctions³⁹ métropolitaines et présentes, les deux piliers de l'économie francilienne

Spécifiques de l'économie francilienne, les emplois des fonctions métropolitaines ne cessent de croître depuis 30 ans. Plus de la moitié est occupée par des cadres. Ainsi 43 % des cadres des fonctions métropolitaines de la France sont localisés en Île-de-France. Tout aussi importantes en effectifs, les fonctions présentes sont également en croissance. Elles sont moins caractéristiques de l'économie régionale et moins axées sur les actifs les plus qualifiés. Ces deux fonctions représentent à elles deux près de 8 emplois franciliens sur 10. À l'inverse, les fonctions productives et transversales perdent des effectifs dans la plupart des intercommunalités.

Les trois fonctions les plus spécifiques de l'économie francilienne sont Culture-Loisirs (journalistes, auteurs, cadres et ouvriers du spectacle, moniteurs...), Conception-Recherche (chercheurs, ingénieurs, techniciens) et Prestations intellectuelles (avocats, architectes, juristes, interprètes, chefs de projets informatiques...).

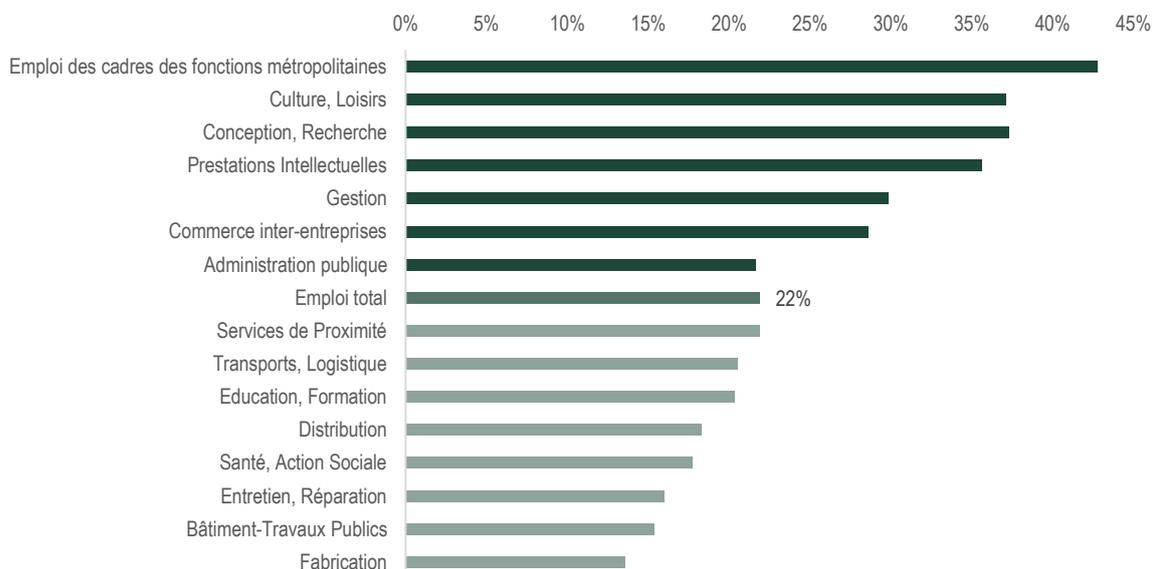
Plus de 36% des emplois nationaux de ces trois fonctions sont localisés en Île-de-France. La fonction Prestations intellectuelles est la plus dynamique de toutes avec un taux annuel de croissance de 4,7 % en moyenne entre 1990 et 2016. La fonction Culture-Loisirs a enregistré quant à elle sur la même période une croissance annuelle moyenne de 3 %. La fonction Conception-Recherche (chercheurs, ingénieurs, techniciens), augmentait de 0,9 %, une rythme peu élevée par rapport aux deux fonctions précédentes et qui ralentit entre 2006 et 2016.

Répartition des emplois par fonction en 2016 en Île-de-France



© L'INSTITUT PARIS REGION, 2020
Source : Insee, RP 1990, 2016

Part de l'emploi national localisée en Île-de-France par fonctions



Source Insee RP 2017

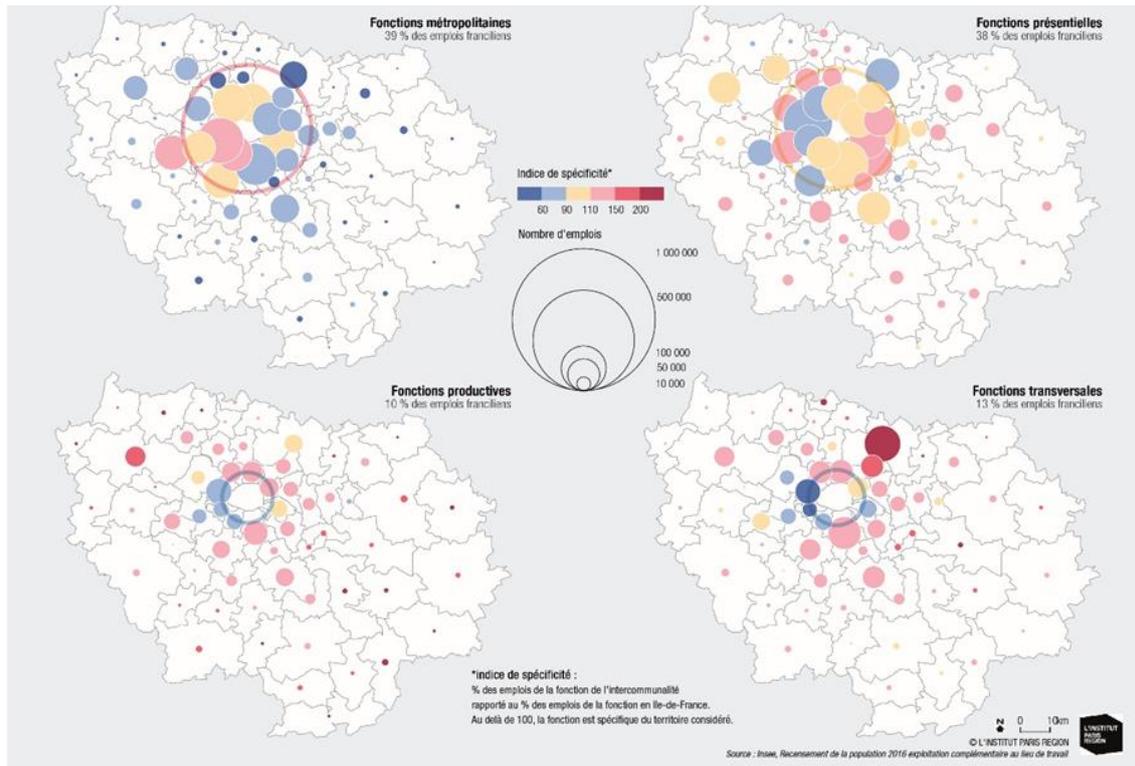
³⁹ Cette approche est une analyse des fonctions remplies par les actifs, résultant de la profession qu'ils occupent. Les professions sont réparties en quinze fonctions, certaines d'entre elles interviennent dans les différentes étapes de la production, d'autres sont plutôt tournées vers les services à la population. Les fonctions exercées sont transversales par rapport aux secteurs d'activité

Si les fonctions métropolitaines sont emblématiques de l'économie francilienne, elles sont concentrées sur un petit nombre de territoires. Ainsi Paris et Paris Ouest la Défense concentrent près de la moitié de ces emplois franciliens (respectivement 36 % et 13 %). Elles sont spécifiques de cinq intercommunalités où elles occupent une part des emplois significativement supérieure à la moyenne régionale : majoritaires à Paris Ouest la Défense (60 %) et Grand Paris Seine Ouest (58 % de l'emploi), elles sont aussi très présentes à Saint-Quentin-en-Yvelines, Paris et Vallée Sud Grand Paris (entre 48 % et 44 %). Entre 2006 et 2016, « seulement » la moitié des intercommunalités enregistre un gain d'emplois métropolitains et 94 % de ces nouveaux emplois se sont concentrés dans neuf intercommunalités situées dans la métropole du Grand Paris. Les croissances les plus élevées sont celles de Plaine Commune et Boucle Nord de Seine (respectivement +3,4 % et +2,1 % par an en moyenne).

Les fonctions présentiellees sont moins polarisées, avec une part dans l'emploi des intercommunalités allant de 26 % à 54 % en 2016, et généralement celle-ci est plus élevée dans celles de grande couronne. Ainsi, Val d'Yerres-Val de Seine, Plaine Vallée et des trois Forêts et Provenois comptent plus de 50 % d'emplois dans les fonctions présentiellees. Dans la métropole, six intercommunalités affichent une part supérieure à la moyenne régionale dont Grand Paris Sud Est Avenir (49 %), Grand Paris - Grand Est (48 %) et Paris Est Marne et Bois (43 %). Entre 2006 et 2016, le taux de croissance annuel des emplois présentiels est supérieur à 2 % dans 5 intercommunalités : Val d'Europe, Marne et Gondoire, Haut Val-d'Oise, Entre Juine et Renarde, et Sausseron Impressionnistes.

Les fonctions productives sont spécifiques de plusieurs territoires de grande couronne. Ainsi dans onze territoires, leur part est deux fois supérieure à la moyenne régionale. Elle dépasse 25 % dans les intercommunalités des Deux Morin, Haute vallée de Chevreuse, Plaines et Monts de France, Vexin Centre. Pour autant, 60 % des emplois des fonctions productives de l'Île-de-France sont localisés dans la Métropole,

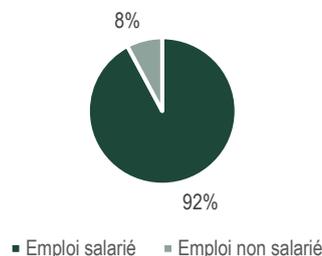
La part des fonctions transversales est au moins deux fois supérieure à la moyenne régionale dans quatre intercommunalités qui comptent plus de 25 % de leurs emplois dans ces fonctions : en particulier Roissy Pays de France (37% d'emplois transversaux) et Haut - Val d'Oise, dans le Val d'Oise, et, en Seine et Marne (Plaines et Monts de France, Val Briard).



La région capitale des grandes entreprises et des ETI⁴⁰

Totalisant 92% de l'emploi total, l'emploi salarié constitue de très loin le principal gisement d'emplois et de croissance. Toutefois, l'emploi non salarié, qui baissait de 1990 à 2003, est devenu depuis 2004 une source de croissance de l'emploi, parfois supérieure à celle de l'emploi salarié en période de récession ou de croissance atone. La création du statut de micro-entrepreneur et son assouplissement progressif y est pour beaucoup. Au final, 500 000 emplois non-salariés étaient recensés fin 2019.

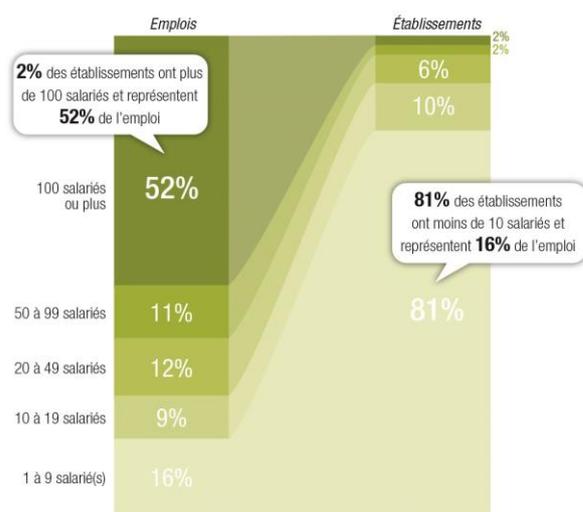
Part de l'emploi salarié et non salarié dans l'emploi total



Source Estel, données au 31/12/2019

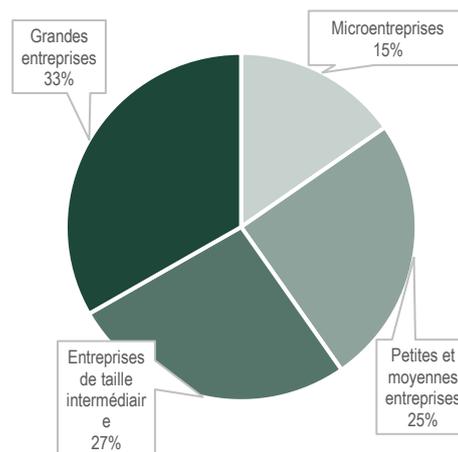
Le poids des grands établissements dans l'emploi est une caractéristique majeure du tissu économique francilien, puisque 2% des établissements concentrent la moitié des emplois. La région accueille d'ailleurs les sièges sociaux de 27 des 30 entreprises françaises appartenant au classement Fortune Global 500⁴¹. Le tissu de très petites entreprises demeure toutefois conséquent, puisque 260 000 établissements de 1 à 9 salariés et 50 000 établissements de 10 à 49 salariés cohabitent avec ces grands groupes. Ce poids des grands groupes et des ETI est beaucoup plus marqué dans le cœur d'agglomération que dans les territoires périphériques, où le tissu de PME et de microentreprises occupent une place prépondérante⁴².

Part de l'emploi et des établissements en Île-de-France par taille



© L'INSTITUT PARIS REGION 2020
 Sources : Insee Florès fin 2017, Insee REE fin 2018, L'Institut Paris Region

Répartition des effectifs salariés par catégorie d'entreprises



Sources : Insee, Clap, Flores, Lifi 2017

⁴⁰ Entreprise de Taille Intermédiaire

⁴¹ Voir annexe 1 pour la liste complète

⁴² Voir annexe 2 pour la répartition de l'emploi marchand par catégorie d'entreprises et zone d'emploi

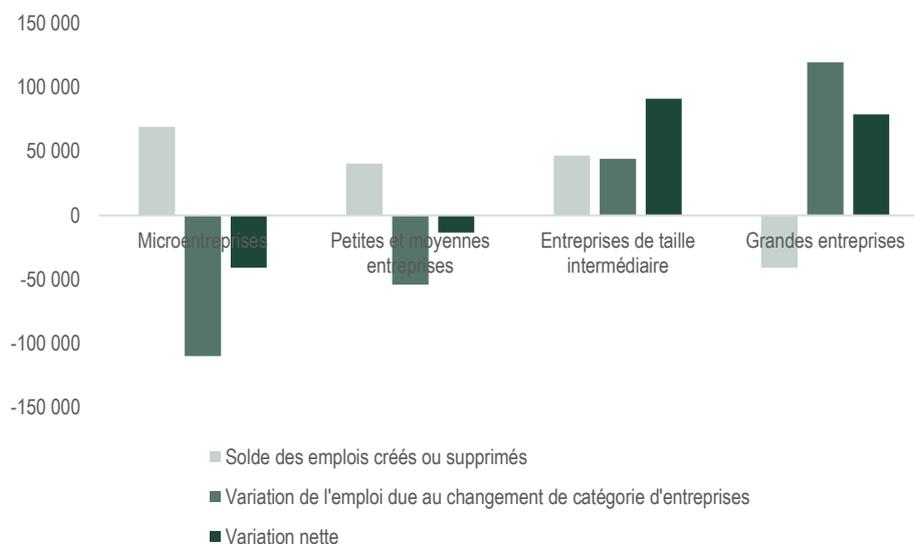
La croissance de l'emploi au sein de ces grands établissements est en première lecture sensiblement plus forte, alors qu'à l'inverse les petites structures perdent de l'emploi. Toutefois comme le souligne une étude récente de l'INSEE⁴³, la croissance des effectifs par type d'entreprise s'appréhende à l'aune de la croissance interne mais surtout à l'aune du changement de catégorie des entreprises. Avec cette clé de lecture, la dynamique des microentreprises, PME et des ETI ressort comme finalement forte.

Critères d'appartenance des établissements

	Nombre de salariés		Chiffre d'affaires annuel (en euros)		Total du bilan (en euros)
Microentreprises	< 10	et	< 2 000 000	ou	< 2 000 000
Petites et moyennes entreprises	< 250	et	< 50 000 000	ou	< 43 000 000
Entreprises de taille intermédiaire	250 à 4 999	et	< 1,5 milliard	ou	< 2 milliards
Grandes entreprises	≥ 5 000	ou	> 1,5 milliard	ou	> 2 milliards

Source Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

Décomposition⁴⁴ de l'évolution de l'emploi par catégorie d'entreprises entre 2008 et 2017



Source Insee, REE, Lifi, Clap, Flores

⁴³Jean-Philippe Martin, Lynda Pichard, Yves Burfin, « Les entreprises de taille intermédiaire portent la croissance de l'emploi salarié en Île-de-France », Insee Analyses Île-de-France n°129, février 2021

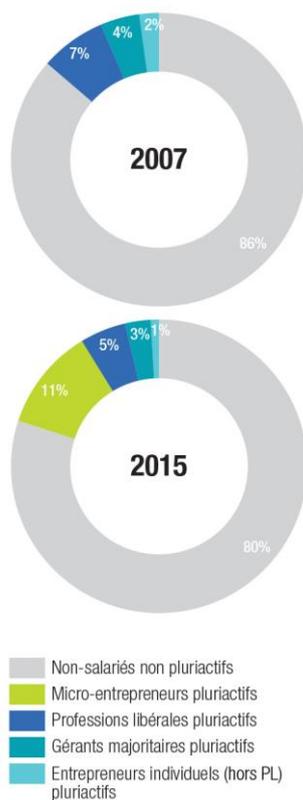
⁴⁴ La variation nette correspond à la variation des effectifs constatés pour chacune des catégories d'entreprises entre 2008 et 2017

La progression du travail indépendant⁴⁵

Si elle s'est récemment stabilisée, la croissance de l'emploi indépendant en France dans les années 2000 a soulevé de nombreuses questions sur le fonctionnement de l'économie et l'évolution du marché du travail. L'observation de l'emploi indépendant entre 2007 et 2015 montre des dynamiques spécifiques en Île-de-France, des nouvelles catégories d'actifs concernées et une croissance de la pluriactivité impulsée par le statut des micro-entrepreneurs. L'Île-de-France comptait 536 000 travailleurs indépendants en 2015, soit un emploi sur 10.

La création du régime de l'auto-entrepreneur explique la hausse de la pluriactivité

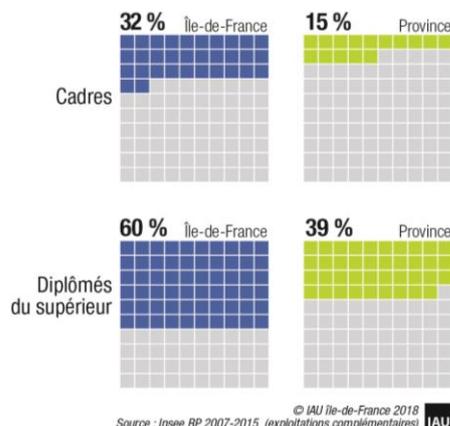
Répartition des non-salariés selon la pluriactivité (hors agriculture)



© IAU îdF - 2019
source : Insee, Base Acoss des non-salariés 2007 et 2015 IAU

La majorité des indépendants non-salariés travaille exclusivement sous ce statut. Cependant, une partie d'entre eux cumule emploi non salarié et emploi salarié (20 % en 2015 en Île-de-France contre 15 % en province). Dans la moitié des cas, ces « pluriactifs » exercent leurs activités salariées et non salariées dans le même secteur d'activité, en particulier pour les professions libérales de la santé (médecins, dentistes, professions paramédicales). En effet, parmi les pluriactifs des professions libérales de la santé, les trois quarts occupent un emploi salarié dans le même secteur, la situation la plus fréquente étant un médecin qui exerce à la fois en cabinet et à l'hôpital. La part de pluriactifs parmi les non-salariés franciliens a augmenté entre 2007 et 2015 (+ 6,4 points). Cette évolution est largement imputable à la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur, puis du micro-entrepreneur. Les micro-entrepreneurs sont en effet davantage concernés par le cumul d'une activité non salariée avec un emploi salarié : en Île-de-France, 35 % d'entre eux sont pluriactifs en 2015, soit un peu plus que leurs homologues de province (29 %), contre seulement 13 % des autres non-salariés franciliens. Le micro-entrepreneur, dont l'activité est soumise à un plafonnement du chiffre d'affaires, a, par nature, une plus forte probabilité d'exercer une activité complémentaire, notamment salariée. De fait, en Île-de-France, le revenu mensuel moyen tiré de l'activité non salariée des micro-entrepreneurs est de 500 €, avec un rapport de un à huit entre les plus bas et les plus hauts revenus, soit une dispersion deux fois plus élevée que pour les autres catégories de non-salariés. La situation financière des autres non-salariés (n'exerçant aucune activité salariée) est plus favorable : ils perçoivent en moyenne 4 200 € mensuels, les mieux lotis étant les professions libérales avec 5 750 € mensuels.

LES INDÉPENDANTS FRANCILIENS ONT UN PROFIL SPÉCIFIQUE



⁴⁵ Bauer D, Calvier C., Chevrot J., Leroi P., Omont L., « Travailleurs indépendants, une croissance tournée vers les services aux entreprises », Note Rapide n°802, Institut Paris Region, février 2019

Focus sur l'Economie Sociale et Solidaire

L'ESS, dont le contour est défini par la loi, est un mode d'entreprendre qui peut concerner tous les secteurs d'activités. Une structure de l'ESS doit poursuivre un autre but que le seul partage des bénéfices, avoir une gouvernance démocratique et mettre en œuvre une gestion durable des bénéfices en constituant des réserves obligatoires impartageables qui ne peuvent pas être redistribuées.

Selon la CRESS⁴⁶, l'Île-de-France dispose d'un tissu d'entreprises représentant près de 400 000 salariés (7,1 % des effectifs salariés régionaux). A l'échelle nationale, l'ESS représente 10% de l'emploi total. L'action sociale, les sports et loisirs totalisent plus de la moitié des salariés de ces secteurs mais l'ESS est aussi présente dans les activités financières et d'assurance (40 000 salariés). Les associations sont les principaux employeurs de l'ESS, concentrant 90 % des établissements et 77% des effectifs.



Source CRESS

La dernière note de conjoncture de la CRESS portant sur l'année 2020 souligne une baisse de près de 3 % du nombre d'établissements employeurs, contre une augmentation de +0,7 % dans le privé classique. La baisse de l'emploi dans l'ESS est en revanche plus mesurée que dans le privé classique (-0,7 % contre -1,9 %). Les secteurs du spectacle vivant, des sports et des loisirs ont été durement touchés par la crise sanitaire. Surtout, les structures de l'ESS ressortent comme « à l'arrière-plan des dispositifs d'aide aux entreprises, qui adoptent parfois des critères excluant des structures, particulièrement les plus petites ».

La CRESS a publié en juin 2021 11 propositions pour mettre l'ESS au cœur des politiques régionales avec un guide d'accompagnement :

https://www.cressidf.org/wp-content/uploads/2021/04/11-propositions-pour-mettre-less-au-coeur-des-politiques-regionales_2604.pdf ,

<https://www.cressidf.org/wp-content/uploads/2021/06/Guide-pour-une-ESS-au-coeur-des-politiques-regionales.pdf>

⁴⁶ Chambre Régionale de l'économie Sociale et Solidaire

Points d'attention pour le SRDEII 2022-2028

- La croissance de l'emploi tend à se concentrer sur quelques grands territoires, très largement situés dans le cœur d'agglomération. La croissance de la population suit des trajectoires plus variées spatialement. Les enjeux liés aux navettes domicile-travail et aux recettes fiscales économiques des territoires s'en voient renforcés.
- Sans parler de spécialisation des territoires, l'Île-de-France est composée de territoires avec des spécificités, des trajectoires et des moteurs de développement économique qui leur sont propres.
- Les secteurs d'activités les plus dynamiques en termes de création d'emploi sont les secteurs qui requièrent un niveau élevé de formation.
- Le tertiaire non marchand est le premier gisement d'emploi en Île-de-France.
- L'industrie est une composante importante de l'économie francilienne, notamment pour les territoires hors du cœur d'agglomération.
- Le rôle des PME et ETI dans la dynamique économique régionale ressort comme stratégique.
- Une dynamique significative de l'emploi non-salarié, des indépendants et des micro-entrepreneurs.

Des performances économiques et sociales contrastées

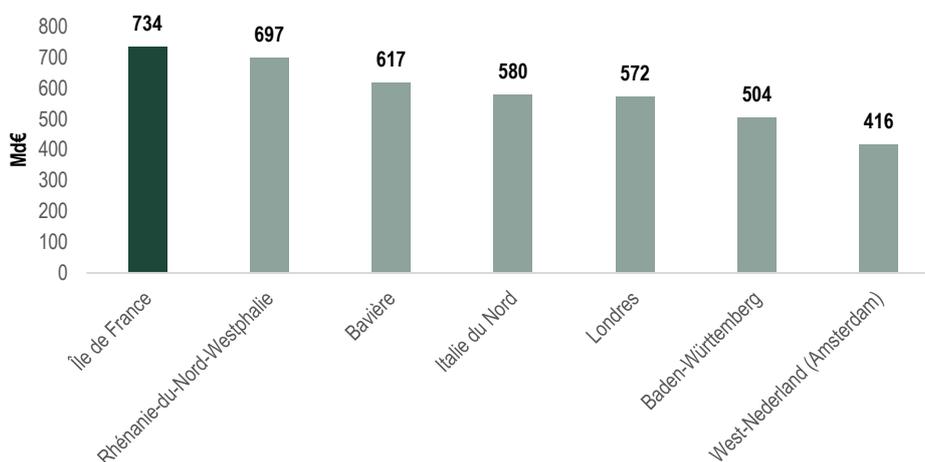
2.1 La première économie européenne

L'Île-de-France est la 1^{ère} région d'Europe en termes de création de richesse. Le PIB généré par l'Île-de-France représente 5,4 % du PIB de l'UE (27 pays), soit l'équivalent du PIB de la Suisse.

Le PIB de l'Île-de-France représente 31 % du PIB de la France, une part qui a tendance à augmenter depuis la crise de 2007-2009. Les chiffres de PIB à l'échelle régionale sont toutefois à manier avec prudence, la valeur ajoutée étant souvent surestimée sur les sièges sociaux. Une autre manière d'appréhender le poids économique de la région francilienne passe par les revenus d'activités, qui représentent un quart des revenus d'activités de l'ensemble des Français pour 19% de la population.

Le niveau de richesse créé en Île-de-France résulte à la fois de la taille de son marché (12,1 millions d'habitants et 1,4 million d'établissements) et de la nature des activités présentes sur le territoire. Les activités à forte valeur ajoutée telles que celles liées à l'information, la communication, les services de soutien aux entreprises et les activités scientifiques et techniques pèsent pour 30 % du PIB régional contre 13 % à l'échelle nationale. Témoin de ce poids des activités à forte valeur ajoutée sur le territoire, le revenu moyen d'activités par habitant francilien, estimé à 28 300 €/an, est supérieur de 40 % à celui constaté à l'échelle nationale⁴⁷. Le revenu disponible brut par habitant francilien, de 24 190 €/an, est quant à lui supérieur à celui de la moyenne nationale de « seulement » 20 %, témoignant du caractère redistributif du système français. Par rapport aux autres régions européennes, l'Île-de-France se positionne en 8^{ème} position en termes de PIB par habitant⁴⁸.

Produit Intérieur Brut 2018 dans les principales régions européennes

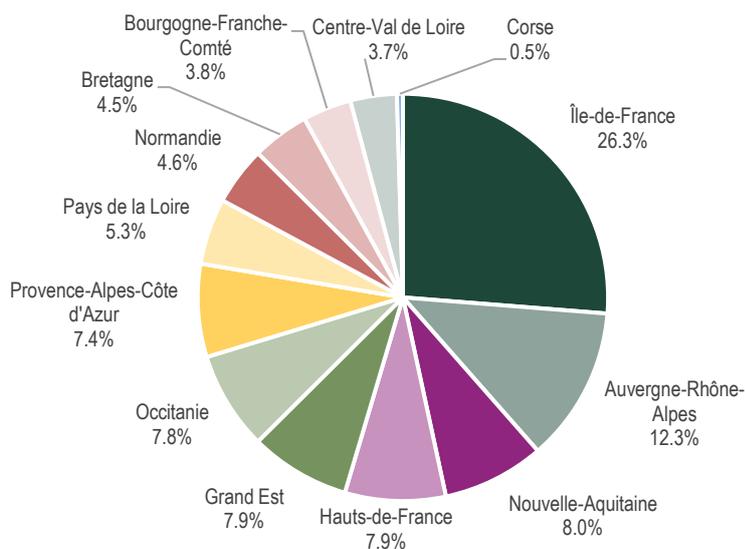


Source : Eurostat – périmètre NUTS 1

⁴⁷ Voir Annexe 3 pour les revenus d'activités et revenus disponible brut par habitant et par région

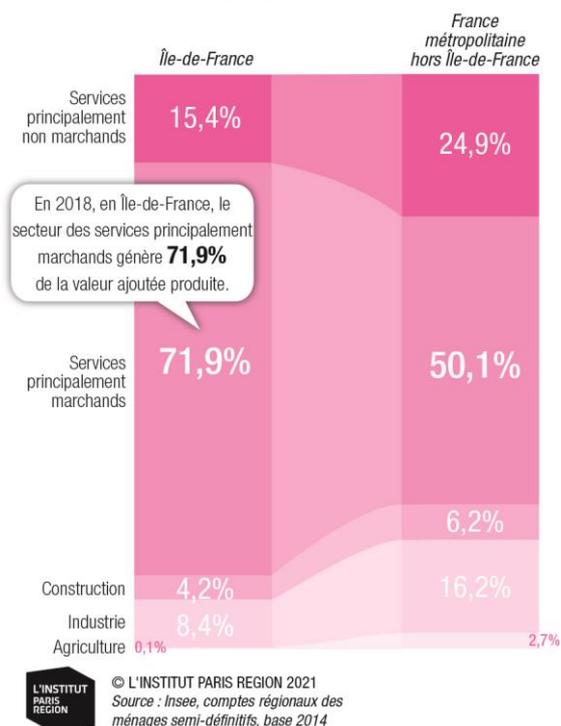
⁴⁸ Voir annexe 3 pour Produit Intérieur Brut par habitant 2017 dans les principales régions européennes

Répartition des revenus d'activités⁴⁹ en 2017 par régions



Source : Insee, comptes régionaux des ménages définitifs

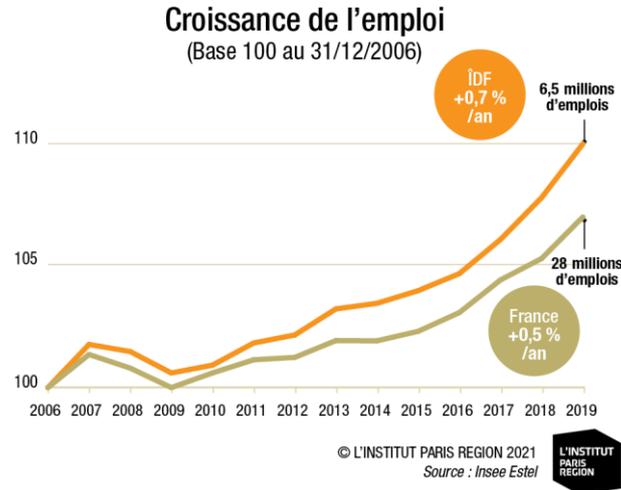
Structure du PIB 2018 par secteurs d'activités



⁴⁹ Rémunérations salariales y compris cotisations légalement à la charge des employeurs, revenu mixte des non-salariés

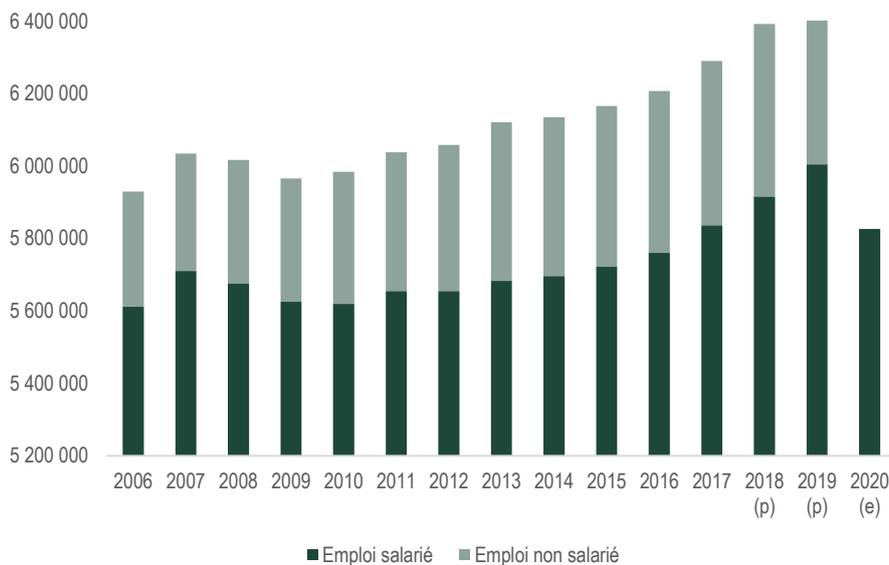
2.2 Une dynamique structurelle forte, un choc conjoncturel violent

Avant la Covid-19, une croissance généralisée de l'emploi



Jusqu'au déclenchement de la crise née de la COVID 19, l'Île-de-France était sur une dynamique de création d'emploi de l'ordre de 100 000 emplois/an depuis 3 ans. Il faut retourner à l'année 2007 pour retrouver un tel niveau de croissance annuel et aux années 1998-2000 pour retrouver 3 années consécutives de forte croissance de l'emploi. Le rythme de création de l'emploi non salarié était à l'époque historiquement haut alors que la dynamique récente s'est appuyée sur un dynamisme de l'emploi salarié.

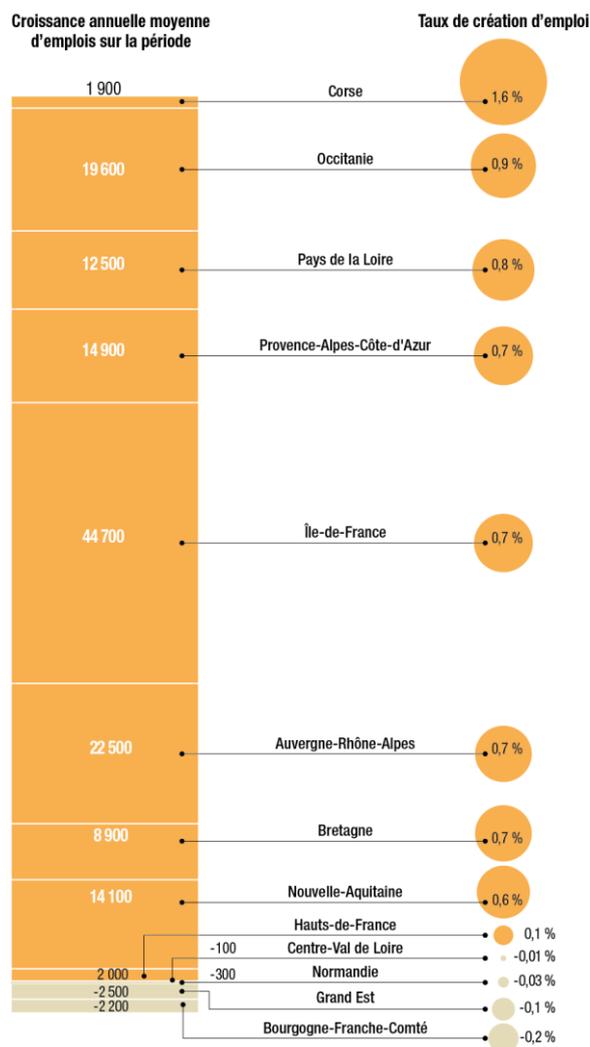
Emploi salarié et non salarié en Île-de-France



Source Estel – Données en fin d'année - Pas de données disponibles pour l'emploi non salarié en 2020

Évolution de l'emploi entre 2007 et 2019 par région

La dynamique était non seulement importante en volume - plaçant l'Île-de-France comme la première région en termes de croissance d'emploi - mais aussi en structure. La région Île-de-France se situe en effet en 4^{ème} position à l'échelle nationale en termes de taux de création d'emploi sur la période 2007-2019, exæquo avec PACA et Auvergne-Rhône-Alpes.



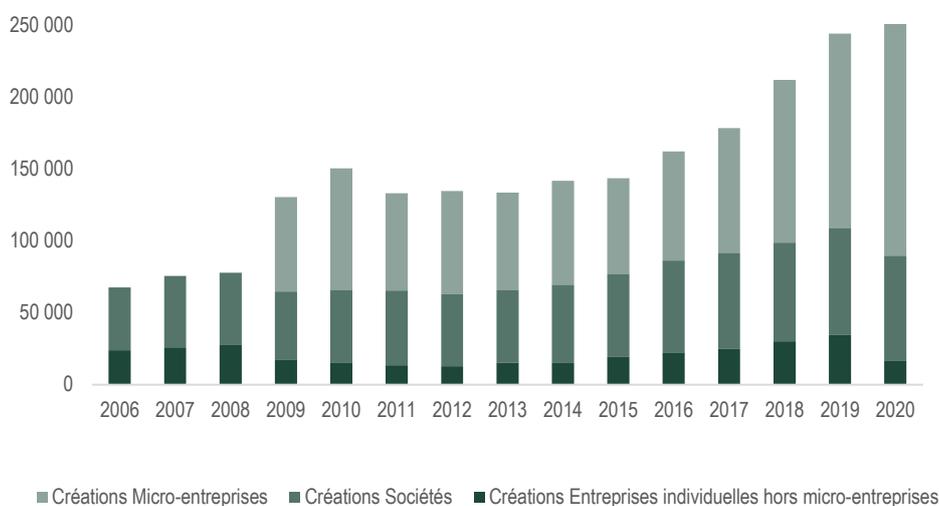
© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee Estel par région 2020, Calculs : L'Institut Paris Region



Comme vu dans le point 1.6, une partie significative de la croissance de l'emploi était portée par les ETI et PME. Toutefois, les performances récentes de l'Île-de-France en termes d'emploi étaient aussi le reflet d'un plus fort dynamisme des créations d'entreprises. Si toutes les structures juridiques étaient concernées par cette croissance, le régime de la micro-entreprise a été particulièrement vigoureux. Cette tendance est à mettre en lien avec ce que certains décrivent comme l'ubérisation d'une partie des emplois c'est-à-dire la « remise en cause du modèle économique d'une entreprise ou d'un secteur d'activité par l'arrivée d'un nouvel acteur proposant les mêmes services à des prix moindres, effectués par des indépendants plutôt que des salariés, le plus souvent via des plates-formes de réservation sur Internet⁵⁰ ». Comme en 2009, la crise se traduit par une forte augmentation des créations d'entreprises sous le régime des entrepreneurs. Alors que le nombre de création d'entreprise « classique » est en baisse de 2 % entre 2019 et 2020, celui des entrepreneurs augmente de 20 % sur la même période. La croissance marquée des créations d'emplois sur les départements de Seine-Saint-Denis (+47,5 % sur un an), de la Seine-et-Marne (+ 46 %) et du Val-d'Oise (+44 %) doit se lire à travers le prisme de la détérioration du marché du travail qui entraîne un report vers la création de micro-entreprises. D'un point de vue sectoriel, le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration sont les secteurs les plus dynamiques.

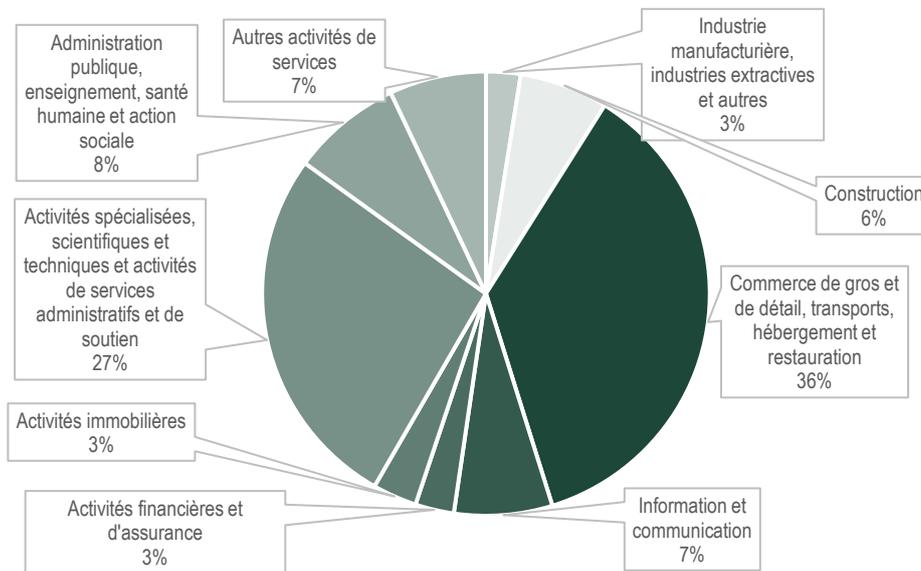
⁵⁰ Définition issue du Petit Larousse

Créations d'entreprises en Île-de-France par structure juridique



Source Insee REE

Créations d'entreprises en Île-de-France par secteur d'activités



Source Insee REE – année 2020

Le dynamisme de l'emploi a été aussi porté par l'écosystème dit des start-ups, vocable utilisé pour désigner les entreprises à forte croissance dans le domaine des nouvelles technologies. 35 des 40 entreprises françaises de l'indice Next40 ont ainsi leur siège en Île-de-France qui est de loin la 1^{ère} région française en termes de levées de fonds pour les start-ups.

Entreprises de l'indice Next40 et leur siège social (40 start-ups françaises les plus prometteuses)

Entreprise	Activité	Siège social	Entreprise	Activité	Siège social
Veepee	E-commerce	Saint-Denis	Finalcad	Transformation digital du BTP	Paris
Ovh	Hébergement web et cloud	Roubaix	Shift technology	Détection des fraudes et gestion des sinistres	Paris
Deezer	Sreaming musical	Paris	Talentsoft	Gestion des ressources humaines	Boulogne-Billancourt
Blablacar	Covoiturage et service de bus	Paris	Ledger	Solutions sécurisées pour cryptomonnaies	Paris
Sigfox	Réseau bas débit pour IoT	Labège	Mirakl	Edition de marketplaces	Paris
Meero	Plateforme photo	Paris	Bioserenity	Dispositifs médicaux connectés	Paris
Doctolib	Prise de RDV médicaux	Levallois	Vade secure	Cybersécurité	Heim
Ynsect	Elevage d'insectes	Evry	Alan	Mutuelle santé	Paris
Manomano	Bricolage et jardinage	Paris	Jobteaser	Recrutement de jeunes diplômés	Paris
Voodoo	Jeux video mobiles	Paris	Blade	Service PC dans le cloud	Paris
Vestiaire collective	Vêtements de mode d'occasion	Paris	Openclassrooms	Cours en ligne	Paris
Devialet	Amplificateurs audio et enceintes	Paris	Recommerce	Reconditionnement de téléphones mobiles	Gentilly
Hr path	Gestion des ressources humaines	La Défense	Cityscoot	Location de scooters électriques	Paris
Ivalua	Gestion des dépenses	Massy	Believe	Distribution et promotion pour artistes musicaux indépendants	Paris
Iadvize	Chatbots pour service client	Nantes	October	Prêts participatifs aux PME	Paris
Wynd	Digitalisation des points de vente et paiements	Paris	Back Market	Appareils électroniques reconditionnés	Paris
Younited crédit	Prêts en ligne	Paris	Klaxoon	Travail collaboratif	Cesson-Sévigny
Contentsquare	Augmentation de la conversion e-commerce	Paris	Frichti	Livraison de repas	Paris
Evaneos paris	Agence de voyage en ligne	Paris	HomeExchange	Echange temporaire de maisons	Paris
Payfit	Gestion des paiements et RH	Paris	Sendinblue	Gestion du marketing digital	Paris

*Entreprises dites licornes

Montants levés par les start-ups en Île-de-France

	2018	2019	2020
Montants levés	2,6 Md€	3,5 Md€	4 Md€
Nombre d'opérations	366	433	352

Source EY

Analyse issue Baromètre EY du capital risque - Bilan annuel 2020

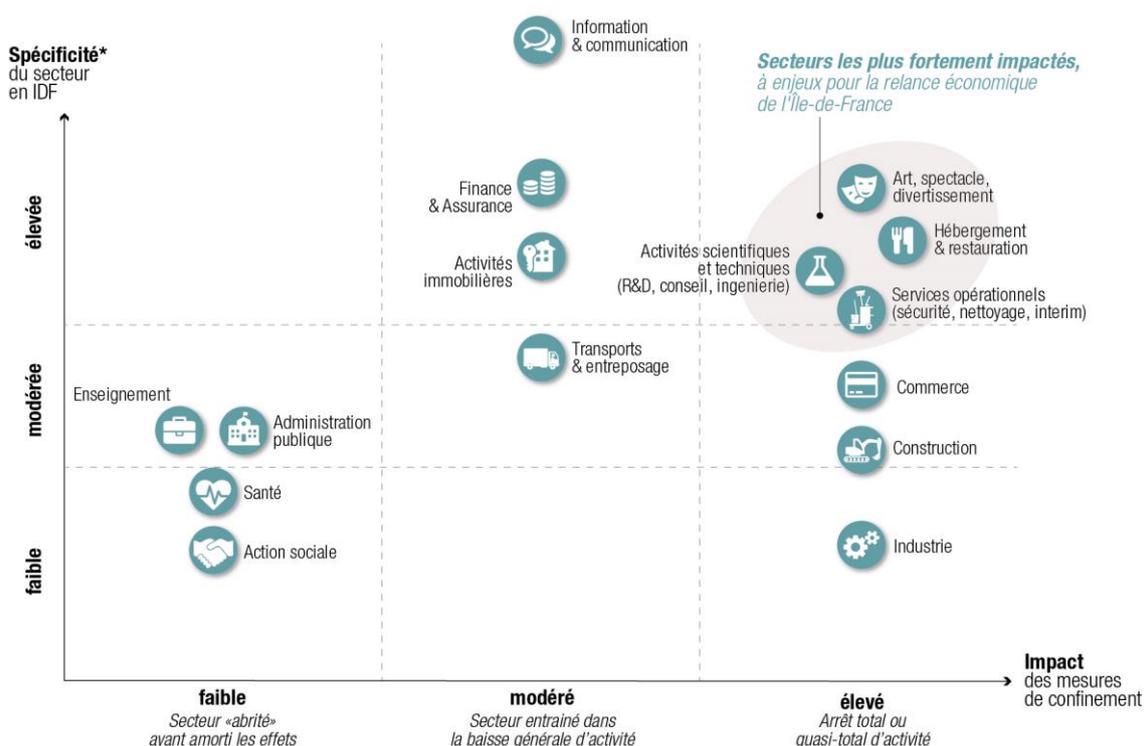
« L'Île-de-France reste incontestablement la région française leader de cet écosystème. Les start-up franciliennes ont, en effet, à elles seules attiré 75 % des montants levés et 57% des opérations en 2020. La région Auvergne-Rhône-Alpes est 2^{ème} et la région Hauts-de-France 3^{ème}. » « Sur le plan sectoriel, les sociétés de logiciels et de services internet continuent de concentrer plus de 50 % des fonds levés en valeur. » « Sur le plan européen, le Royaume-Uni reste le leader incontesté en Europe avec plus de 12,7 Mds€, soit une progression de plus de 11 % en valeur et en volume. La France arrive en 2e position, mais reste talonnée par l'Allemagne avec 5,2 Md€ de fonds levés. »

L'Île-de-France face au choc de la Covid-19

La pandémie de la Covid-19 et les mesures prises pour limiter sa propagation ont provoqué un choc récessif de grande ampleur et sans équivalent dans l'histoire récente. Un dossier technique sur les premiers effets de cette crise a été réalisé en octobre 2020 par L'Institut Paris Région, disponible ici <https://www.institutparisregion.fr/nos-travaux/publications/impact-de-la-crise-de-la-covid-19-sur-leconomie-francilienne.html>⁵¹.

La région capitale a été touchée davantage que le reste de la France, au regard de la typologie de son économie, très dépendante des secteurs les plus impactés par la pandémie : l'aéronautique, la culture, le tourisme, le commerce. Les conséquences sectorielles et territoriales de cette crise sont encore incertaines et dépendent de l'évolution de l'épidémie et des mesures sanitaires.

Matrice de l'impact sectoriel du confinement



* Poids du secteur en Île-de-France rapporté au poids du secteur en France

© L'INSTITUT PARIS REGION, 2020
Sources : L'Institut Paris Region à partir des travaux Xerfi, AUDRR, Insee, recherche documentaire.

⁵¹ Une synthèse est disponible ici

https://www.institutparisregion.fr/fileadmin/NewEtudes/000pack2/Etude_2572/NR_883_web.pdf

Nous exposons ci-après les dernières données disponibles à fin juin 2021.

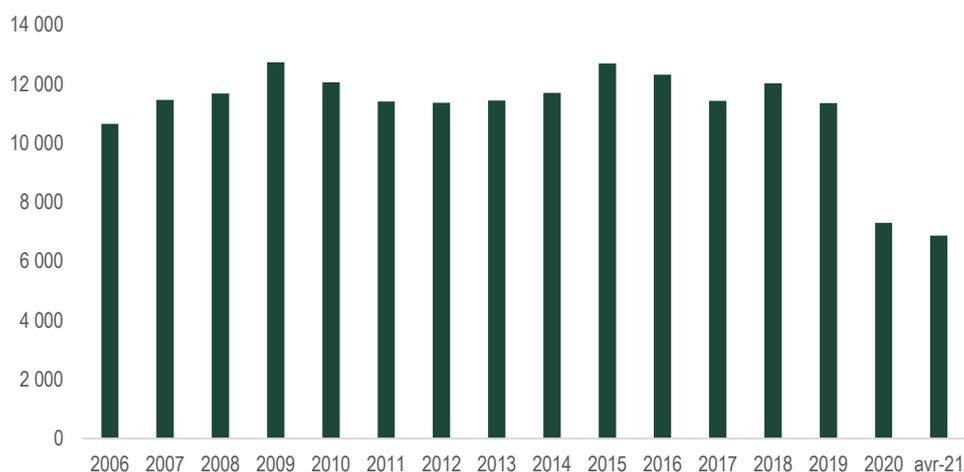
Variation annuelle de l'emploi en Île-de-France



Source Estel – Pas de données disponibles pour l'emploi non salarié en 2020

L'Île-de-France a perdu 115 000 emplois salariés en 2020.

Nombre de défaillances d'entreprises en Île-de-France Cumul brut glissant sur 12 mois - Tous secteurs d'activité



Source Insee

Les défaillances d'entreprise enregistrent un repli qui ne traduit pas le contexte économique. Ces chiffres reflètent l'inactivité prolongée de certaines entreprises et les dispositifs d'aide. L'impact de la crise sur le niveau de défaillances reste donc en suspens. Sur le long terme, l'Île-de-France enregistre 11 500 défaillances par an en moyenne. La crise de 2009 s'était traduite par une augmentation de 9 % des défaillances d'entreprises.

Indicateur mensuel du climat des affaires en Île-de-France dans l'industrie juin 2021



Source Banque de France

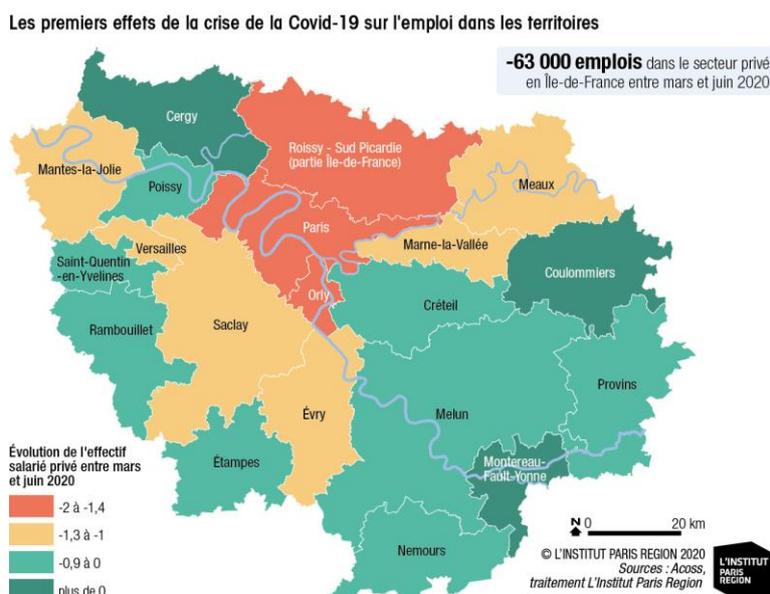
Indicateur mensuel du climat des affaires en Île-de-France dans les services marchands juin 2021



Source Banque de France

Le climat des affaires en Île-de-France, indicateur avancé de l'état de l'économie, a retrouvé en juin 2021 son niveau d'avant crise pour l'industrie mais reste significativement sous son niveau d'avant crise pour les services marchands.

Certains territoires ont particulièrement souffert, notamment le nord-est de la région, où sont concentrées les populations aux emplois les plus précaires, avec un taux de chômage élevé. La crise a démultiplié des inégalités socio-spatiales déjà présentes. Le centre de Paris a également été très fortement impacté, car il concentre de nombreux emplois de bureaux, dans l'hôtellerie, la restauration ou la vie nocturne, ainsi que des lieux touristiques et culturels majeurs. Paris a aussi souffert du départ de près de 15% de ses habitants, qui ont quitté leur résidence principale pendant cette période. Au total, près de 450 000 personnes (touristes d'affaires et de loisirs, personnes de passage, résidents parisiens, navetteurs...) sont partis de Paris au moment du confinement: un désastre pour l'économie. Les pôles de Roissy et Orly ont également pâti du confinement, avec l'arrêt quasi total du trafic aérien.



La crise sanitaire a révélé le rôle majeur des travailleurs de « première ligne », qui exercent, en «présentiel», les activités essentielles au fonctionnement de l'économie : employés de caisse, personnels de santé, livreurs, agents de nettoyage, personnels de La Poste ou des transports publics...Au total, ce sont près de 765 000 travailleurs clés, Les quatre grands défis au cœur du nouveau modèle francilien qui représentent 14% des actifs franciliens (17,5% pour le département de la Seine-Saint-Denis)⁵².

Points d'attention pour le SRDEII 2022-2028

- La crise sanitaire a fait plonger l'économie francilienne en 2020 et le redémarrage est toujours poussif au premier semestre 2021.
- Si quasiment tous les pans de l'économie sont impactés, certains secteurs sont plus durement touchés avec un retour à une activité d'avant crise qui s'annonce long voir incertain.
- Les séquelles de la crise ne sont pas entièrement visibles sur le front de l'emploi, des défaillances et de la santé financière des entreprises.
- L'augmentation des micro-entrepreneurs, qui comme en 2009 semble lié à la dégradation du marché du travail, pose des enjeux d'accompagnement.

⁵² Source : Insee Analyse n° 128, février 2021

2.3 L'Île-de-France dans la compétition internationale

Principaux classements internationaux dans lesquels figure l'Île-de-France ou Paris

Nom du classement, producteur	Année	Objectif du classement	Position mondiale
Mori Global Power City Index, Mori Memorial Foundation	2019	Montrer les bénéfices d'investir dans chacune des villes	4ème
World City Networks, GaWC	2020	Mesurer la connectivité des villes	4ème
Global cities index, ATKearney	2019	Mesurer l'intégration globale des villes et leur attractivité	3ème
European Regional Economic Growth Index, LaSalle	2019	Identifier les régions à fort potentiel économique	2ème
Global cities investment, KPMG	2019	Observer les investissements internationaux	2ème
Global city index, Knight Frank	2020	Mesurer l'influence des villes, pour y investir ou y habiter	3ème
The Innovation Cities Index, 2thinknow	2019	Mesurer le potentiel novateur de villes	6ème
The Startup Ecosystem Report, startup Genome	2019	Mesurer le dynamisme de l'écosystème de startups	13ème
Best student cities, QS	2019	Mesurer l'attractivité pour les étudiants	7ème
Best cities ranking and report, Economist Intelligence Unit	2019	Mesurer la qualité de vie en fonction de la forme urbaine.	25ème
Regional Innovation scoreboard, UE	2021	Mesurer la performance des systèmes d'innovation dans les 240 régions de l'Union Européenne	30ème
Index des villes durables, Arcadis	2018	Mesurer la durabilité de villes.	15ème

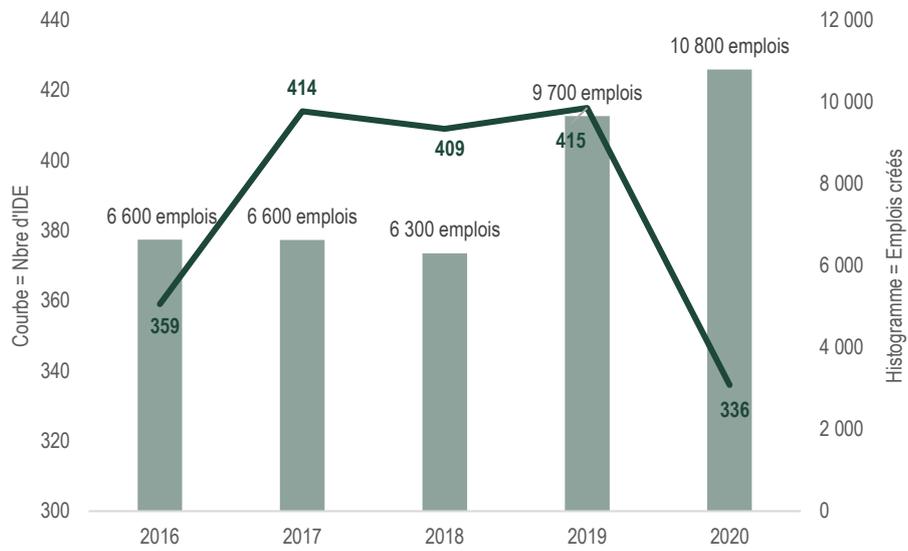
Une région attractive pour les groupes étrangers

L'Île-de-France est la première région française d'implantation des groupes étrangers, avec un emploi salarié marchand sur six⁵³ : plus de 600 000 emplois franciliens (15 000 établissements) dépendent d'un groupe étranger, soit 17 % des emplois salariés (5,5 % des établissements) de la région. Les Investissements Directs Etrangers recensés ces dernières années confirment la place de l'Île-de-France comme la région la plus attractive d'Europe de ce point de vue. Paris Choose Region est l'agence régionale qui joue le rôle de guichet unique pour faciliter les démarches des investisseurs étrangers.

Dans un contexte international marqué par la crise, l'Île-de-France se positionne en 2020 dans le top 3 mondial pour l'attractivité des investissements étrangers. La région a renforcé récemment son positionnement sur les investissements à forte valeur ajoutée, comme l'atteste sa place de 1^{ère} région au monde comme destination des projets d'investissements en R&D au côté de la Californie. Les États-Unis, l'Allemagne et le Royaume-Uni forment le podium de la provenance des investissements directs étrangers entre 2016 et 2020.

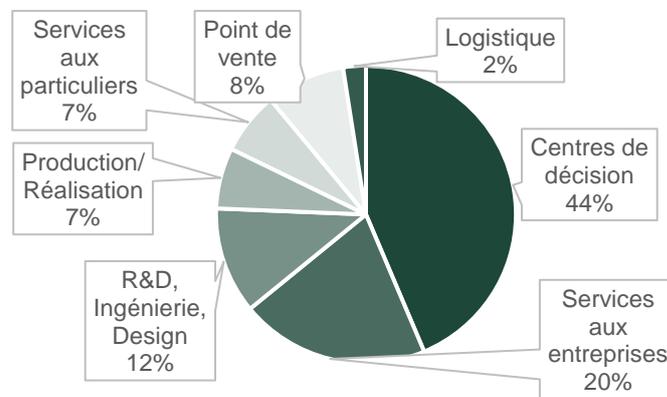
⁵³ Thierry Petit, Céline Calvier, Joseph Chevrot, Lynda Pichard, Mickaël Le Priol « 620 000 emplois franciliens dépendent d'un groupe étranger », Note Rapide, n°761, novembre 2017

Investissements Directs Etrangers et nombre d'emplois créés



Source Paris Choose Region

Nature des Investissements Directs Etrangers depuis 2016



Source Paris Choose Region

Une balance commerciale déficitaire de 50 Md€

L'économie francilienne occupe la 1^{ère} place des régions de France en volume des échanges commerciaux avec 20 % des exportations et 27 % des importations. 2,4 % des entreprises en Île-de-France ont une activité à l'exportation⁵⁴. Les grandes entreprises ont quasiment toutes des activités à l'international (98 %) de même que les ETI (73,5 %). En revanche, seulement 12 % des PME ont des activités à l'international.

Si l'Île-de-France est déficitaire dans ses échanges extérieurs, les résultats tendaient à s'améliorer ces 10 dernières années. Le déficit commercial demeure structurellement autour de 50 milliards d'euros par an, mais le taux de couverture – soit le rapport entre les exportations et les importations – est passé de 53 % en 2009 à 65 % entre 2018 et 2020. L'année 2020 a été marquée par les effets de la crise et de ses mesures de freinage de la Covid-19, les exportations étant en baisse de 20 % et les importations de 10 %. La majorité des échanges se fait avec les pays européens, Allemagne en tête. Si les échanges avec les Etats-Unis sont importants et équilibrés, ceux avec la Chine sont de plus en plus déficitaires. Les principaux produits échangés concernent la construction automobile (8.6 Md€ d'exportation et 18.2 Md€ d'importation), les produits pharmaceutiques (7.3 Md€ d'exportation et 7.9 Md€ d'importation), la construction aéronautique et spatiale (9.5 Md€ d'exportation) et les équipements de communication (8.2 Md€ d'importation).

Principaux pays clients et fournisseurs en 2020

Importations			Exportations		
	Montants (€ milliards)	%		Montants (€ milliards)	%
Chine	24.5	18.2%	Allemagne	11.3	13.3%
Allemagne	13.1	9.8%	Etats-Unis	10.2	12.0%
Etats-Unis	10.6	7.9%	Italie	5.2	6.2%
Espagne	9.1	6.7%	Belgique	5.1	6.0%
Italie	8.9	6.6%	Chine	4.7	5.5%
Belgique	8.5	6.3%	Royaume-Uni	4.5	5.4%
Pays-Bas	6.0	4.5%	Espagne	4.4	5.2%
Royaume-Uni	4.7	3.5%	Suisse	3.8	4.4%
Suisse	3.5	2.6%	Hong-Kong	2.9	3.4%
Pologne	3.1	2.3%	Singapour	2.4	2.8%
Total Île-de-France	134.7	100.0%	Total Île-de-France	84.9	100.0%

Source Services des Douanes

Une des premières destinations touristiques mondiales

En 2019, la région Île-de-France a accueilli 50,1 millions de visiteurs 56% d'entre eux sont des visiteurs nationaux et 44 % d'entre des clientèles des destinations lointaines. Ces visiteurs ont générés 21,9 milliards d'euros de recettes économiques. Le tourisme d'affaires est une part majeure de l'activité, il représente, 15,6 millions de séjours (parmi les 50,1 millions) et 7,9 milliards d'euros de consommation touristiques.

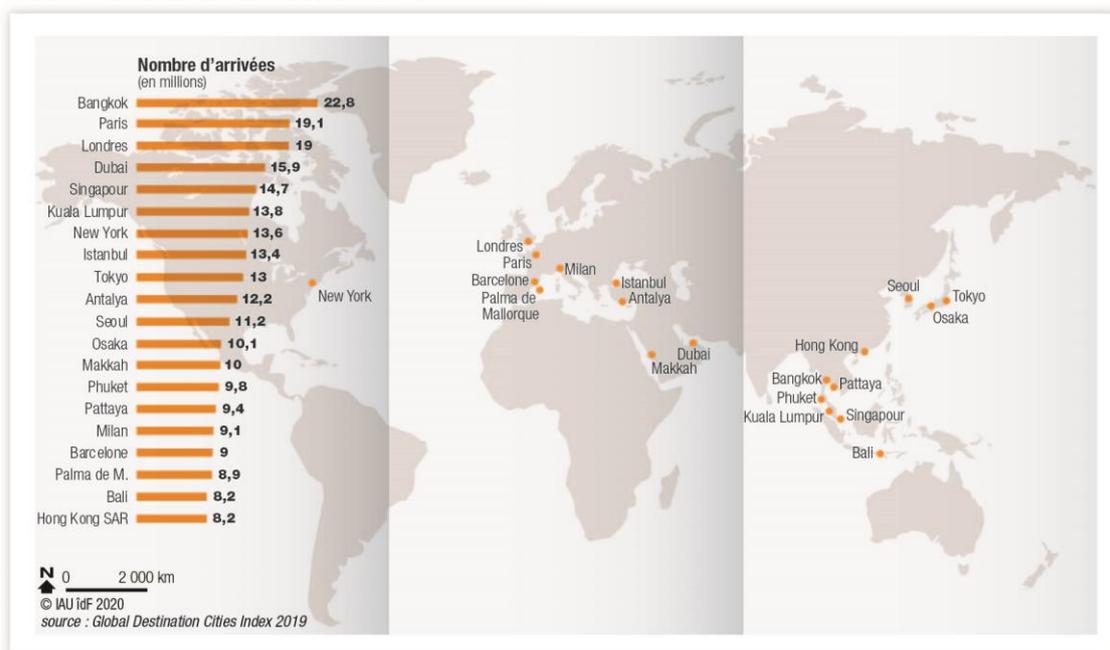
Bien entendu, la crise de la Covid-19 est venue bouleverser cette tendance. Les chiffres de fréquentations enregistrés au premier semestre 2020, seulement 9,4 millions de touristes parmi lesquels 6 millions de Français et 3,4 millions d'internationaux. L'an dernier pour la même période, la destination enregistrait 23,6 millions de touristes, dont 13,2 millions (56 %) de Français, 10,5 millions d'internationaux (45 %). Il s'agit ainsi de 14,3 millions de touristes en moins, soit une diminution de plus de 60,6 % par rapport à la fréquentation de 2019. La baisse est équivalente avec un peu plus de 7 millions de touristes qu'ils soient français ou internationaux.

⁵⁴ Source : Douanes, INSEE – En 2017, sur 1,3 million d'entreprises implantées en Ile de France, seulement 29 567 ont une activité à l'export

La région fait face à une compétition croissante avec l'émergence de nouvelles destinations touristiques qui entrent désormais en concurrence. L'indice « *Global Destination Cities Index by Mastercard* » présenté ci-dessous propose un classement des villes selon nombre de d'arrivées totales de visiteurs internationaux pour une nuit et des dépenses effectuées par ces visiteurs dans leur ville de destination.

Top 20 des villes les plus visitées au monde

Nombre d'arrivées totales de visiteurs internationaux pour une nuit en 2019



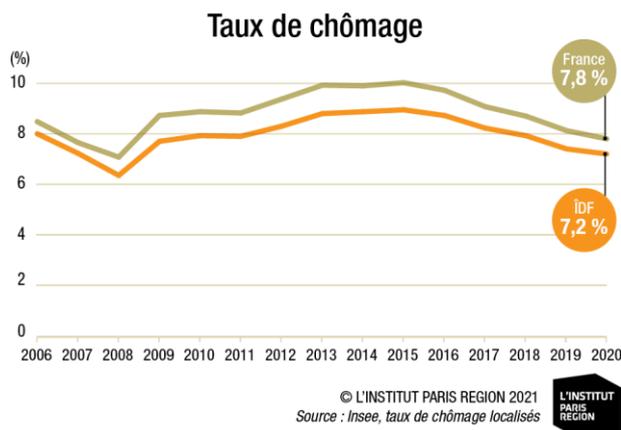
Points d'attention pour le SRDEII 2022-2028

- L'Île-de-France est plongée dans une compétition mondiale où les positions des compétiteurs peuvent changer rapidement.
- L'ouverture et l'exposition de l'économie francilienne à l'international est une force qui peut se retourner en faiblesse en cas de choc exogène.

2.4 L'Île-de-France, creuset des inégalités

Des disparités importantes sur le marché du travail francilien

Sur longue période, l'évolution du taux de chômage francilien est proche de celui constaté à l'échelle nationale. Si le taux de chômage francilien est structurellement inférieur au taux de chômage national, d'un point, l'écart tend à se resserrer en haut de cycle économique. A contrario, pendant la crise de 2009 et les quelques années qui ont suivi, l'Île-de-France a mieux résisté et s'affirmait comme l'une des régions où le taux de chômage était le plus faible.



Les opportunités d'emplois sont nombreuses avec 6,5 millions d'emplois et dans des secteurs d'activité diversifiés. Les conditions sur le marché du travail francilien sont globalement meilleures que sur le reste du territoire français : les salaires bruts sont supérieurs de 28% à ceux de la province et la part de contrats à durée indéterminée est plus élevée.

	Taux de chômage d'avant crise (T2 2019)	Taux de chômage actuel (T4 2020)	Salaire brut en équivalent temps plein (annuel)	Part de CDI et titulaires fonction publique
Île-de France	7,2 %	7,7 %	46 062 €	78%
France métropolitaine	7,8 %	7,7 %	35 865 €	74%
Source	Insee, taux de chômage au sens du BIT	Insee, taux de chômage au sens du BIT	Insee, DADS 2016	Insee, RP 2017

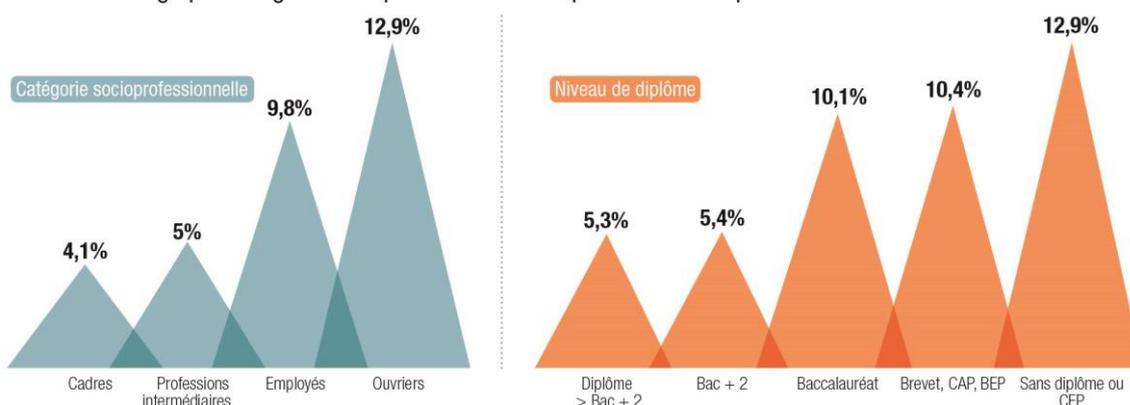
Taux de chômage par sexe et âge en Ile-de-France

Hommes	8,3
Femmes	7,5
15 à 19 ans	22,1
20 à 29 ans	12,7
30 à 49 ans	6,7
50 ans et plus	6,2

Source : Insee, Enquête Emploi en Continu 2019

Cependant, cette photographie du marché du travail francilien masque des différences très marquées entre les habitants de l'Île-de-France. Ainsi l'accès à un emploi est plus difficile pour les actifs de faible qualification, les ouvriers ayant un taux de chômage trois fois plus élevé que les cadres et les employés deux fois plus. Le diplôme est toujours efficace pour avoir sa place sur le marché du travail. Les personnes qui ont un diplôme de 2ème ou 3ème cycle universitaire sont deux fois moins au chômage que celles qui ont seulement le Bac. Le taux de chômage est inversement proportionnel à la durée des études.

Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle et par niveau de diplôme

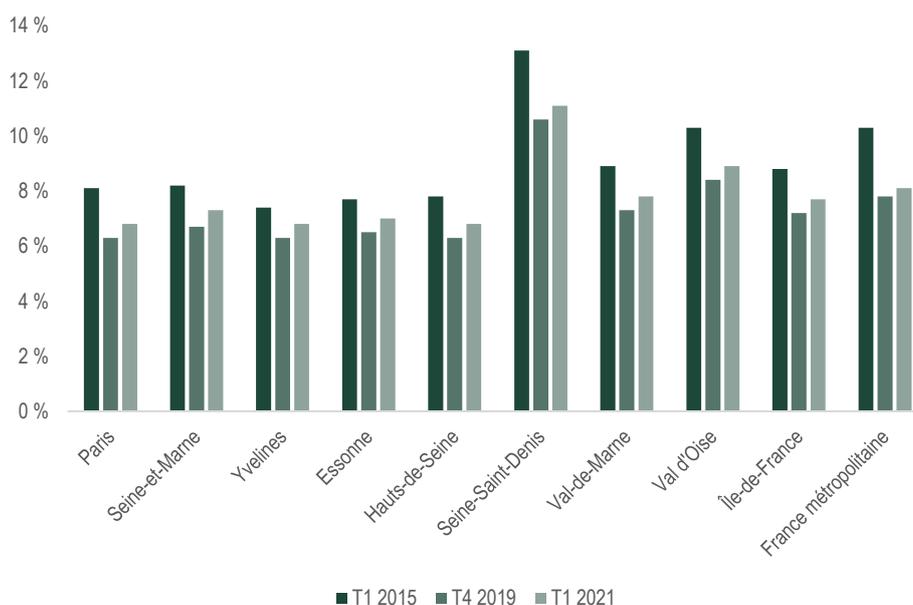


© L'INSTITUT PARIS REGION 2021
Sources : Insee Enquête Emploi en Continu 2019

Les jeunes sont davantage en difficulté que leurs aînés. La minorité de 15-19 ans qui ont quitté le système scolaire pour se porter sur le marché du travail ont un taux de chômage trois fois plus élevé que les personnes de plus de 30 ans. Les 20-29 ans sont deux fois plus au chômage que leurs aînés.

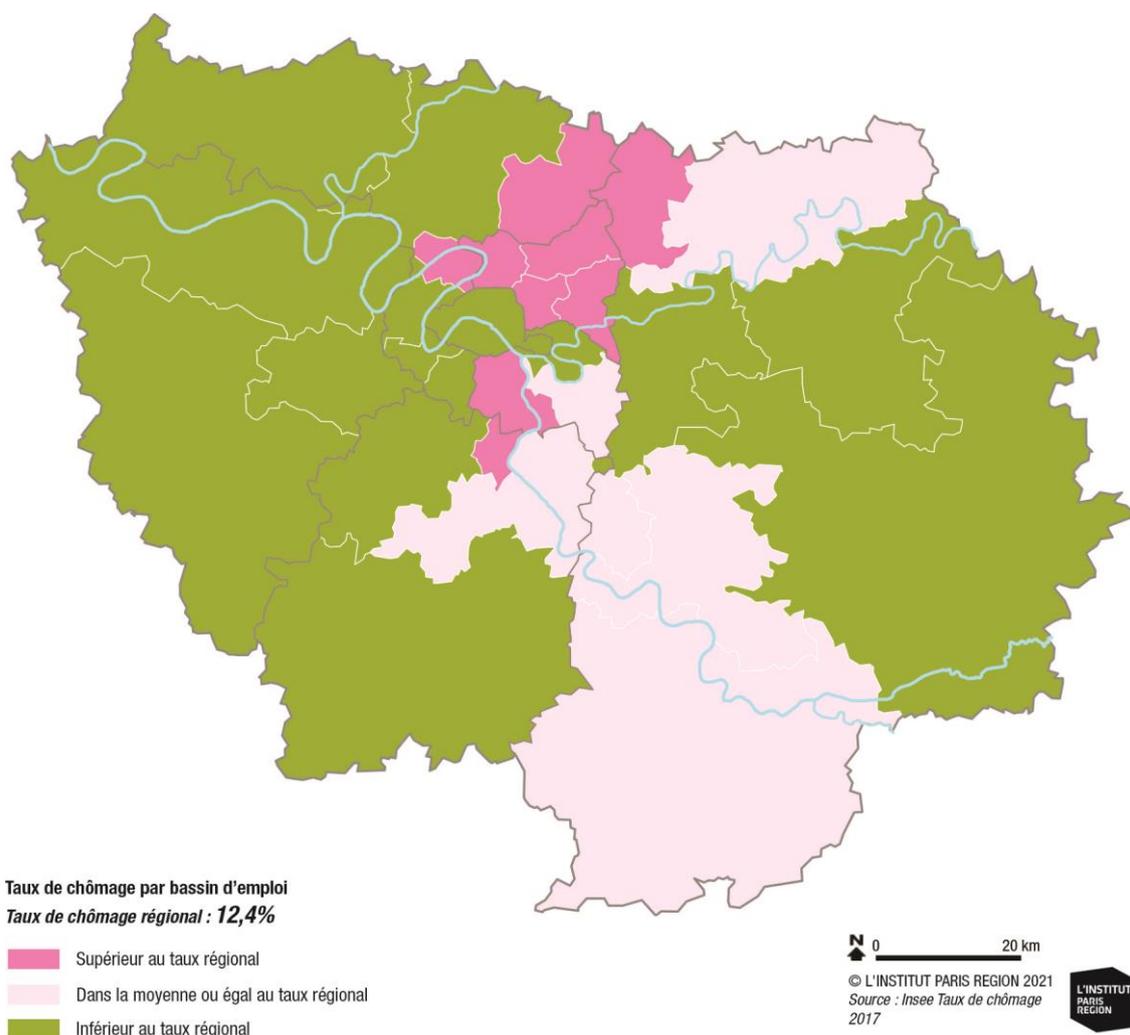
Ces disparités conduisent à des écarts majeurs entre les départements franciliens selon les caractéristiques socio-économiques de leurs habitants.

Taux de chômage par département en Île-de-France



Source Insee, taux de chômage localisé au sens du BIT

Comparaison des taux de chômage par bassin d'emploi, au sens du recensement de la population et non du BIT



La meilleure insertion des jeunes en Île-de-France masque des situations préoccupantes

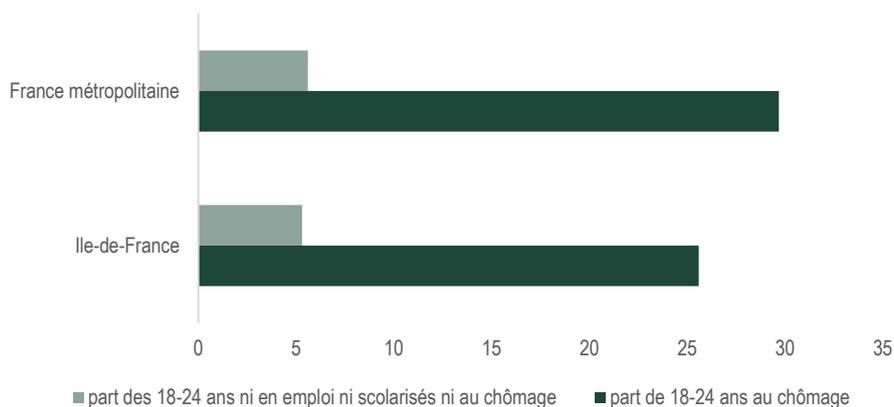
À la sortie des études, les jeunes âgés de 15 à 29 ans s'insèrent globalement mieux sur le marché du travail en Île-de-France qu'en province : 70 % des jeunes Franciliens sortis depuis un à quatre ans de formation initiale sont en emploi et 13 % sont au chômage contre respectivement 68 % et 16 % en province. Leur taux de chômage est aussi moins élevé (17,9 % des 15-24 ans en Île-de-France contre 25,6 % au niveau national en 2018). Cependant l'insertion est moins bonne en Île-de-France qu'en province pour les jeunes qui ne détiennent que le baccalauréat⁵⁵.

En Île-de-France, où un grand nombre d'étudiants se forment pour des études supérieures longues, la situation des jeunes a, de plus, tendance à se dégrader. En 10 ans, la part des 18-24 ans au chômage a augmenté de 18% à 26%, soit +8 points pour +3 points pour l'ensemble des 15-64 ans. La part des jeunes Franciliens de 18-24 ans au chômage est près de deux fois plus élevée que celle de la moyenne des actifs de 15-64 ans. Le nombre des NEET⁵⁶, soit les jeunes qui ne sont ni dans le système scolaire, ni au chômage ni en emploi, est passé de 58 400 à 77 600 entre 2006 et 2017.

⁵⁵ Insee Analyses Île-de-France, n°116, mai 2020

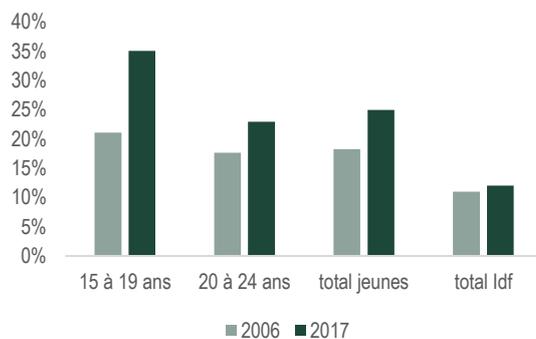
⁵⁶ Neither in Employment nor in Education or Training

Jeunes au chômage et Neet

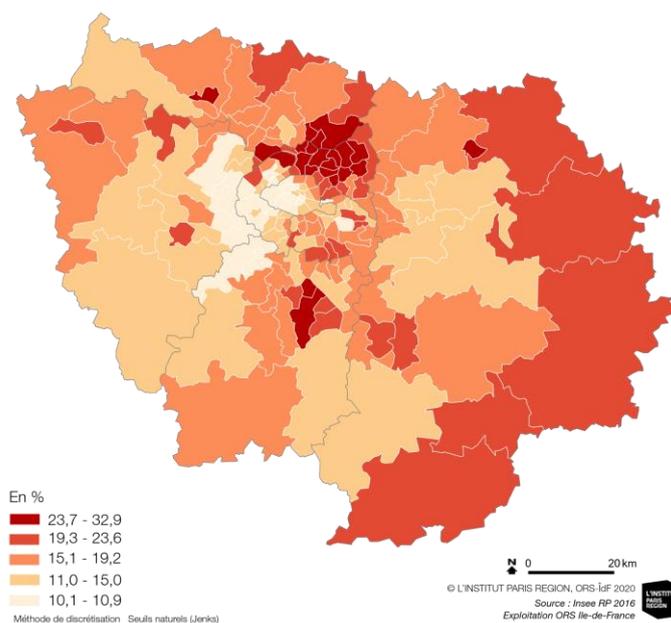


Source Insee

Part des jeunes déclarés au chômage



Proportion de jeunes de 16-25 ans NEET dans les cantons d'Île-de-France en 2016 (en % de la population)



Les Franciliennes sur le marché du travail : des avancées majeures mais encore insuffisantes⁵⁷

En 2019, l'Île-de-France compte près de 3 millions de femmes actives. Parmi les 15-64 ans, 74 % se portent sur le marché du travail. Un taux qui a explosé en quarante-cinq ans : en 1968, seule une femme sur deux était active. Aujourd'hui, le taux d'activité des femmes tend à se rapprocher de celui des hommes, notamment chez les plus de 55 ans, sous l'effet combiné du recul de l'âge légal de départ en retraite et de la multi-activité des seniors.

Avec une fécondité élevée – 1,93 enfants par femme en moyenne en 2019 –, la situation professionnelle des Franciliennes est, plus souvent que celle des hommes, dépendante de leur situation familiale : elles sont nettement moins actives quand elles ont trois enfants ou plus (75 %), qu'avec un ou deux enfants (88 %). Elles travaillent aussi plus fréquemment à temps partiel : 17% contre 6% des hommes. Cette part atteint 32,5 % pour les femmes ayant trois enfants ou plus. L'activité des pères est quant à elle moins sensible aux configurations familiales.

La monoparentalité demeure essentiellement un phénomène féminin et un marqueur des inégalités femmes-hommes : dans 8 cas sur 10, ce sont des femmes qui sont à la tête de la famille monoparentale. Par ailleurs, les femmes consacrent 2,5 fois plus de temps aux tâches domestiques – ménage, courses, soins aux enfants, etc. – en moyenne 2h par jour contre 45 mn pour les hommes. Un écart qui peine à se réduire.

Les filles réussissent mieux que les garçons quel que soit leur niveau de diplômes. En 2020, elles sont 96 % à avoir obtenu le baccalauréat, contre 93 % des garçons. De même, 55 % des 25-54 ans sont diplômées de l'enseignement supérieur, contre 50 % des jeunes hommes du même âge.

En Île-de-France, près d'un emploi sur deux (48%) est occupé par une femme, soit 2,9 millions. Si la parité est atteinte pour les emplois salariés, les non-salariés (indépendants, professions libérales) ne comptent que 34% de femmes. Le statut d'autoentrepreneur mis en place en 2009 a boosté la création d'entreprises, même si l'on ne compte que 40% de femmes parmi les créateurs d'entreprises, 37% parmi les micro-entrepreneurs.

La part des femmes au sein des différents métiers varie en Île-de-France de 1 % pour les conducteurs d'engins du bâtiment et des travaux publics (BTP) à 99 % pour les assistantes maternelles. L'éventail des professions occupées par les femmes est deux fois moindre que chez les hommes. Elles sont surreprésentées dans l'administration publique, la santé, l'enseignement supérieur et l'action sociale (37 % pour 17 % des hommes). Les Franciliennes ont doublé leur présence à des fonctions de cadres (21 % en 1968, 42 % en 2019). Elles demeurent en revanche sous-représentées dans les activités de services aux entreprises, notamment informatiques et numériques, pourtant en plein essor.

Les femmes sont légèrement moins touchées que les hommes par le chômage. Si le taux de chômage des femmes et des hommes a suivi globalement la même évolution en Île-de-France pendant dix ans (2002-2012), depuis 2015 le taux de chômage des hommes est supérieur à celui des femmes et s'établit respectivement à 7,5% et 7,3% en 2019.

Quand elles sont salariées, les femmes ont des conditions d'emploi plus instables que celles des hommes : en 2017, elles sont moins nombreuses que les hommes à travailler en CDI à temps plein (67%), et cumulent plus fréquemment temps partiel et emploi temporaire (CDD, intérim, emplois aidés, stages). Elles sont également plus souvent contraintes de cumuler plusieurs emplois : 11 %, pour 8 % des hommes.

Leurs salaires restent inférieurs de 20% à ceux des hommes, par des différences de taux horaires, de temps de travail, parce que les femmes occupent plus souvent un emploi inférieur à leur niveau de diplôme, ou cumulent plusieurs emplois. S'ajoutent des critères purement subjectifs, associant aux femmes une image d'investissement professionnel moindre à cause de leurs enfants.

L'arrivée des jeunes Franciliennes plus diplômées sur le marché du travail pourraient renforcer la place des femmes, si celles-ci trouvent les conditions de leur réussite professionnelle : fin du plafond de verre, changements de mentalité au sein des entreprises, meilleur partage des tâches domestiques avec leurs conjoints, etc.

⁵⁷ Pour en savoir plus : <https://www.institutparisregion.fr/societe-et-habitat/les-franciliennes.html>

Les disparités de revenus se creusent, les inégalités spatiales se renforcent

Dans une région globalement plus riche que la province, le revenu disponible⁵⁸ francilien est supérieur de 23,2% à celui observé en province. Entre 1984 et 2018, l'écart de richesse entre l'Île-de-France et la province se réduit, mais les disparités entre les départements franciliens se creusent nettement. La situation relative de la Seine-Saint-Denis se dégrade, tandis que celle de Paris s'améliore. L'Île-de-France comprend le département où les revenus sont les plus faibles de France – la Seine-Saint-Denis – et les deux départements les plus aisés - Paris et les Hauts-de-Seine. Des territoires se sont paupérisés : dans 44 des communes parmi les plus pauvres de la région, où vivent 15 % des Franciliens, le revenu déclaré médian en euros constants (après inflation) a baissé entre 2001 et 2015.

Niveau de vie⁵⁹

	1er décile du niveau de vie (€)	9e décile du niveau de vie (€)	Rapport interdécile 9e décile/1er décile
France métropolitaine	11 500	39 480	3.4
Île-de-France	11 020	48 990	4.4
Paris	10 820	68 990	6.4
Seine-et-Marne	12 350	39 350	3.2
Yvelines	13 150	51 590	3.9
Essonne	11 880	42 180	3.6
Hauts-de-Seine	12 220	60 580	5.0
Seine-Saint-Denis	8 910	33 960	3.8
Val-de-Marne	10 790	44 900	4.2
Val-d'Oise	10 750	39 370	3.7

Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2018

La pauvreté est plus forte en Île-de-France qu'en France : le taux de pauvreté francilien est de 15,6% en 2018 pour 14,6% en France métropolitaine. Les disparités spatiales sont très marquées, les Yvelines affichant un taux de pauvreté de 9,7 % quand celui de la Seine-Saint-Denis est de 28,4 %. Les disparités s'affichent aussi suivant les générations, le taux de pauvreté chez les jeunes étant significativement plus important que celui des seniors.

⁵⁸ Le revenu disponible d'un ménage comprend les revenus d'activité (nets des cotisations sociales), les revenus du patrimoine, les transferts en provenance d'autres ménages et les prestations sociales (y compris les pensions de retraite et les indemnités de chômage), nets des impôts directs.

⁵⁹ Le revenu disponible par unité de consommation (UC), également appelé "niveau de vie", est le revenu disponible par "équivalent adulte". Il est calculé en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui le composent. Toutes les personnes rattachées au même ménage fiscal ont le même revenu disponible par UC (ou niveau de vie).

Taux de pauvreté⁶⁰

	Ensemble de la population	Moins de 30 ans	30 à 39 ans	40 à 49 ans	50 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans ou plus
France métropolitaine	14.6%	22.2%	16.8%	16.7%	14.6%	10.5%	9.7%
Île-de-France	15.6%	18.8%	16.4%	17.7%	16.1%	12.8%	8.9%
Paris	15.2%	16.2%	11.8%	16.1%	18.4%	15.7%	10.7%
Seine-et-Marne	11.8%	16.9%	14.0%	13.3%	11.0%	8.1%	6.9%
Yvelines	9.7%	15.0%	11.7%	11.0%	9.2%	6.9%	5.3%
Essonne	13.1%	18.4%	16.2%	15.5%	12.0%	8.4%	5.5%
Hauts-de-Seine	11.9%	14.7%	11.1%	13.0%	12.4%	11.2%	8.1%
Seine-Saint-Denis	28.4%	30.3%	29.4%	32.8%	29.5%	23.2%	16.1%
Val-de-Marne	16.6%	21.2%	17.9%	19.2%	16.9%	12.9%	8.8%
Val-d'Oise	17.2%	21.2%	19.3%	20.1%	16.7%	12.5%	8.9%

Fichier Localisé Social et Fiscal (FiLoSoFi) - Année 2018

Points d'attention pour le SRDEII 2022-2028

- Comme toute métropole de rang mondial, l'Île-de-France est caractérisée par des inégalités sociales et économiques exacerbées, qui ne devraient pas s'estomper avec la crise.
- Les disparités territoriales sont très fortes.
- La situation des jeunes est plus dégradée et pose des enjeux de long terme.

⁶⁰ Le taux de pauvreté correspond à la part de la population dont le niveau de vie est inférieur au seuil de 60% du niveau de vie médian de la France métropolitaine. On calcule également un taux de pauvreté au seuil de 50% et un taux de pauvreté au seuil de 40%.

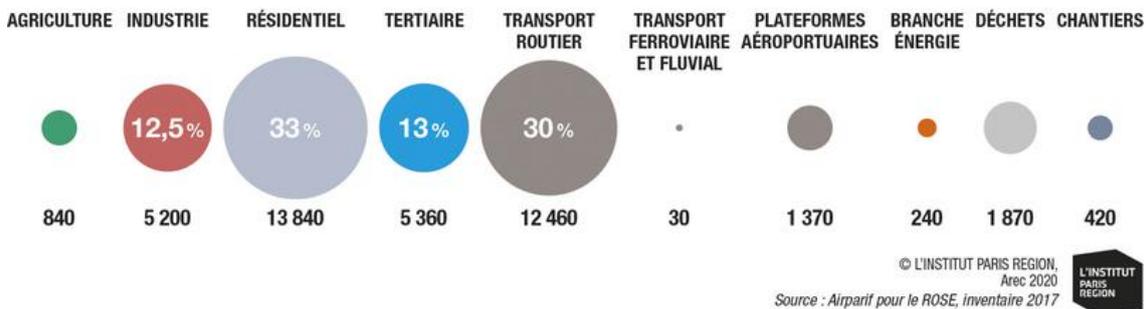
2.5 L'économie francilienne sous le prisme de l'empreinte écologique

L'Île-de-France responsable de 10 % des Gaz à Effet de Serre français

Annoncée dans le Plan Climat de juillet 2017, l'atteinte de la neutralité carbone en 2050 est devenue officiellement l'objectif du volet atténuation de l'action climatique de la France avec la loi énergie-climat.

Le suivi des émissions de gaz à effet de serre doit donc dorénavant constituer un indicateur de performance à suivre. De ce point de vue, le dernier bilan des émissions de gaz à effet de serre en Île-de-France, établi par le ROSE⁶¹, fournit des éléments précieux pour orienter l'action régionale :

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (SCOPES 1+2) PAR AN EN 2017 EN KTEQCO₂



Précision importante, il s'agit des émissions territoriales, et non pas de l'empreinte carbone totale des Franciliens, laquelle inclut les "émissions importées" et exclut les "émissions exportées".

Sous cet angle des émissions territoriales, l'Île-de-France est responsable de 41,6 Mt CO₂eq en 2017, soit 10% environ des émissions territoriales françaises alors qu'elle concentre 20% de la population française et 30% du PIB national. Les résultats établis par le ROSE montrent que le bâti est le premier secteur émetteur de GES en Île-de-France, avec 46% des émissions totales de GES franciliennes (33% pour le bâti résidentiel et 13% pour le bâti tertiaire), contre 18% à l'échelle nationale. Les transports routiers forment quant à eux le deuxième secteur émetteur avec 30% des émissions régionales de GES. Le troisième secteur émetteur est l'industrie, avec 13% des émissions régionales de GES. L'agriculture francilienne, de son côté, n'est responsable que de 2% des émissions, contre 19% à l'échelle nationale. Cela est dû en particulier au poids très réduit du cheptel bovin francilien, alors que l'élevage bovin est la principale source agricole de gaz à effet de serre – en l'occurrence de méthane via la fermentation entérique.

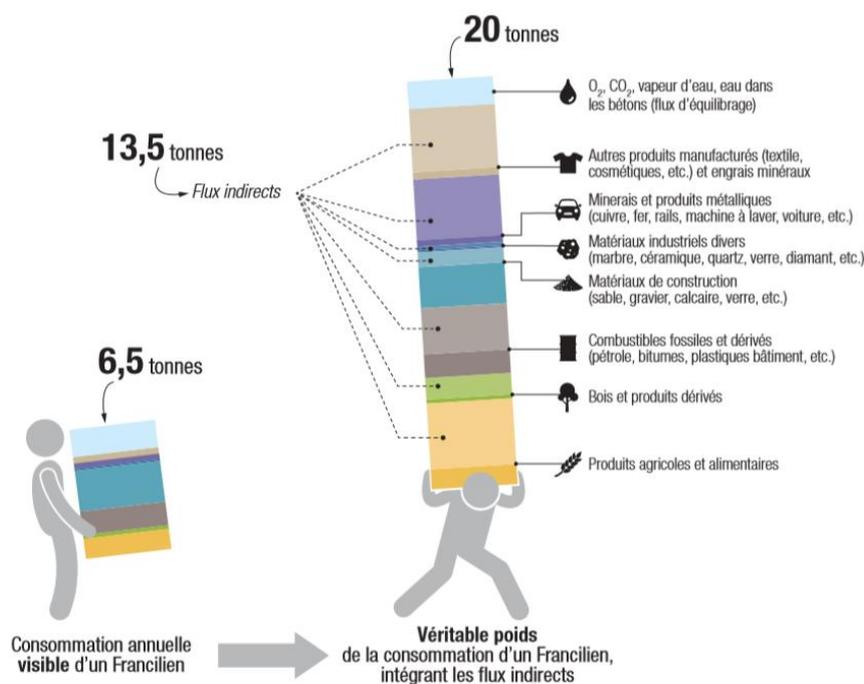
Une consommation énergétique et de matière importante

Ces bons résultats relatifs doivent être appréhendés à l'aune de la structure du tissu économique francilien : très faible poids de l'agriculture et notamment de l'élevage de ruminants, qui est un gros contributeur au niveau national ; peu d'industries fortement émettrices comme la sidérurgie ; peu de sites de production d'énergie... Mais au final, la région pourrait être moins vertueuse si l'on tient

⁶¹ Réseau d'Observation Statistique de l'Énergie et des émissions de gaz à effet de serre en Île-de-France, Énergie et gaz à effet de serre : bilan des productions, consommations et émissions en Île-de-France, septembre 2020. <https://www.arec-idf.fr/nostravaux/publications/energie-et-ges-bilan-des-productions-consommations-et-emissions-en-ile-de-fra.html>

compte des émissions liées à la consommation au sein du territoire qui génère des émissions de GES en dehors du territoire.

L'analyse du métabolisme francilien⁶² montre qu'un Francilien consomme 20 tonnes de matières par an⁶³. Les matières extraites localement ne comptent que pour 1,9 tonne par habitant par an⁶⁴ (t/hab/an). C'est un dixième de ce qu'elle consomme au quotidien. Les ressources extraites localement se résument pour l'essentiel aux minéraux de construction⁶⁵ et à la biomasse (agriculture notamment).



© IAU Idf 2019
 Source : Vincent Augiseau, Sabine Barles, « Bilan de flux de matières de la région Île-de-France en 2015 », université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, UMR géographie-cités pour la région Île-de-France, 2018



Dans le cadre de la loi de transition énergétique, la France s'est fixée comme objectif de diminuer de 30 % sa consommation intérieure de matières par unité de PIB d'ici à 2030. L'Île-de-France, parce qu'elle contribue à hauteur de 31 % au PIB national, a une responsabilité importante dans le respect de cet objectif.

Points d'attention pour le SRDEII 2022-2028

- Le SRDEII doit œuvrer aux objectifs nationaux de trajectoire de neutralité carbone.
- Les objectifs en la matière sont extrêmement ambitieux au regard des manières actuelles de produire et de consommer, y compris pour l'Île-de-France.

⁶² L'Île-de-France face au défi de l'économie circulaire, Note Rapide n°804, Institut Paris Région, Mars 2019

⁶³ Ce chiffre est en consommation physique en équivalent matières premières, il inclut les flux cachés indirects.

⁶⁴ L'extraction intérieure utilisée regroupe la biomasse agricole ou sylvicole récoltée ou issue de la chasse, les minéraux non métalliques et le pétrole extrait du sous-sol.

⁶⁵ Se référer au panorama des granulats en Île-de-France

Focus sur la Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC2)

La Stratégie Nationale Bas Carbone (SNBC2) de la France fixe des objectifs de neutralité carbone par secteur d'activités. Toutes les entreprises sont concernées car elles participent à l'émission des gaz à effet de serre par leur fonctionnement, par les matières premières qu'elles emploient, par les produits qu'elles mettent sur le marché.

Elles sont contraintes à réduire leurs émissions par la législation pour certaines, incitées à le faire par différents dispositifs, ou le font de façon volontaire. Elles développent également des solutions pour atteindre la neutralité carbone. En Île-de-France, la part des grands établissements, la concentration de sièges sociaux, de groupes étrangers sont des leviers pour accélérer la transition à côté de la force d'innovation présente dans les centres de recherche, les pôles de compétitivité, les grandes écoles, les universités franciliennes et les *starts-ups*.

Les entreprises ont des moyens financiers, humains et une empreinte environnementale variables selon la taille et l'activité de l'entreprise. Une des principales difficultés tient à la taille du tissu productif : sur les 1,2 millions d'entreprises implantées en Île-de-France, il faut rappeler que plus des trois quarts sont des entreprises individuelles n'employant pas de salariés, qu'une entreprise sur 5 est artisanale et que seulement un peu plus de la moitié des Franciliens travaillent dans des établissements de plus de 100 salariés.

Dans le cadre du plan de relance, les PME ayant des projets pour réduire leur empreinte environnementale vont pouvoir bénéficier d'aides supplémentaires. Pour les entreprises, la neutralité carbone constitue une opportunité de conquête de nouveaux marchés. Par exemple, le décret tertiaire, entré en vigueur en 2019 et qui vise à réduire les émissions dans le bâti tertiaire, est porteur de commandes de rénovation énergétique pour les entreprises du bâtiment.

Si de plus en plus d'entreprises sont sensibilisées, obligées, impactées, si les moyens de réduire les émissions sont connus, si l'on assiste à une montée en puissance de l'engagement et des initiatives des entreprises, les bilans montrent des résultats insuffisants par rapport aux objectifs fixés pour atteindre la neutralité carbone. Les obligations ne sont pas toujours respectées et les sanctions pas vraiment appliquées. Par exemple, le taux de dépôt des bilans des émissions de gaz à effet de serre et des plans de mobilité sont de l'ordre de 10% à 30%.

Une enquête de l'Insee de 2016 illustre le pas à franchir : si 31 % des entreprises françaises ont déclaré s'engager pour une meilleure efficacité énergétique et/ou une réduction de leurs émissions de gaz à effet de serre, 10 % seulement ont réalisé un bilan de ces émissions et 20 % de celles qui l'ont fait se sont dotées d'un plan d'action. Enfin, l'accompagnement et les expérimentations ne concernent qu'un petit nombre d'entreprises même si ce nombre tend à augmenter.

Pourtant les engagements remarquables de certaines entreprises, les bonnes pratiques mises en place montrent que tendre vers la neutralité carbone est possible. Les entreprises y trouvent d'ailleurs leur compte : économies financières, affichage éthique, maintien ou conquête de nouveaux marchés, montée en compétence, repositionnement stratégique pour un futur monde bas carbone

Focus sur la Stratégie Régionale en Faveur de l'Economie Circulaire (SREC)⁶⁶

La Région Île-de-France s'est dotée en décembre 2020 d'une Stratégie Régionale en faveur de l'Economie Circulaire visant à proposer un cadre d'intervention pour diffuser les principes de l'économie circulaire dans l'ensemble de ses politiques. L'économie circulaire peut se définir comme un système économique d'échange et de production qui, à tous les stades du cycle de vie des produits (biens et services), vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus⁶⁷. Ce modèle économique repose sur sept piliers qui assurent une utilisation plus efficace des ressources :

- **L'approvisionnement durable** : prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux des ressources utilisées, en particulier ceux associés à leur extraction et exploitation ;
- **L'éco-conception** : prendre en compte les impacts environnementaux sur l'ensemble du cycle de vie d'un produit et les intégrer dès sa conception ;
- **L'écologie industrielle et territoriale** : mettre en synergie et mutualiser entre plusieurs acteurs économiques les flux de matières, d'énergie, d'eau, les infrastructures, les biens ou encore les services afin d'optimiser l'utilisation des ressources sur un territoire ;
- **L'économie de la fonctionnalité** : privilégier l'usage à la possession, vendre un service plutôt qu'un bien ;
- **La consommation responsable** : prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux à toutes les étapes du cycle de vie du produit dans les choix d'achat, que l'acheteur soit public ou privé ;
- **L'allongement de la durée d'usage des produits** par le recours à la réparation, à la vente ou à l'achat d'occasion, par le don, dans le cadre du réemploi et de la réutilisation ;

Les implications d'une diffusion des principes de l'économie circulaire sont donc fortes pour le SRDEII. Plus particulièrement, la SREC de l'Île-de-France se fixe comme objectifs de :

- Découpler la trajectoire de consommation de ressources de celle du PIB francilien, avec l'objectif d'un décrochage de 30% (en clair, passer de 360 kg de ressources consommées pour 1 000 € de PIB francilien en 2015 à 240 kg de ressources consommées pour 1 000 € de PIB francilien en 2030) ;
- Relocaliser les industries stratégiques, telles que la santé-pharmaceutique, l'agroalimentaire, l'électronique, les industries de process et d'assemblage, en repensant leurs *business models* ;
- Doubler l'approvisionnement local et renouvelable du secteur de la construction (matériaux biosourcés et géosourcés, réemploi de matériaux et équipements, recyclage...) ;
- Multiplier par 5 fois la part de produits locaux dans les assiettes des Franciliens ;
- Doubler l'offre de service de réemploi, de réutilisation et de réparation dans tous les secteurs, afin de favoriser une solidarité de proximité, ainsi que l'allongement de la durée de vie des biens ;
- Amener les secteurs du tourisme, de la culture et du sport vers un objectif « zéro déchet ».

⁶⁶ <https://www.iledefrance.fr/strategie-regionale-en-faveur-de-leconomie-circulaire-srec>

⁶⁷ Définition donnée par l'ADEME

Panorama des filières d'excellence du SRDEII 2017-2021

Les approches sectorielles abordées jusqu'ici sont une première lecture qui peut être complétée par une approche filière. Par filière, on entend l'ensemble des activités complémentaires qui concourent, d'amont en aval, à la réalisation d'une même famille de produits ou de services. En cela, les filières interagissent entre elles, se chevauchent et donc ne s'additionnent pas.

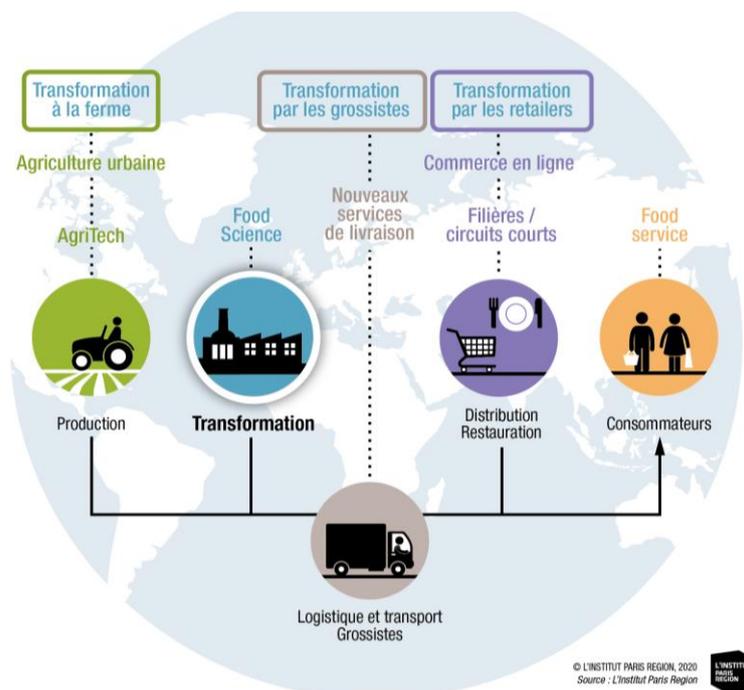
L'identification et la définition des filières économiques sur un territoire revêtent un caractère éminemment subjectif et sont à mettre en regard de la stratégie économique poursuivie. Le SRDEII de la Région Île-de-France pour la période 2017-2021, dite stratégie régionale pour la croissance, l'emploi et l'innovation, avait identifié 7 « filières d'excellence ». Nous proposons ici un aperçu de leur périmètre et leurs principaux enjeux, à l'aune des travaux et données disponibles à ce jour. L'élaboration du SRDEII 2022-2028 permettra d'interroger la pertinence de cette liste et d'identifier de nouvelles filières à mettre en avant, au regard notamment des Comités Stratégiques de Filières (CSF) définis au niveau national.

3.1 Agriculture, agro-alimentaire et nutrition, sylviculture

Agriculture, agroalimentaire et nutrition

La question de l'alimentation s'inscrit dans un vaste écosystème composé d'une chaîne d'acteurs partant de la production agricole pour aboutir à l'assiette des consommateurs : en amont l'agriculture, puis la transformation, le transport, la distribution par les intermédiaires vers les détaillants et la restauration y compris collective auprès desquels s'approvisionnent les consommateurs et gestionnaires de ces lieux.

Le système alimentaire : un écosystème complexe et globalisé

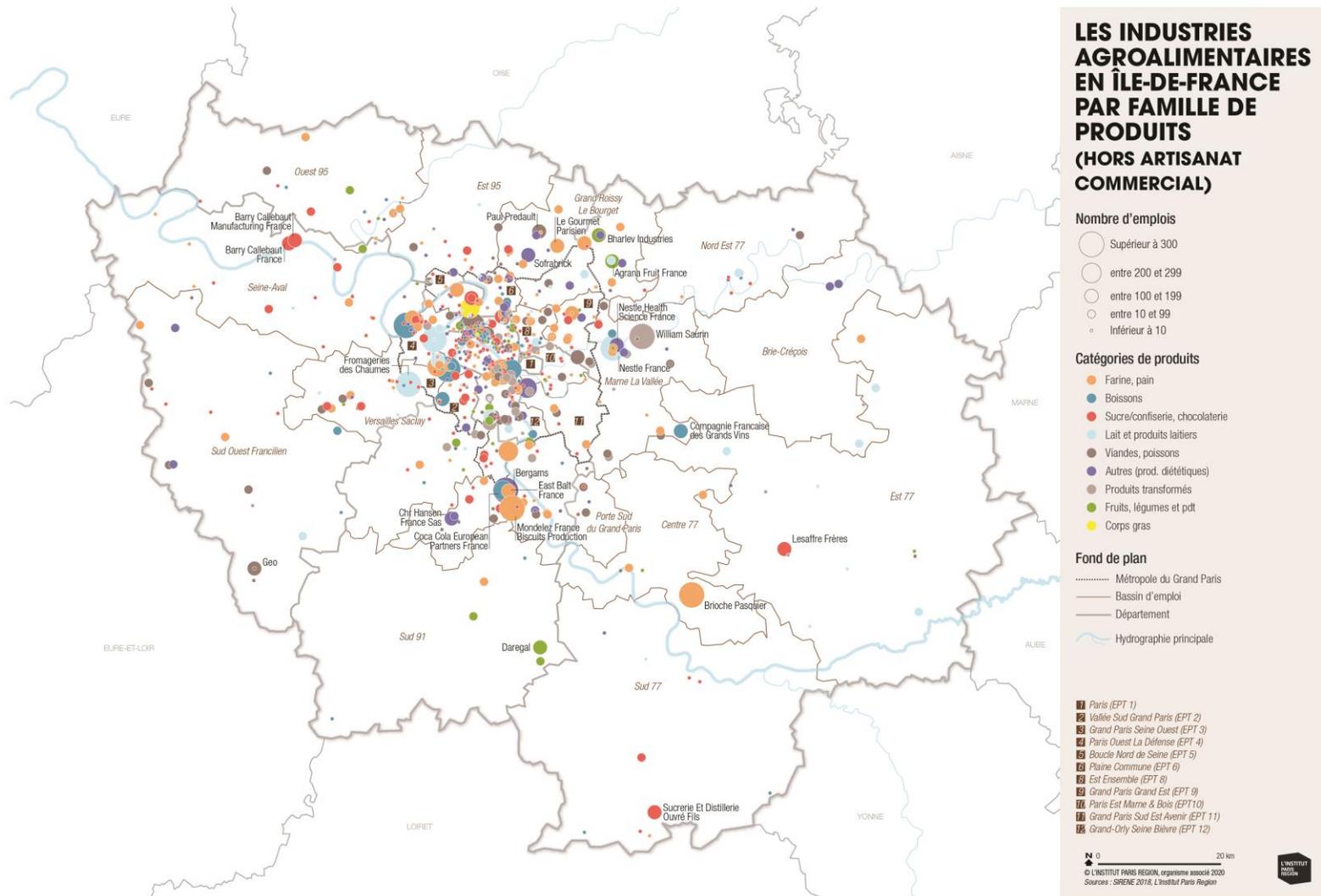


L'Île-de-France est une grande région agricole (47% de l'espace régional, 5000 exploitations principalement orientées vers les grandes cultures (64% des surfaces agricoles cultivées en céréales - blé, orge, colza et maïs) mais qui ne couvre que très partiellement les besoins alimentaires des Franciliens et des visiteurs qui la fréquentent. C'est tout particulièrement le cas pour les fruits et légumes, la viande et le lait. Une grande partie des produits consommés vient de l'extérieur de l'Île-de-France, parfois de très loin. La pression urbaine, l'évolution des techniques agricoles mais aussi la transformation des régimes alimentaires a éloigné les approvisionnements et fragilisé l'activité agricole. Le nombre d'exploitations diminue encore aujourd'hui et la question du vieillissement des chefs d'exploitation se pose de manière aiguë. Pour autant, la région est riche de productions locales (15 produits en AOP ou IGP) et les exploitants, conscients du besoin de résilience de leurs exploitations s'orientent vers des productions plus diversifiées, des systèmes plus durables (300 exploitations bio et niveau important de conversion en bio), et vers des circuits courts (ventes directes, drive fermiers, AMP...) plus proches du consommateur.

Avec 20 500 emplois et 665 établissements en 2017, soit 4% des emplois et 6% des établissements de l'industrie manufacturière francilienne, les industries agroalimentaires ne comptent pas parmi les secteurs industriels majeurs de la région mais, jusqu'à la crise sanitaire, l'emploi y a globalement mieux résisté que dans d'autres secteurs de l'industrie. Le tissu industriel est constitué pour les 2/3 de TPE de moins de 10 salariés. Toutefois les 20 plus gros établissements, dont plusieurs sont des sièges sociaux, emploient près de la moitié des effectifs. Le profil de l'Île-de-France est peu spécialisé par rapport à d'autres régions françaises, nettement orienté vers les deuxièmes et troisièmes transformations et relativement déconnecté de la production agricole francilienne. Les dynamiques par filière sont contrastées : la « Fabrication de boissons » présente les meilleurs résultats en termes de valeur ajoutée et d'export, ce qui s'accompagne d'une croissance des emplois. Les « Produits transformés », enregistrent une croissance forte, les catégories « Farine, pains, pâtisserie, biscuiterie, pâtes », « Sucre & confiserie » et « Viande, poissons » qui sont les plus gros employeurs, perdent des emplois. C'est dans le secteur des « Fruits et légumes », des « Boissons » et du « Sucre, confiserie, chocolaterie » que la dynamique de création d'emplois a été la plus forte. Une spécialisation se dessine dans l'Épicerie fine parmi les PME.

Confrontée à des enjeux alimentaires majeurs, à la concurrence des départements limitrophes et des marchés mondiaux, l'agroalimentaire francilien est un secteur en pleine transformation, l'innovation intervient à toutes les étapes de la chaîne de production et de valeur. L'export constitue un débouché important à soutenir et développer car la région dispose de solides atouts. L'Île-de-France ne figure pas parmi les régions françaises les mieux placées dans le domaine agroalimentaire mais un écosystème avec une meilleure coordination entre acteurs se met en place. Comme de nombreux secteurs industriels, la filière va sortir très affaiblie de la crise sanitaire. Mais plus globalement, elle est confrontée à de nombreux freins à son maintien : les problèmes de recrutement liés à une mauvaise image de ses métiers, un coût élevé du foncier et de l'immobilier en zone dense ou périurbaine et un manque de structuration de l'offre freinent les nouvelles implantations et engendrent des délocalisations de la production hors de l'Île-de-France.

Après avoir voté son Pacte agricole en mai 2018, l'importance des enjeux autour de l'alimentation (enjeu de santé publique, enjeu environnemental, enjeu d'attractivité) a amené la Région Île-de-France à adopter son plan régional d'alimentation. Un des principaux objectifs de ce Plan est de rapprocher les Franciliens de leur alimentation et des productions agricoles et agroalimentaires avec pour cible de faire évoluer de 3 à 15% la part des produits franciliens dans l'alimentation des consommateurs et de conforter un plan de relance de la filière IAA déjà engagé via un contrat de filière et le soutien d'Île-de-France Terre de saveurs qui accompagne les entreprises de l'agriculture et de l'agroalimentaire franciliennes dans leur développement.



Matrice AFOM Agriculture, agro-alimentaire et nutrition

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • L'Île-de-France, un vaste bassin de consommation (résidents, actifs et visiteurs), y compris à fort pouvoir d'achat • Puissance et dynamisme économiques d'une partie importante des composantes du système alimentaire (grossistes, distributeurs, sièges sociaux de l'agroalimentaire, centres de recherche et de formation...) • Une grande zone agricole (la moitié du territoire régional) • Image de Paris comme capitale de la gastronomie • L'Île-de-France, cœur de la <i>foodtech</i> et de l'innovation 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible autonomie alimentaire sur de nombreux produits • Fragilité des exploitations agricoles face à la pression urbaine et les contraintes de fonctionnement de l'activité, la transmission des entreprises • Des productions locales peu connues des consommateurs franciliens • Précarité d'une partie importante de la population pour lesquels le critère prix des produits alimentaires reste déterminant au détriment de la qualité • Les IAA sont peu connectées avec la production agricole francilienne d'où un risque de volatilité des établissements de fabrication vers les régions limitrophes • Fragilité des filières grosses pourvoyeuses d'emploi : Farine/pain/pâtisserie/pâtes, Sucre et confiserie, Viande/poissons
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Attente croissante des franciliens pour acheter des produits en circuit court & recherche croissante de qualité et de traçabilité • Plan régional de l'alimentation élaboré en février 2021 • L'agroalimentaire, filière ciblée dans la démarche de soutien à l'internationalisation de la Région • Filière importante pour développement économique pour les zones rurales 	<ul style="list-style-type: none"> • Vulnérabilité d'une grande partie des acteurs économiques de la filière alimentaire avec la crise sanitaire • Marché mondial très concurrentiel, rivalité des régions limitrophes pour l'accueil des entreprises de l'agroalimentaire • Freins à la croissance : difficulté de trouver de la main d'œuvre, manque de foncier disponible...

Sylviculture

Malgré un contexte urbain particulier (population importante sur un petit territoire) engendrant des pressions et des attentes fortes sur les espaces naturels, le taux de boisement de l'Île-de-France (23% du territoire soit 263 000 ha) est proche de celui des autres régions françaises (26%). Alors même que la forêt pourvoit à de nombreux usages, énergie, matériaux, loisirs, et que 60% de la forêt présente, selon l'IGN, des conditions d'exploitation favorables, la ressource est faiblement exploitée et se caractérise par une forte dépendance vis-à-vis de l'étranger. Une des causes est probablement le poids important de la propriété boisée privée et son morcellement (148 000 propriétaires privés se partagent 67% de la forêt et, parmi eux, 96% possèdent moins de 4ha) mais aussi l'inadaptation de la ressource riche en feuillus, ainsi que l'absence d'unités de première transformation. Les exploitants franciliens ne récoltent qu'une part très minoritaire du bois exploité en Île-de-France. La moitié seulement du bois prélevé -742 000 m³, est commercialisé, le reste étant réservé à l'autoconsommation principalement pour le chauffage individuel. Les 2/3 du volume commercialisé sont destinés au bois énergie, en forte hausse, 30% au bois d'œuvre et moins du dixième au bois industrie, en forte baisse. La filière employait 11 200 emplois directs répartis dans 2500 établissements⁶⁸. La première transformation (5 scieries) a quasiment disparu du territoire et au sein de la deuxième transformation (industrie du papier-carton, fabrication de charpente, de placage, ameublement, etc.), seul le secteur de la construction connaît un développement important. Celui-ci reste toutefois extrêmement minoritaire dans l'activité globale du secteur du bâtiment et dans le marché des maisons individuelles et collectives, cela malgré de fortes potentialités de développement (besoins en logements neufs et réhabilitation, potentiel d'ingénierie...). La filière bois énergie pour le chauffage individuel, industriel, collectif utilise le bois bûche (particuliers), les plaquettes ou les granulés. Son utilisation pour des usages collectifs et industriels est en plein essor. On comptabilise

⁶⁸ Chiffres de 2012

96 chaufferies biomasse en IDF. Mais dans cette filière également l’approvisionnement vient des régions périphériques.

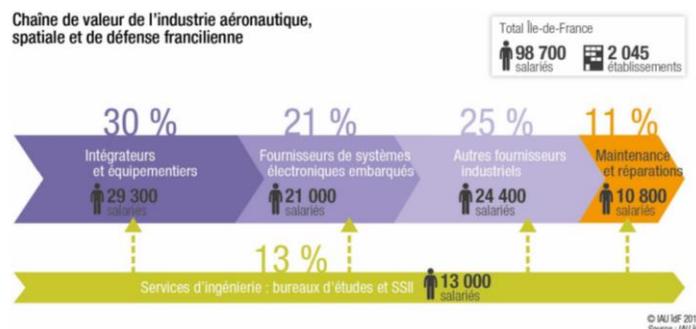
La forêt francilienne est multifonctionnelle et se trouve au croisement d’enjeux sociaux, économiques et environnementaux. C’est pourquoi le programme régional de la forêt et du bois d’Île-de-France 2019-2029 arrêté par l’Etat et la Région en janvier 2020, se fixe pour objectifs de gérer durablement la forêt dans un contexte de changement climatique, de répondre aux attentes sociétales et d’accueil du public, et de renforcer la compétitivité et l’emploi aux différents étapes de sa transformation.

Matrice AFOM Sylviculture

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Importante surface forestière malgré le niveau d’urbanisation de la région capitale (263 000 ha, 23% du territoire) • Gisement important à l’échelle régionale 	<ul style="list-style-type: none"> • Morcellement de la forêt francilienne : 2/3 des surfaces sont privées et réparties entre près de 150 000 propriétaires • Potentiel de la ressource largement sous-exploité et sur fréquentation de certains espaces forestiers • Activités de première transformation quasi-absentes en Île-de-France, difficultés de recrutement • Les ¾ du marché de la filière construction bois échappent aux entreprises françaises • Inadaptation de de la ressource (offre de feuillus) par rapport à la demande (résineux) dans le marché de la construction • L’approvisionnement de la filière énergie vient des régions périphériques
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Rôle du bois et de la forêt dans le cadre de la neutralité carbone • La construction bois, activité en progression • Rôle des JO pour maximiser l’effet vitrine de la construction bois • La filière bois énergie, un débouché non négligeable pour le bois francilien 	<ul style="list-style-type: none"> • Fragilité de la forêt en lien avec le changement climatique (qualité des sols, faible diversité des peuplements) • Pression foncière

3.2 Aéronautique, spatial et défense

L'industrie aéronautique francilienne comptait en 2018 près de 100 000 emplois au sein de 2000 établissements. Elle comprend toutes les composantes de la filière, de la conception des avions et de leurs équipements à leur fabrication et leur maintenance une fois en exploitation, soit sur les aéroports, soit dans des sites industriels spécialisés pour les grandes révisions pour 8 000 emplois. Cette filière fait aussi appel à de nombreux sous-traitants industriels essentiellement composés de PME, voire TPE qui représentent 1400 entreprises et emploient 24 000 personnes. Elle fait enfin appel à de nombreuses compétences en ingénierie dont on estime que 13 000 emplois sont directement liés à la filière aéronautique (20% de leur CA en moyenne).



La filière est très concentrée autour des grands acteurs de la filière et leurs très grands établissements : 3% des établissements concentrent 64% des effectifs. Tous les grands noms français mais aussi étrangers de l'aéronautique sont présents en Île-de-France, à commencer par les avionneurs français et européens Airbus (5 000 salariés en IDF) et Dassault aviation (4 500) ainsi qu'Ariane Group (7500), mais aussi les équipementiers notamment les groupes Safran (20 000), motorisation et divers équipements (trains d'atterrissage, sièges d'avion, nacelles, moteurs d'hélicoptères, équipements électroniques...), Thalès (14 000) pour l'électronique embarqué et la défense, MBDA (3 500) pour les missiles.

L'Île-de-France se caractérise avant tout comme étant une région spécialisée dans la conception et la fabrication d'équipements avec une spécificité dans les domaines des moteurs (leader mondial en termes de capacités de production présentes) et de l'électronique embarquée. Elle a aussi une spécificité dans le domaine spatial avec notamment le site d'intégration d'Ariane6 aux Mureaux (Ariane Group) et abrite une forte composante liée à la défense.

La région fait cependant face à un inquiétant départ de plusieurs unités de production au profit d'autres régions françaises qui s'est plus récemment suivi de celui de l'avionneur européen Airbus avec son siège et son centre de recherche de groupe. C'est aussi le cas de Thalès pour plusieurs activités de recherche. La région est ainsi soumise à une intense concurrence de la part d'autres régions françaises. Cela met aussi à mal le tissu de fournisseurs locaux qui subit par ailleurs les effets négatifs du processus de métropolisation et de ses effets d'éviction.

Alors que la filière bénéficiait de perspectives très favorables avec des carnets de commande bien remplis et un emploi en croissance y compris en Île-de-France, la crise sanitaire a brisé net cet élan et conduit à l'arrêt de la production. Cet arrêt brutal se combine avec une forte montée de la conscience et des impératifs environnementaux qui pourraient conduire à la remise en cause du modèle actuel de l'industrie qui repose sur une croissance forte du trafic aérien sur la base de tarifs faibles. Le mouvement lié au *Fly shame*⁶⁹ en est l'illustration.

La pandémie a joué un rôle d'accélérateur dans cette prise de conscience et il semble que les secteurs aéronautique et aérien (le transport aérien dont il n'est pas question ici) doivent se remettre en question et revoir leur modèle de développement avec probablement une baisse du trafic sur longue période. Airbus estime que cette baisse pourrait représenter 40% du volume avant crise au moins sur les 3 prochaines années, avec des réductions d'effectifs en conséquence.

La capacité du secteur aéronautique et aérien à atteindre l'objectif faibles émissions voire zéro émissions de CO2 repose sur une stratégie d'ensemble qui intègre autant les acteurs aéroportuaires,

⁶⁹ Expression désignant la honte de prendre l'avion en raison des effets néfastes sur l'environnement

les compagnies aériennes que les constructeurs aéronautiques. À ce titre, le salut de la filière viendra aussi par l'innovation technologique et sa capacité à mettre sur le marché des avions à faible voire zéro émission. La région bénéficie à ce titre d'un leader dans ce domaine avec Safran qui teste des modèles innovants d'architecture intégrant des technologies électriques hybrides et hydrogène (piles à combustible). L'horizon pour un avion zéro émission reste cependant encore lointain selon les acteurs du secteur.

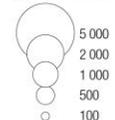
Matrice AFOM Aéronautique, spatial et défense

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Des emplois à forte valeur ajoutée et très bien rémunérés pour toutes les catégories • Présence encore forte de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur : constructeurs équipementiers dans toutes leurs fonctions (production, R&D, sièges...) • Un important tissu de sous-traitants industriels 1 400 entreprises avec 3 plates formes aéroportuaires de niveau mondial (2 aéroports et 1 d'aviation d'affaire) • Important bassin de main d'œuvre qualifié que la filière partage avec d'autres filières comme l'automobile, l'électronique... • Une forte concentration d'activités de recherche publique et privée spécialisée et un pôle mondial de start-up technologiques qui se renforce 	<ul style="list-style-type: none"> • Une dynamique en cours de relocalisation des activités d'Airbus et de plusieurs équipementiers très défavorable à l'Île de France y compris pour les fonctions de siège et de R&D • Une visibilité de l'Île-de-France qui reste éclipsée par l'Occitanie (Toulouse) qui est désormais véritablement devenue la première région aéronautique française en termes d'emplois. • Une filière qui subit le contrecoup du phénomène général de désindustrialisation de la région • Des fournisseurs parfois trop dépendants de cette seule filière ce qui les rend fragiles en cas de retournement d'activité comme actuellement.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Nouvelles motorisations qui constituent un levier de croissance (avion électrique, avion hydrogène) • Ecosystème de start-ups, favorable à l'émergence d'innovation de rupture • Activités liées au recyclage des avions en lien avec les grandes plates-formes aéroportuaires franciliennes • Présence d'entreprises clés dans la capacité à digitaliser la chaîne de production et de maintenance • Une filière technologique à la pointe de l'innovation, avec des effets d'entraînement et des retombées dans de nombreux domaines • Une filière en forte croissance avant la crise sanitaire avec de fortes perspectives 	<ul style="list-style-type: none"> • Décarbonation du transport aérien • Impact à moyen terme de la crise sanitaire • Nouveaux entrants, comme la Chine • Délocalisation vers d'autres régions françaises et européennes • Affaiblissement du tissu de sous-traitants • Fragilisation des activités de maintenance dans l'aviation commerciale en Île-de-France. • Pression urbaine impactant le tissu de PME/PMI

LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DE L'INDUSTRIE AÉROSPATIALE FRANCILIENNE

Établissements de l'industrie aérospatiale

▶ Effectifs salariés



Sous les établissements de plus de 100 salariés sont représentés sur la carte

▶ Fonctions présentes



La part des couleurs n'est pas proportionnelle aux effectifs réellement impliqués dans chaque fonction

Autres acteurs de l'écosystème aérospatial

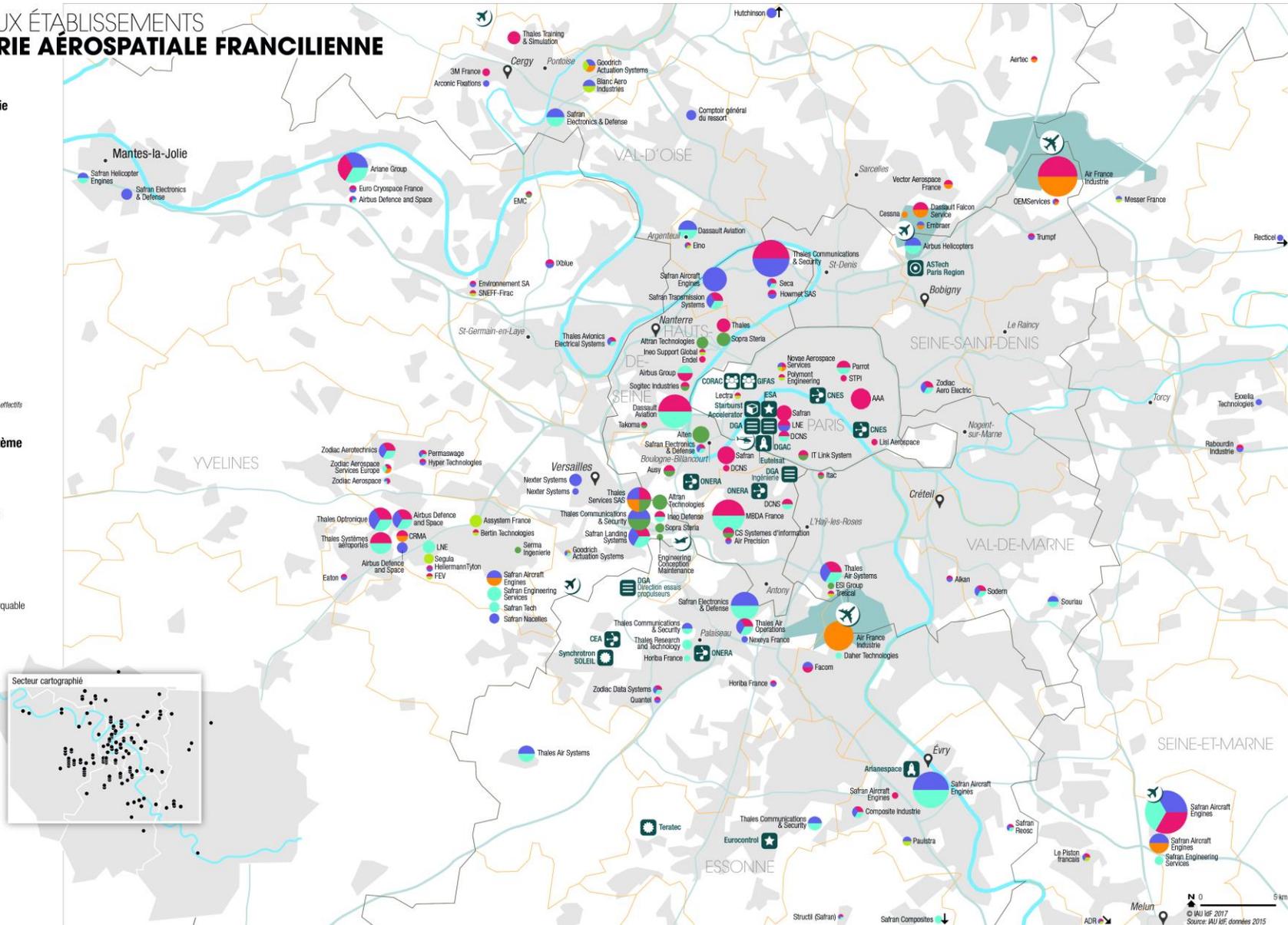
- Sociétés d'exploitation spatiale
- Organisation européenne
- Centre de recherche publique
- Administration
- Pôle de compétitivité
- Incubateur aéronautique
- Organisation professionnelle
- Équipement scientifique remarquable

Principales infrastructures aéroportuaires

- Aéroport international
- Aérodrome (aviation d'affaires)
- Base militaire
- Hélicoptère

Fond de plan

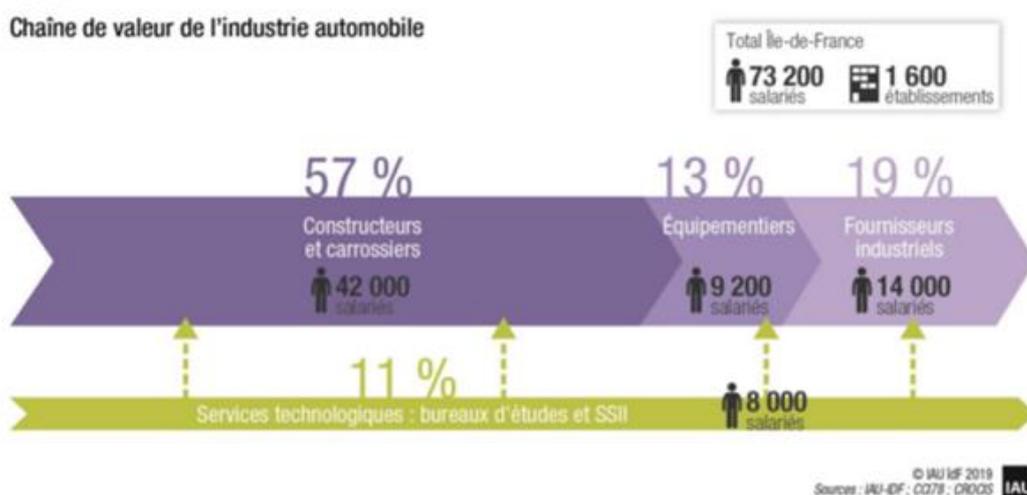
- Espace urbain
- Emprise aéroportuaire
- Hydrographie principale
- Réseau routier primaire
- Limite de département
- Limite d'intercommunalité
- Préfecture et sous-préfecture



3.3 Automobile et nouvelles mobilités

L'industrie automobile figure parmi les trois principales activités industrielles présentes en Île-de-France avec environ 73 000 emplois (avant la crise Covid19) soit 17,5% de l'emploi industriel francilien au sein de 1 600 établissements. Elle est la première région française en termes d'emplois pour cette activité.

La région abrite un important écosystème que structurent les deux constructeurs français Renault et le groupe PSA avec leurs 42 000 emplois, mais aussi les équipementiers automobile (9 000 emplois) avec en premier lieu Valeo mais aussi Faurecia et de nombreux acteurs étrangers (23% des effectifs de la filière). Ces acteurs s'appuient sur un réseau dense d'entreprises de l'ingénierie dont on peut estimer que 8000 emplois sont entièrement dédiés à l'industrie automobile. Constructeurs et équipementiers peuvent aussi compter sur 900 sous-traitants industriels ETI, PME et de nombreuses TPE issues de la mécanique, métallurgie, plasturgie, électronique... Un sondage auprès de ces fournisseurs permet d'évaluer la part moyenne de leur chiffre d'affaires réalisé avec les donneurs d'ordre de l'automobile à 46%, soit l'équivalent de 14 000 emplois.



Toutes les fonctions sont représentées en IDF avec cependant une forte domination des activités tertiaires avec les fonctions de recherche (50% des effectifs des constructeurs et équipementiers), les activités de siège et d'administration des ventes (30% des effectifs de ces mêmes acteurs) et des activités de fabrication et d'assemblage (20% des effectifs des constructeurs et équipementiers).

On observe depuis plusieurs années une fragilisation de l'emploi de la filière au plan national avec une baisse de 30% de ses effectifs qui a des répercussions similaires au niveau régional. Cela se traduit par une réduction générale des effectifs qui porte prioritairement sur les sites de production (notamment fermeture des sites d'Aulnay (93) en 2014, et l'annonce des fermetures des sites Renault de Saint-Ouen (92), Choisy-le-Roi (94), et surtout Flins-sur-Seine⁷⁰ (78)). Cependant, ces réductions d'effectifs touchent aussi de plus en plus ce qui était considéré comme étant le cœur de leur activité par les constructeurs et l'avantage comparatif de l'Île-de-France par rapport aux autres territoires : les fonctions de R&D et de siège/marketing/administration des ventes. Au final, la géographie de la filière automobile poursuit un mouvement de décalage vers l'ouest de la région avec pour point d'ancrage principal le département des Yvelines.

La montée en compétence des équipementiers dans la chaîne de valeur se traduit à l'inverse par une montée en gamme des sites de ces derniers avec la progression de leurs effectifs de R&D.

La filière est confrontée à deux grands enjeux que sont la transition écologique avec les véhicules zéro émission de CO₂ et de polluants (notamment véhicules électriques) et l'autonomisation promise des véhicules.

⁷⁰ Arrêt des activités de production de voiture d'ici 2024

La filière automobile française est un peu en retard par rapport à ses concurrents sur ces deux enjeux. C'est vrai pour le véhicule électrique avec une domination des asiatiques auprès desquels les constructeurs français ont dû se fournir ou coopérer. C'est aussi vrai dans le domaine du véhicule autonome où cette fois-ci ce sont les géants américains du numérique et les *pure players* (startup spécialisées ou encore le constructeur Tesla) qui ont mené et poussé les constructeurs traditionnels à se lancer dans ce nouveau défi. En France et en Île-de-France, les équipementiers automobiles (en particulier Valéo, 2^e déposant de brevets en France) se sont révélés les mieux armés pour aborder ces deux défis et ont été leaders devant les constructeurs dans leur mutation verte et intelligente.

La pandémie a durement touché le secteur, notamment les PME et TPE figurant parmi les fournisseurs. Elle a aussi confirmé la volonté de nombreux territoires de restreindre la circulation des véhicules non zéro émissions sur leur territoires jusqu'à aller vers l'interdiction totale. Les constructeurs avancent plus que jamais à marche forcée vers une offre totalement décarbonée avec cependant un marché qui bien qu'en forte croissance (doublement en un an) peine encore à assurer une masse suffisante malgré les aides et restrictions réglementaires. Ce basculement vers le véhicule électrique impacte aussi durement les nombreux sous-traitants actuels de la mécanique qui ne sont plus nécessaires aux nouveaux véhicules à technologie électrique beaucoup plus simples, industrie mécanique en tête.

La question de l'autonomisation des véhicules franchit un nouveau stade avec la possibilité dès cette année 2021 délivrée par l'ONU pour faire circuler des véhicules de niveau 3 (conduite assistée sur voie rapide à 60kmh maximum). Les constructeurs français se sont fortement appuyés sur le tissu francilien d'acteurs de l'intelligence artificiel, avec ses start-up et ses pôles de compétitivité et centres de recherche dédiés. Ils proposent déjà à la vente des véhicules à conduite assistée de niveau 2 et poursuivent leurs développements pour une offre de niveau 3 à l'horizon 2024, tout en testant des véhicules de niveau 5 (niveau maximum).

La filière bénéficie du soutien de l'Etat et de la Région Île-de-France (Plan régional IA et stratégie véhicule autonome) avec aussi des collectivités et des acteurs privés volontaires pour mener des expérimentations (expérimentations à Paris-Saclay, Rambouillet, Les Mureaux...avec des véhicules autonomes RATP et Mobileye, des navettes autonomes Easymile sur le site ArianeGroup des Mureaux ou encore des véhicules Renault à Paris-Saclay...).

La récente annonce du paquet climat Européen « fit for 55 » avec la fin des véhicules carbonés en 2035 oblige la filière à faire sa révolution à marche forcée. Les constructeurs annoncent développer une offre de véhicules à 90% électriques pour Renault et à 70% pour Stellantis à cet horizon. L'industrie automobile est aussi confrontée à la question du recyclage avec un objectif de véhicules à 95% recyclables.

Toutes ces mutations nécessaires de la filière impliquent de développer en Île-de-France les nouvelles activités liées à l'électrification, l'autonomisation et l'économie circulaire, via l'accompagnement des acteurs traditionnels, le développement des start-up régionales et l'attraction de nouveaux acteurs internationaux spécialisés, au risque d'assister à une poursuite des réductions de l'emploi automobile en Île-de-France. De plus les nouvelles compétences requises nécessitent une importante formation pour permettre à la main d'œuvre actuelle de répondre aux besoins.

Les sites franciliens sont concernés par cette transformation à commencer par les sites de Renault, notamment celui de Flins qui cessera sa production de véhicules neufs et deviendra une re-factory. Le groupe prévoit d'y expérimenter un concept nouveau avec un développement d'activités liées à l'économie circulaire, réparation et reconditionnement (retrofit), de véhicules, en s'appuyant sur les équipes issues du site de Choisy le Roi. Le site devrait aussi abriter une unité de réparation, démantèlement et recyclage de batteries automobiles et autres activités de recyclages matières encore à l'étude. Il abritera enfin un espace pour start-up et des activités de formations initiales et continues.

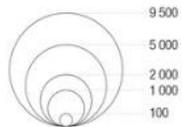
Matrice AFOM Automobile et nouvelles mobilités

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Présence encore forte de l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur : constructeurs équipementiers dans toutes leurs fonctions : production, R&D, sièges. • Des compétences mondialement reconnues en intelligence artificielle, brique technologie nécessaire pour l'avènement du véhicule autonome. • Des équipements de R&D et plate formes de test et d'essai avec notamment deux sites en partie dédiés au véhicule autonome. • Des collectivités et des acteurs privés volontaires pour mener des expérimentations • Un important tissu de sous-traitants industriels 900 entreprises de la mécanique et de l'électronique notamment • Important bassin de main d'œuvre qualifié • Une forte concentration d'activités de recherche publique et privée spécialisée et un pôle mondial de start-up technologiques qui se renforce 	<ul style="list-style-type: none"> • Un retard des constructeurs français en termes d'innovation sur les deux grands enjeux auxquels la filière doit faire face : le véhicule propre et le véhicule autonome. • Une réglementation sur le test de véhicules autonome qui reste à harmoniser entre les territoires • Une base industrielle qui est ébranlée par les fermetures des grands sites • Une filière qui subit le contrecoup du phénomène général de désindustrialisation de la région • Des fournisseurs parfois trop dépendants de cette seule filière ce qui les rend fragiles en cas de retournement d'activité comme actuellement.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Un bon positionnement des constructeurs français dans le domaine du véhicule électrique. L'Île de France est pour le moment l'unique site de production de la voiture électrique vedette de Renault la Zoe. • Ecosystème de start-ups, favorable à l'émergence d'innovation de rupture • Essor du marché du reconditionnement et de la gestion du parc électrique 	<ul style="list-style-type: none"> • Une concentration du secteur sous l'impact de la crise qui pourrait s'opérer au détriment de l'indépendance des acteurs français et de leurs sites franciliens y compris sièges et centres de R&D. • Un redémarrage économique différencié dans d'autres régions du monde notamment la Chine qui peut donner un avantage aux groupes automobiles locaux qui montent en puissance. • Des acteurs très spécialisés et très en pointe qui bousculent les marchés dans un moment de basculement technologique et des attentes sociétales (véhicules propres), véhicules autonomes. • Pression urbaine impactant le tissu de PME/PMI • Un processus de disparition des sites de production préoccupant avec seulement 1 seul site d'assemblage restant à moyen terme sur 3 il y a 10 ans. Avec des conséquences sur le tissu de sous-traitants. • Une poursuite du délitement de la base industrielle du tissu de fournisseurs qui peut en retour renforcer le mouvement de départ des constructeurs. • Fragilisation financière des acteurs industriels suite à la crise sanitaire qui peut se traduire par des faillites notamment à l'échéance des remboursements des aides versées.

LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS DE L'INDUSTRIE AUTOMOBILE FRANCILIENNE

Établissements de l'industrie automobile

► Effectifs salariés



► Fonctions présentes

- Siège et activités liées
- Production
- Bureau d'études
- R&D
- Logistique

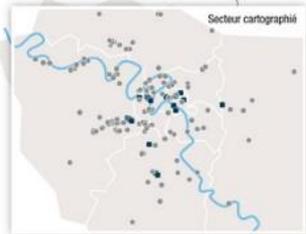
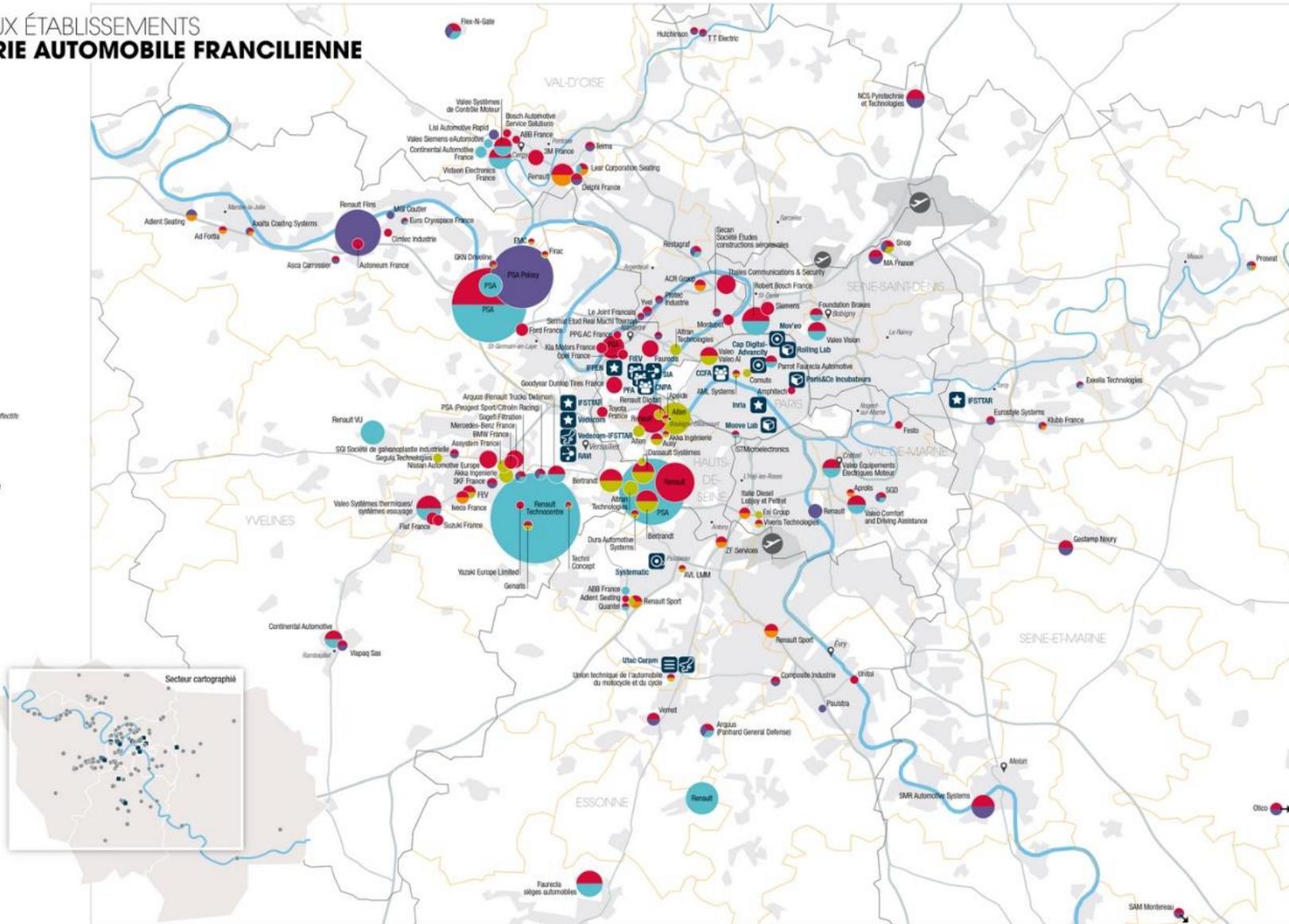
La part des couleurs n'est pas proportionnelle aux effectifs, relativement impliqués dans chaque fonction.

Autres acteurs de l'écosystème automobile

- ★ Centre de recherche spécialisé dans l'automobile-mobilité
- 📄 Organisme de certification et homologation
- 🏠 Incubateur automobile-mobilité
- 👤 Organisme professionnel
- 🏆 Pôle de compétitivité
- 🌐 Réseau
- 🏎️ Équipement remarquable (piste d'essais mutualisée)

Fond de plan

- Espace urbain
- ✈️ Emprise aéroportuaire
- 🌊 Hydrographie principale
- 🛣️ Réseau routier primaire
- Limite de département
- Limite d'intercommunalité
- 📍 Préfecture et sous-préfecture

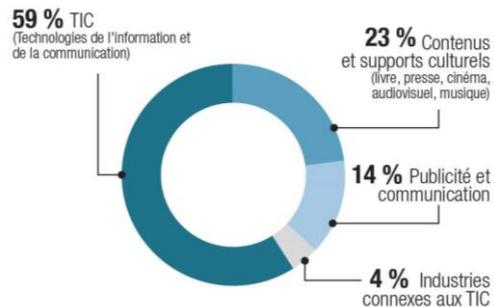


0 5 km
© L'INSTITUT PARIS REGION 2018
Source : L'Institut Paris Region

3.4 Economie numérique

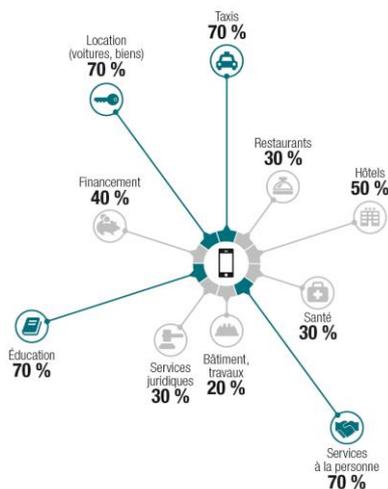
Le secteur du numérique désigne les activités économiques liées aux technologies de l'information et de la communication (TIC), les supports et contenus numériques. Pilier de la transformation numérique, il englobe également les services de télécommunications, l'industrie du logiciel, les réseaux, les équipements informatiques et télécoms, les services d'ingénierie, les services et contenus en ligne, comme les médias ou la publicité. En Île-de-France, le secteur rassemble 20 000 établissements et 621 000 salariés⁷¹, soit près de la moitié des effectifs nationaux. Les activités de contenus et supports numériques y sont surreprésentées et les créations d'entreprises plus nombreuses que dans les autres secteurs : les start-ups foisonnent dans le cœur de l'agglomération, particulièrement à Paris, qui en accueille plus de 4 000. Deux pôles de compétitivité, Cap Digital et Systematic, mais aussi de nombreux réseaux d'entreprises, comme la French Tech, Optics Valley ou le Pôle Média Grand Paris, irriguent le territoire régional.

LE PÉRIMÈTRE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE



Les pôles de l'économie numérique sont actuellement en pleine recomposition territoriale. Les actifs ayant un emploi dans le numérique travaillent essentiellement au cœur de l'agglomération parisienne : 70 % travaillent à Paris et dans les Hauts-de-Seine. Cette localisation des emplois s'explique par les avantages de la centralité et l'accès aux compétences et aux talents, à la densité des réseaux professionnels, aux marchés (donneurs d'ordres, consommateurs, etc.). Ces aménités sont essentielles dans l'exercice de certaines fonctions, notamment dans les activités de contenus et supports culturels : cinéma, audiovisuel, musique, édition.

Le numérique se diffuse dans l'ensemble de l'économie
Principaux secteurs ubérisés ou en voie d'ubérisation



Source : Observatoire de l'ubérisation, traitement IAU IdF © IAU IdF 2017

L'impact du numérique dépasse les frontières de ces activités car c'est toute la société qui se transforme sous l'effet du processus de numérisation : généralisation des usages digitaux, arrivée de nouveaux acteurs économiques sur des marchés traditionnels, digitalisation des processus de fabrication et de prestations de services, etc.

⁷¹ Economie numérique : 80 % des établissements en cœur d'agglomération, Note Rapide n°710, Institut Paris Région, mars 2016

Dans cette transformation numérique de l'économie et de la société, les réseaux et systèmes d'information jouent un rôle fondamental. Leur protection relève tout autant d'une question de souveraineté pour les structures étatiques, que de compétitivité pour les entreprises et d'efficacité pour les systèmes urbains. L'Île-de-France peut s'appuyer sur un écosystème de la cybersécurité, domaine à forte composantes d'innovations et de technologies de rupture (intelligence artificielle, *blockchain*, cryptographie quantique, etc.). Sa géographie francilienne est étroitement liée à celle de l'économie numérique dans son ensemble. Cet écosystème travaille en étroite relation avec les établissements de pointe (CEA, INRIA, ...), notamment sous la forme de réseaux dédiés de recherche, tels Sparta ou Paclido. L'environnement de la cybersécurité comprend aujourd'hui 1 500 à 2 000 entreprises au niveau national, qui génèrent environ 50 000 emplois. A ce chiffre, il faut ajouter les emplois internalisés par les grandes entreprises. Avec des besoins de main d'œuvre estimés entre 3 500 à 4 000 nouveaux postes à pourvoir annuellement, les entreprises et administrations observent des difficultés à recruter. Accompagner la croissance de la filière cybersécurité revêt donc un triple enjeu de souveraineté, d'accompagnement des entreprises de cette filière et plus généralement de capacité à protéger les enjeux économiques des acteurs socio-économiques franciliens.

Matrice AFOM Economie numérique

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • La concentration d'entreprises des filières des TIC avec des leaders internationaux sur plusieurs technologies clés, des services et contenus créatifs et numériques, qui peuvent aider à la transformation plus rapide de l'économie régionale • Un vivier de talents et de compétences dans les industries créatives (audiovisuel, média, publicité) qui créent les contenus. • Des habitants, salariés et visiteurs internationaux avec un fort niveau de qualification et se situant parmi les plus pointus en matière d'usage des technologies numériques • Une densité importante d'infrastructures à très haut débit (réseaux, data centers, équipements de traitement de l'information) qui permettent d'échanger des contenus et d'exploiter en temps réel la multitude de flux de données, celles des objets connectés ou des capteurs des territoires intelligents • Des lieux d'excellence dans le domaine du numérique : Station F, campus cyber, laboratoire Atos Quantum... • La dynamique entrepreneuriale du secteur des TIC 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de leaders mondiaux à forte visibilité pour le grand public • visibilité internationale encore inférieure aux leaders mondiaux comme San Francisco, Boston ou Londres • Manque de capital investissement à certaines étapes clés de la croissance internationale d'entreprises
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • L'accueil d'entrepreneurs et d'entreprises internationales • La capacité de l'Île-de-France à conjuguer écosystème numérique et un écosystème créatif • Coopérations avec la recherche et l'enseignement supérieur 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté à conserver en Île-de-France des entreprises à très fort potentiel de croissance • GAFA • Difficulté de recrutement en Île-de-France • Coûts de fonctionnement d'une entreprise en Île-de-France

LA CYBERSÉCURITÉ EN ÎLE-DE-FRANCE

Tissu économique

- Concentration des emplois liés à la cybersécurité
- Autre localisation préférentielle des entreprises de la cybersécurité

Principaux acteurs de la cybersécurité

- Structure étatique
- Structure de recherche
- Structure de formation

Fond de plan

- Réseau routier principal
- Espace urbain
- Espace boisé
- Hydrographie principale

Méthodologie

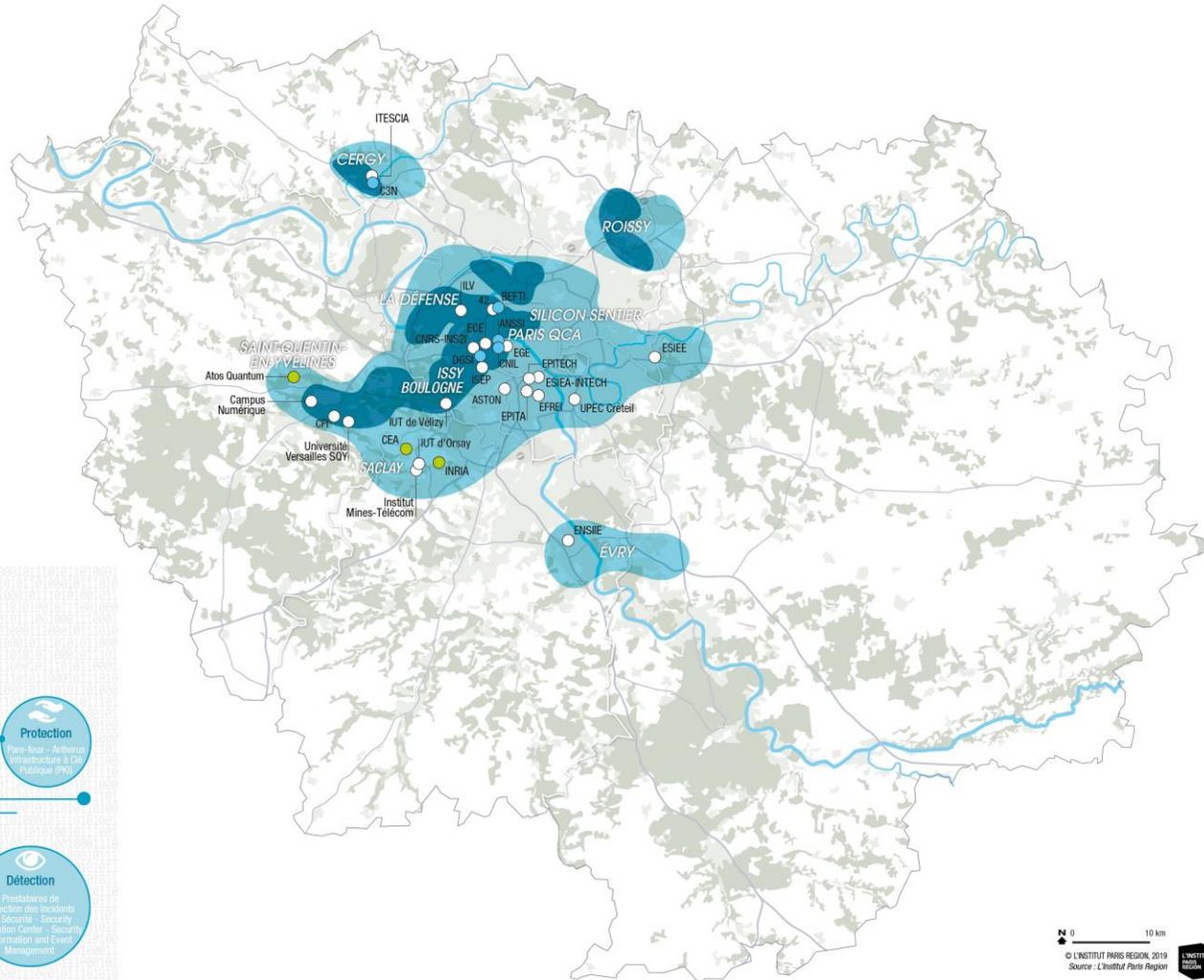
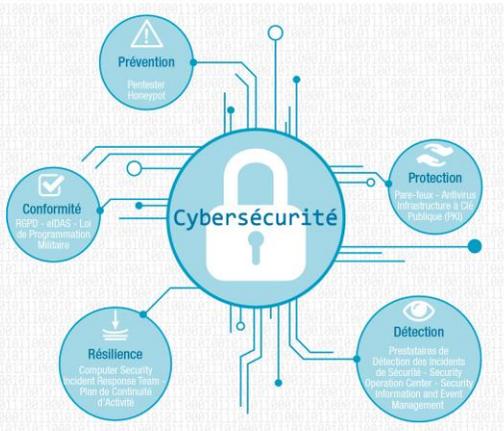
Les activités liées à la cybersécurité ne sont pas identifiées en tant que telles dans la statistique publique. La quantification à partir des codes d'activité principale des entreprises ne peut donc qu'être indirecte.

À partir des principaux secteurs d'activités engagés dans la fourniture de services et de produits de cybersécurité - à savoir le secteur du conseil, de l'ingénierie et du numérique - les codes NAF suivants ont été retenus : 58.29A, 58.29B, 58.29C, 61.10Z, 61.20Z, 61.30Z, 61.90Z, 62.01Z, 62.02A, 62.02B, 62.02C, 62.03Z, 62.09Z, 63.11Z, 63.12Z, 70.22Z, 71.12B, 71.20B et 74.90B.

Par ailleurs, postulant que les grandes entreprises mobilisent en interne des compétences de cybersécurité, seuls les établissements de plus de 500 salariés ont été identifiés.

Le croisement des secteurs d'activités retenus et des grands établissements permet de calculer des densités d'emplois et ainsi d'obtenir une image des territoires de la cybersécurité en Île-de-France.

Services et produits de la cybersécurité



3.5 Santé

Six activités ont été retenues pour définir le noyau de la filière santé dans la note méthodologique « Les secteurs d'excellence du SREDii ». Elles correspondent aux industries et technologies du médical :

- Fabrication de produits pharmaceutiques de base ;
- Fabrication de préparations pharmaceutiques ;
- Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électromédicaux et électrothérapeutiques ;
- Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire ;
- Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques ;
- Recherche-développement en biotechnologie.

La filière santé en Île-de-France



Prise dans sa globalité, la filière santé comprend de nombreux acteurs, référencés dans des codes d'activité économique très différents. Les estimations couramment admises indiquent qu'elle regroupe plus de 320 000 emplois en Île-de-France.

Les six activités constituant le cœur historique de la filière économique correspondent aux industries, technologies, commerce de gros du médical ainsi qu'à la R&D (recherche et développement) en biotechnologie⁷². Elles représentent environ 56 000 emplois dont plus de la moitié dans le commerce de gros, activité qui comprend également des fonctions décisionnelles des entreprises, voire de la R&D. Près des 3/4 des effectifs salariés sont situés dans la métropole du Grand Paris. Le département des Hauts-de-Seine concentre plus du 1/3 du total francilien, il est suivi par le Val-de-Marne qui en représente près du 1/5ème. À une autre échelle, se distinguent des territoires plus ou moins étendus : Paris qui concentre incubateurs, start-up et centres de R&D avec une extension le long de la Seine en amont jusqu'au biocluster de Villejuif et au Kremlin-Bicêtre ; plus en amont encore le biocluster Genopole d'Évry ; ainsi que Paris-Saclay. Malgré la dynamique entrepreneuriale, le nombre d'établissements ainsi que les effectifs salariés du cœur de la filière santé ont baissé de façon quasi continue entre 2007 et 2017, en lien avec la profonde mutation du secteur. Ainsi, près de 4 500 emplois, soit 7,5 % des effectifs, ont été perdus sur cette période. En revanche, les effectifs salariés de la R&D en biotechnologie font plus que doubler (+ 2 100 emplois environ). Le développement des

⁷² Fabrication de produits pharmaceutiques de base (21.10Z), Fabrication de préparations pharmaceutiques (21.20Z), Commerce de gros (commerce interentreprises) de produits pharmaceutiques (46.46Z), Fabrication de matériel médico-chirurgical et dentaire (32.50A), Fabrication d'équipements d'irradiation médicale, d'équipements électro-médicaux et électro-thérapeutiques (26.60Z) et Recherche-développement en biotechnologie (72.11Z).

biotechnologies est un enjeu relevé par de nombreux institutions et organismes. Le focus est particulièrement mis actuellement sur la bioproduction.

Biothérapies et bioproduction : un enjeu de souveraineté technologique, économique et sanitaire.

La plupart des grandes régions industrielles dans le monde soutiennent leur écosystème des biothérapies et développent des sites de bioproduction sur leur sol. En Europe, la Belgique, la Suisse, l'Italie, la Suède et le Royaume-Uni ont mis en place des politiques publiques de soutien. Ces politiques ont une priorité commune : la recherche de nouveaux procédés de bioproduction pour abaisser les coûts (cf. Note Rapide à paraître « Biothérapie et bioproduction : structurer et renforcer l'écosystème »). La Région Île-de-France ambitionne également d'être une référence européenne dans le domaine des biothérapies et de la bioproduction. La chaîne de valeur des biothérapies y est représentée dans son ensemble, avec la recherche, l'innovation, l'évaluation, la production et la commercialisation.

L'écosystème (cf. carte page 90) est limité mais riche et regroupe environ 140 entreprises, se répartissant pour moitié entre biothérapies et *techproviders* (fournisseurs de technologie). Une soixantaine des entreprises de biothérapies relèvent des activités de R&D : la moitié en biotechnologies et plus du quart en autres sciences physiques et naturelles⁷³. Beaucoup sont des PME, mais la présence en Île-de-France d'une douzaine de grands laboratoires français et internationaux offre de la visibilité à l'écosystème. Si la plupart sont des entités commerciales et ne disposent ni d'effectifs en bioproduction ni en recherche en biothérapie en Île-de-France, ce n'est pas le cas de tous : Sanofi dispose d'un centre mondial de R&D et de production dans le domaine des immunothérapies à Vitry-sur-Seine (94) ; Servier a des équipes de R&D en immunothérapie à Suresnes (92) et ouvrira en 2022 un institut de recherche et incubateur à Gif-sur-Yvette (91), sur le plateau de Saclay ; Novartis dispose d'un site de bioproduction dans le parc d'activités de Courtabœuf aux Ulis (91), qui est, depuis son rachat de CellforCure, la première plateforme européenne permettant une production à grande échelle de médicaments de thérapies innovantes. Mais le potentiel de l'écosystème francilien réside dans la présence de start-up prometteuses et de PME issues de grands instituts de recherche.

Toutes ces entreprises, qui produisent ou développent des biothérapies, ont besoin des produits ou des services de *techproviders*. Leurs activités sont très variées : si la majorité d'entre eux relèvent également des activités de R&D, une dizaine se situe dans des activités informatiques⁷⁴.

A côté des nombreuses start-up ou PME de l'écosystème, trois grands acteurs, directement impliqués dans l'écosystème des biothérapies franciliennes, en font la force : Dassault Systemes, Capgemini Engineering (ex-Altran Technologies), dont des équipes installées à Vélizy-Villacoublay (78) travaillent en *manufacturing* et qualité dans le domaine des vaccins et des biotechnologies, ainsi que le groupe américain Thermo Fischer Scientific, qui réunit plusieurs entités sur le site d'activités de Courtabœuf aux Ulis et à Ivry à la suite du rachat de PPD France.

Une soixantaine de centres de recherche académiques, mondialement réputés, contribuent à l'essor des biothérapies, et nombre de start-up franciliennes en sont issues.

Une quinzaine d'incubateurs et pépinières (plusieurs autres sont en projet) abritent les débuts de start-up, en particulier ceux adossés à de grands centres hospitaliers. Paris Biotech Santé, au cœur de l'hôpital Cochin, accueille ainsi une douzaine d'entreprises de l'écosystème. Dans le 13^{ème} arrondissement, en bord de Seine, Biopark en abrite également plusieurs. Si les structures parisiennes sont indiscutablement attractives pour ces entreprises, d'autres sites en Île-de-France le sont aussi, en tête Genopole. A noter également : Villejuif Bio Park et le plateau de Saclay, dont le rôle dans le domaine est amené à se renforcer avec deux projets : l'IPHE Paris-Saclay et celui du groupe pharmaceutique Servier.

Concentration métropolitaine, Genopole d'Evry et Paris Saclay

L'écosystème est très concentré dans la MGP, qui accueille près des trois quarts des entreprises. Avec une quarantaine d'établissements de biothérapies et une trentaine de *techproviders*, la ville de Paris accueille la moitié de l'écosystème régional.

En dehors de la MGP, près du quart restant est situé en nord-Essonnes : au sein du Genopole d'Evry (une vingtaine d'établissements) et sur le plateau de Saclay (une quinzaine), en particulier dans le parc d'activités de Courtabœuf sur les communes de Villebon et des Ulis, qui regroupe plusieurs entreprises majeures, telles que LFB Biomédicaments, Cellforcure (rachetée par Novartis), Thermo

⁷³ codes NAF 7211Z et 7219Z

⁷⁴ Programmation, conseil en systèmes et logiciels, éditions de logiciels applicatifs (codes NAF 6201Z, 6202A, 5829C)

Fischer Scientific et désormais Regen Lab, leader mondial dans la conception et la production de plasma autologue riche en plaquettes (PRP) destiné aux thérapies cellulaires, qui a décidé de transférer ses activités de la Suisse vers la France.

Encore peu de bioproduction en Île-de-France

Si cette implantation renforce le potentiel en bioproduction de l'Île-de-France, il n'en demeure pas moins que cette branche, essentielle pour l'écosystème, est faible. Dans les faits, elle se compose de deux entreprises de taille intermédiaire (ETI) et d'une *big pharma* : Yposkesi, Cellforcure (groupe Novartis) et Sanofi à Vitry. Le LFB Biomédicaments est également à mentionner⁷⁵.

Le développement de la bioproduction est un enjeu car, malgré la richesse et le dynamisme de cet écosystème, l'offre est totalement insuffisante en bioproduction, d'autant que sur les trois acteurs industriels cités précédemment, deux produisent pour leur compte propre. La rareté des capacités industrielles de la bioproduction pour des tiers amène donc potentiellement les entreprises développant des biothérapies à faire produire leurs lots cliniques de biothérapies à l'étranger et partant leurs lots commerciaux.

Il est donc urgent de structurer une bioproduction en France et en Europe, la place de l'Île-de-France étant en train de se définir. Elle a notamment deux leviers d'action : la stratégie des intégrateurs industriels⁷⁶ et la formation des experts de la bioproduction. Le projet Campus Biotech Digital⁷⁷ qui ouvrira un centre de design et expertise sur le site de Sanofi à Vitry s'inscrit dans cette perspective.

Matrice AFOM Santé

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> Recherche scientifique mondialement reconnue, hôpitaux de pointe, réseaux d'affaires, incubateurs, soutiens institutionnels. Au niveau européen, première concentration d'entreprises du secteur « pharmacie », deuxième pour celle de l'« équipement médical », troisième pour celles des biotechnologies. Le pôle de compétitivité Medicen Paris Region 	<ul style="list-style-type: none"> Un tissu industriel francilien qui s'est dégradé, les destructions d'emplois n'épargnant pas la R&D. Des capacités en bioproduction trop limitées.
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Décisions gouvernementales et européennes de relocaliser une partie de la production Lieux d'accueil dédiés à la filière en nombre, y compris en projet : PariSanté Campus, Institut Gustave Roussy, Genopole, Paris-Saclay... La capacité croissante de la région en IA, brique essentielle pour la filière de la santé. 	<ul style="list-style-type: none"> Les géants du numérique Le pouvoir des big pharma avec lesquels même les Etats puissants ne sont pas toujours en position de force pour discuter. Délocalisation de la production et de la R&D, perte de maîtrise industrielle sur les nouveaux procédés : perte de souveraineté

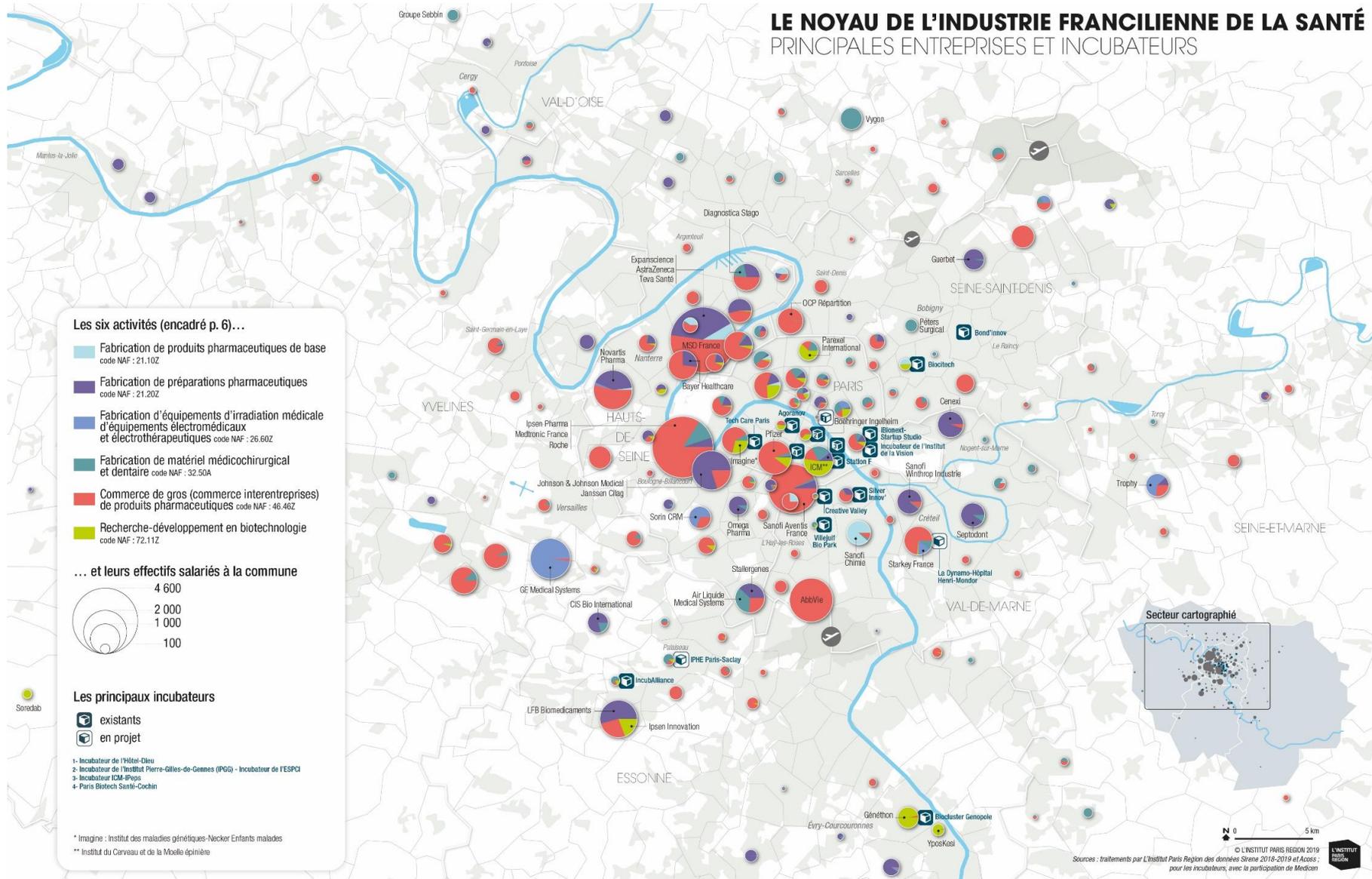
⁷⁵ Sa production aux Ulis concerne des médicaments dérivés de plasma sanguin qui ne relèvent pas des biothérapies ciblées ici. Cette entreprise dont le site en Île-de-France regroupe le siège social, des activités de R&D et de la production, produit à Toulouse des anticorps monoclonaux et ouvre une importante usine à Arras, qui produira notamment des immunoglobulines nécessaires en immunothérapie.

⁷⁶ Deux intégrateurs industriels franciliens, experts dans les thérapies génique et cellulaire ont été labellisés par le Grand Défi : le Centre MEARY de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris et Magenta installé à Genopole.

⁷⁷ Initiative pilotée par un consortium associant bioMérieux, Novasep, Sanofi et Servier. Il regroupe un écosystème national : écoles et organismes de formation en biotechnologies, grandes entreprises du numérique (Atos, IBM et Microsoft) avec lesquelles a été passé un accord de collaboration stratégique, équipementiers, PME et start-up spécialisées dans la bioproduction et le digital.

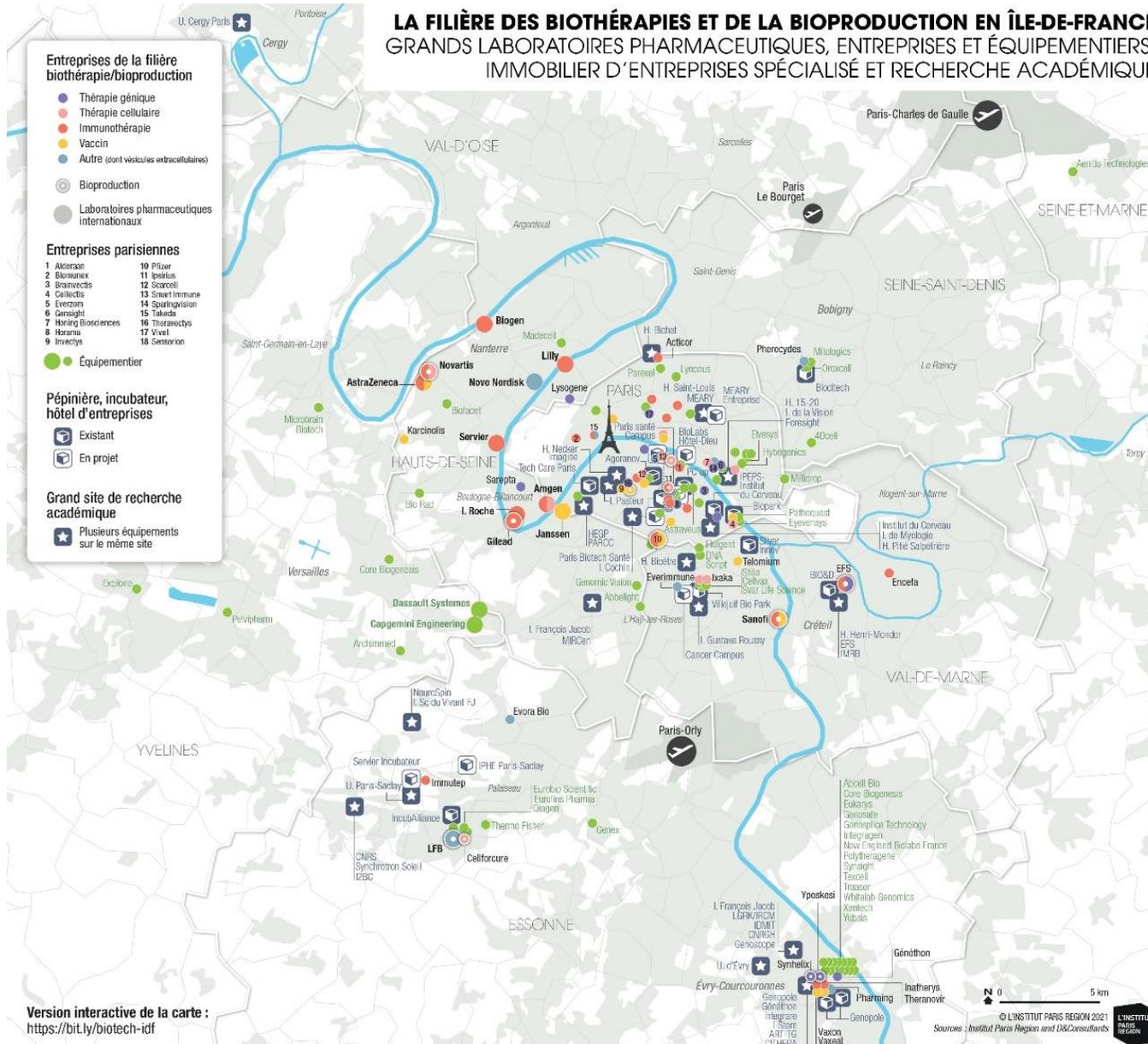
LE NOYAU DE L'INDUSTRIE FRANCIENNE DE LA SANTÉ

PRINCIPALES ENTREPRISES ET INCUBATEURS



LA FILIÈRE DES BIOTHÉRAPIES ET DE LA BIOPRODUCTION EN ÎLE-DE-FRANCE

GRANDS LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES, ENTREPRISES ET ÉQUIPEMENTIERS, IMMOBILIER D'ENTREPRISES SPÉCIALISÉ ET RECHERCHE ACADÉMIQUE



3.6 Tourisme, sports, loisirs

L'activité liée au tourisme représente 7 % du PIB régional. Le périmètre de la filière touristique, dont les contours précis sont difficile à identifier, compose avec les secteurs de l'évènementiel, la culture (musées, patrimoine) et les loisirs, la gastronomie, l'industrie du luxe, l'hôtellerie, la restauration, les transports (notamment aérien), les salons et congrès (tourisme d'affaires, rencontres professionnelles), la formation professionnelle, le numérique. Les 50 millions de visiteurs en Île-de-France en 2019 ont généré selon le Comité Régional du Tourisme 21,7 milliards d'euros de retombées économiques. Près de 300 000 emplois sont concernés. Un nouveau Schéma Régional du développement du tourisme et des loisirs en Île-de-France est en cours d'élaboration pour la période 2022-2026. Une articulation étroite avec le SRDEII est attendue.

Matrice AFOM Tourisme

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Notoriété de la destination Paris Île-de-France, leader mondial de l'activité • Patrimoine francilien (sites UNESCO), offre culturelle, la gastronomie, le luxe... 	<ul style="list-style-type: none"> • Les retombées économique du tourisme reposent fortement sur la venue des visiteurs « long courrier » • Difficulté à renouveler son offre donc à être compétitif • Fréquentations polarisées sur Paris, Versailles, Disney...
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Evolution des attentes et comportements des visiteurs : enjeux numérique, écologique et environnementaux (slow tourisme...) • Le public de proximité : francilien, national et européen. • Evènements internationaux à venir (coupe du monde de Rugby 2023 et JOP 2024) 	<ul style="list-style-type: none"> • Filière fortement touchée par les mesures de freinage liées à la Covid-19 et chute des retombées économiques • L'accumulation d'évènements aux impacts négatifs sur le tourisme ces 10 dernières années (attentats, manifestations, épidémie...) • Concurrence d'autres destinations internationales • Impact environnemental de l'activité (transport, production de déchet, ...)

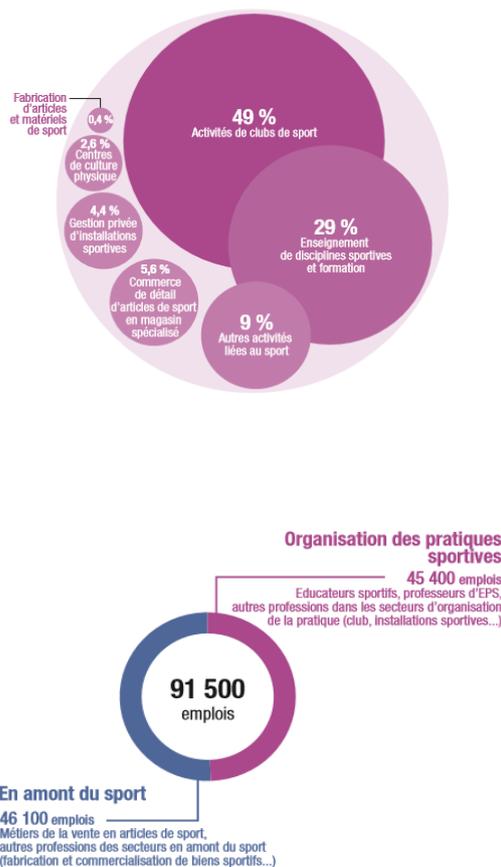
L'économie du sport représente quant à elle directement près de 100 000 emplois et 34 000 établissements dans la Région. Près de 80 % de ces derniers fonctionnent sans salariés. Il s'agit d'activités liées aux pratiques (enseignement, gestion des équipements) ainsi qu'aux événements et compétitions organisés tout au long de l'année, mais aussi à la fabrication et au commerce de vêtements et d'articles de sport, cette dernière étant peu implantée en Île-de-France. Mais le sport a un impact économique plus large en raison de son effet d'entraînement sur de nombreux autres domaines d'activités. Il est présent dans l'éducation, la santé, les médias, les activités récréatives, la construction d'équipements sportifs ou le tourisme,

Nous reprenons ici les éléments issus de l'étude « Vers un schéma régional de développement des activités physiques et sportives en Île-de-France » réalisé en 2017 par l'IRDS et la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale en 2017. Cette étude, disponible ici http://ile-de-france.drjscs.gouv.fr/sites/ile-de-france.drjscs.gouv.fr/IMG/pdf/schema_tdaps_idf.pdf, dresse un panorama exhaustif de la filière et de ses enjeux.

Le cœur du champ sportif est composé des activités liées à l'encadrement des pratiques sportives et à la gestion des équipements sportifs. Mais le sport est aussi à la croisée de plusieurs domaines d'activité : de l'industrie à l'évènementiel, en passant par l'éducation, la santé, la construction, le commerce, les activités récréatives... Au regard de la diversité des activités générées par le sport et la manière dont sont construites les statistiques économiques publiques, la quantification du poids économique du sport reste partielle.

3900 établissements dont la moitié sont des clubs de sport

D'après les dernières études disponibles, la dépense sportive régionale se situerait autour de 11,5 milliards d'euros et l'Île-de-France compterait plus de 30 000 établissements économiques et près de 100 000 emplois. De plus, entre 300 000 et 450 000 bénévoles interviendraient dans l'encadrement associatif des activités sportives. Les deux segments d'activité les mieux identifiés avec les données existantes sont la commercialisation de biens et services sportifs avec 45 000 emplois et l'encadrement de la pratique avec 38 000 emplois. Parmi ces derniers, 23 000 emplois sont des postes de professeurs ou éducateurs sportifs. 45 % d'entre eux travaillent dans un établissement sportif (clubs, salles de sport privées...). Les autres employeurs sont présents dans l'ensemble des secteurs d'activité comme l'agriculture (présence d'établissements équestres), l'hébergement-hôtellerie, les établissements médicaux ou sociaux...



Source Chiffres Clés du sport en Île-de-France, IRDS, 2020

80 % des établissements encadrant la pratique sportive fonctionnent sans salarié. La majorité de l'activité y est organisée sous forme associative grâce à l'intervention de bénévoles. Mais de plus en plus d'associations sportives combinent l'intervention bénévole et l'embauche d'un ou deux salariés. La professionnalisation concerne surtout les métiers d'enseignement de la pratique, tandis que les fonctions administratives ou de gestion restent le plus souvent assurées par les bénévoles. Les établissements employant plus de deux salariés sont relativement rares – seuls 8 % des établissements intervenant dans l'encadrement de la pratique emploient plus de deux salariés. Il s'agit le plus fréquemment de clubs omnisports, de ligues ou fédérations ou de salles de sport du secteur marchand. Les autres activités liées au sport sont généralement menées par un tissu de très petits établissements.

Dans les travaux de prospective sur les métiers, le sport fait partie des secteurs qui seraient les plus créateurs d'emplois, comme la majorité des services à la population (santé, action sociale, éducation, activités récréatives et culturelles...). Par ailleurs, les emplois du champ sportif sont en croissance même lors de périodes économiques difficiles. L'emploi sportif est porté par le développement de la pratique, les dépenses des ménages en biens et services sportifs, l'organisation de grands événements sportifs, l'augmentation des exigences des fédérations sportives et des pratiquants en matière d'encadrement et la mise en place de dispositifs facilitant l'emploi dans les associations. Néanmoins, la contraction des financements publics perdurant, l'emploi sportif - associatif et public - pourrait connaître des évolutions moins favorables.

Suite à la pandémie de la Covid-19 et aux restrictions d'activités qui en découlent, le sport connaît sa première crise économique. À l'heure actuelle, nul ne peut quantifier les suppressions d'emplois ou d'établissements qui en découlent. À moyen terme, les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 constituent un levier pour relancer l'économie et favoriser la pratique sportive de toutes et tous.

Matrice AFOM Sport

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Diversité des acteurs agissant dans le champ sportif (associatifs, privés à but lucratif, publics) et de l'offre de formation • Un tissu associatif dynamique et pérenne • Diversité des projets sportifs portés par les clubs 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreux emplois à temps partiel ou à durée déterminée générant de faibles revenus pour les professionnels • De nombreux employeurs de petite taille, problématique des employeurs bénévoles • Des emplois dépendant des financements publics (emplois aidés ou via les subventions perçues pas les clubs)
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • L'accueil des JOP 2024 • De nouveaux besoins amenant à créer des emplois, comme les bienfaits du sport sur la santé ou la transformation numérique • Consolidation de l'activité des clubs via la coopération ou la mutualisation de certaines ressources 	<ul style="list-style-type: none"> • Baisse du soutien public aux associations alors que les possibilités de diversification des ressources restent faibles • Baisse de l'emploi public et de la dépense sportive des administrations publiques • Glissement de subventions aux clubs vers l'appel à projets : fragilisation des clubs et pour quels effets ? • Fragilisation financière des clubs et salles de sports suite aux mesures de confinement et contraintes capacitaires

3.7 Ville durable et intelligente

Le SRDEII 2017-2021 identifie la ville durable et intelligente comme l'une des 7 filières d'excellence à fort potentiel d'emploi. Le pôle de compétitivité Advancity, implanté sur le territoire francilien mais labélisé pôle à vocation nationale, fédère les pratiques et les savoir-faire liés à l'évolution durable de la ville. Les contours de cette notion de ville durable et intelligente sont toutefois difficiles à appréhender du point de vue des filières. L'industrie de l'immobilier et de la ville, en tant que filière, génère 10 % du PIB national et représente plus de 2 millions d'emplois à l'échelle nationale⁷⁸. La notion de ville durable et intelligente renvoie à une frange particulière de cette filière. Nous préférons ainsi ici nous appuyer sur le concept d'économie verte, qui intègre les activités liées aux matériaux et produits bio-sourcés, à la rénovation énergétique des bâtiments, aux énergies propres et aux déchets, explicitement mentionnés dans le SRDEII 2017-2021. La notion de ville intelligente renvoyait explicitement à la smart city. Pour le volet technologique de cette dernière, il faut plutôt se référer à la filière « économie numérique ».

L'économie verte, qui recouvre l'ensemble des activités économiques qui agissent en faveur de l'environnement, constitue indéniablement est un des socles de la ville durable. Ce concept d'économie verte regroupe les secteurs des éco-activités qui agissent en faveur de l'environnement (collecte et traitement des déchets, assainissement, dépollution des sols, activités de gestion des ressources, énergies renouvelables, ingénierie environnementale...) ainsi que des activités périphériques impactées par les enjeux environnementaux (métiers de la construction à visée d'une plus grande efficacité environnementale, gestion des espaces verts, transports collectifs...). Les derniers travaux en date⁷⁹ estimaient que les secteurs d'activité verts emploient près de 900 000 personnes en Île-de-France dont près de 250 000 professionnels verts et verdissants qui travaillent au sein des secteurs d'activité verts.

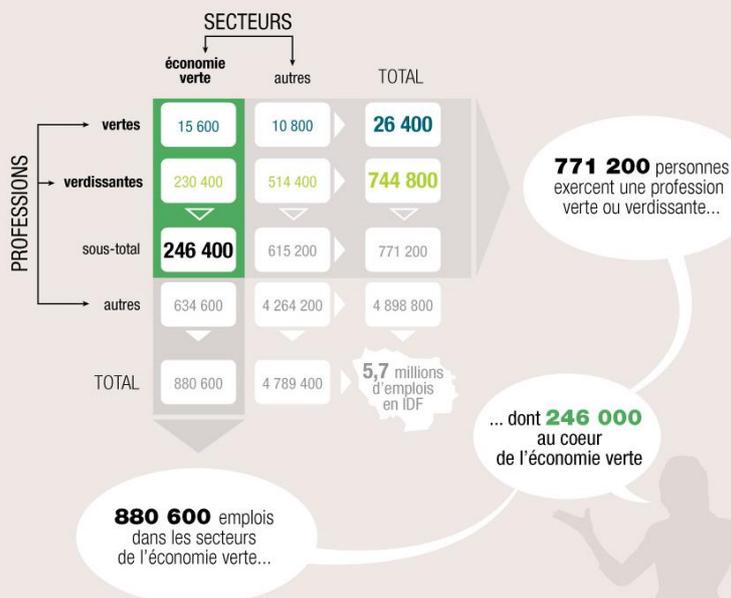
⁷⁸ Source : EY, 5^{ème} panorama de l'immobilier et de la ville

⁷⁹ Carine Camors, Cristina Lopez, « Emplois et professions de l'économie verte : une réalité multiple en Île-de-France », Note Rapide n°691, Institut Paris Région, juillet 2015

De quoi parle t-on ?

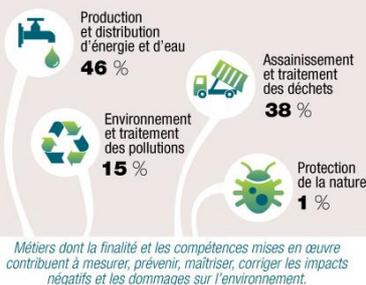
L'économie verte regroupe les secteurs des **éco-activités** qui agissent en faveur de l'environnement (protection environnement, gestion des ressources, R&D) et les **activités périphériques** impactées par les enjeux environnementaux (construction, espaces verts, production et distribution d'eau).

Emplois dans l'économie verte : Approche croisée secteurs et professions



Les professions vertes

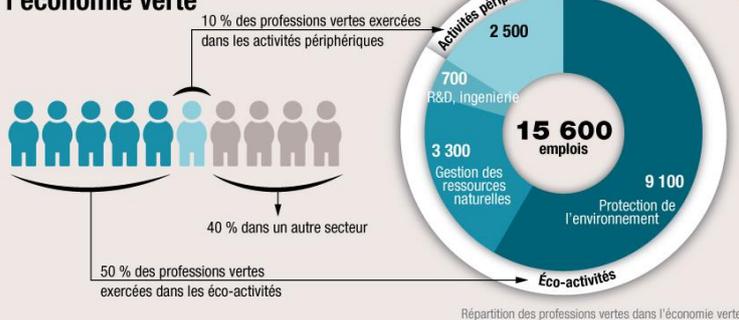
Professions vertes : 26 400 emplois



Les 3 principales professions vertes



6 professions vertes sur 10 exercées dans l'économie verte



Profil des actifs



Focus sur les matériaux biosourcés. Ils sont, par définition, des matériaux issus de la biomasse d'origine végétale ou animale. Ils couvrent aujourd'hui une large gamme de produits et trouvent de multiples applications dans le domaine du bâtiment et de la construction, en tant qu'isolants (laines de fibres végétales ou animales, de textile recyclé, ouate de cellulose, chènevotte, anas, bottes de paille, etc.), mortiers et bétons (béton de chanvre, de bois, de lin, etc.), panneaux (particules ou fibres végétales, paille compressée, etc.), matériaux composites plastiques (matrices, renforts, charges) ou encore dans la chimie du bâtiment (colles, adjuvants, peintures, etc.) (Ministère français de l'écologie, du développement durable et de l'énergie). Les emplois liés à cette filière renvoient très largement sur

ceux de l'agriculture et de la sylviculture pour les matériaux et sur ceux de la filière bois et construction pour la mise en valeur⁸⁰. Sur ce marché spécifique de la construction bois en Île-de-France, 816 acteurs ont été identifiés⁸¹ avec près de 1,8 millions de m² de surface plancher livrée entre 2015 et 2020.

Focus sur le secteur des déchets et de la récupération. Ce secteur constitue le premier pourvoyeur d'emplois parmi les activités de l'économie verte, selon une étude de l'ORDIF⁸². Les emplois liés à des établissements dont l'activité principale porte sur la gestion des déchets sont ainsi estimés à 24 000 en Île-de-France. Sur le seul périmètre du service public des déchets, l'ORDIF estime à près de 11 000 le nombre d'emplois en équivalent-temps plein⁸³ mobilisés en Île-de-France. Ce service public des déchets génère près de 7 000 emplois indirects.

Matrice AFOM Ville Durable et Intelligente

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> L'Île-de-France est présente, à des degrés divers, sur l'ensemble des filières industrielles stratégiques pour l'économie verte (énergies renouvelables/ENR, stockage de CO2, bâtiments basse consommation/BBC, véhicules décarbonés, réseaux intelligents/smart grids, chimie verte, optimisation des procédés industriels, etc.). Présence d'acteurs majeurs dans la gestion de l'eau, la dépollution de l'air et la géothermie Nombreux laboratoires de recherche, universités, grandes écoles qui favorisent la recherche et l'innovation en environnement 	<ul style="list-style-type: none"> Des éco-filières dispersées et peu visible Déficit de formation des PME et artisans aux enjeux de la ville bas carbone Profusion de labels et de certifications Dépendance des financements publics
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> Activités largement non délocalisables Les ambitions affichées liées à la transition écologique et à la neutralité carbone Activités à forte intensité de main d'œuvre mobilisant une grande variété de profil 	<ul style="list-style-type: none"> Forte concurrence étrangère Problème d'acceptabilité de l'implantation de certaines infrastructures indispensables

3.8 Les Industries Culturelles et Créatives (ICC)

Dans le SRDEII 2017-2021, les industries culturelles et créatives n'avaient pas été identifiées comme filière d'excellence à proprement parlé mais avaient été renvoyées à une déclinaison de la filière « économie numérique ». Nous choisissons ici traiter les ICC comme une filière à part entière.

La culture, enfin, est un secteur économique clé de la région capitale. L'économie de la culture rassemble plusieurs secteurs d'activités : le cinéma, l'audiovisuel, le multimédia (dont la musique, l'édition de jeux électroniques), le spectacle vivant, les arts visuels, l'édition (livre, presse), le patrimoine, la lecture publique, l'architecture, la publicité. À l'échelle nationale, un Comité Stratégique de Filière (CSF) a été établi pour les industries culturelles et créatives.

⁸⁰ Les filières franciliennes des matériaux et produits bio-sourcés pour la construction, ARENE, janvier 2014.

⁸¹ Thomas Hemmerdinger, La construction bois en Île-de-France : une dynamique bien engagée, Note Rapide n°888, Institut Paris Région, AREC, avril 2021

⁸² https://www.ordif.fr/fileadmin/DataStorageKit/ORDIF/Etudes/pdf/Quel_contenu_en_emploi_direct_et_indirect_dans_le_secteur_des_dechets_en_IDF.pdf

⁸³ ETP : Equivalent Temps Plein

Malgré des politiques de rééquilibrage, en France les activités liées à la culture restent très concentrées dans la région, en lien notamment avec l'implantation historique des entreprises des médias, du patrimoine et de l'édition dans Paris et sa proche couronne. Ainsi, l'intensité et la diversité de l'offre et de la consommation culturelles placent la région au même niveau que d'autres grandes métropoles mondiales telles que Londres ou New York. Par exemple, à Paris comme à Londres, les cinq plus grands musées attirent plus de 25 millions de visiteurs par an.⁸⁴

Le secteur culturel emploie 300 000 actifs en Île-de-France, auquel il faut ajouter 100 000 professionnels de la culture qui travaillent en dehors du secteur culturel, et 60 000 intermittents du spectacle. Ce qui représente près de 10% du nombre total des emplois dans la région. En France, 45 % des emplois du secteur culturel sont localisés en Île-de-France, contre 21 % pour l'ensemble des activités économiques. Cette part place la région au premier rang, loin devant les régions suivantes, Auvergne-Rhône-Alpes (10 %), Occitanie, Nouvelle Aquitaine et PACA (7 %). En outre, dans le champ marchand, l'Île-de-France représente plus de la moitié de la richesse dégagée par les établissements culturels français, soit 21 milliards d'euros en 2015. La région concentre notamment 67 % des emplois et les trois quarts de la valeur ajoutée du domaine cinéma-audiovisuel-multimédia en France : à la présence des grandes chaînes de radio et télévision s'ajoute la production de films de cinéma et de programmes télévisuels, fortement représentée dans la région. Comme dans les autres régions françaises, près de 9 établissements culturels sur 10 n'ont pas de salarié (contre 3 sur 4 dans l'ensemble des secteurs). Ce sont des indépendants : artistes, entrepreneurs culturels ou professions libérales (architectes, etc.). Les professionnels de la culture cumulent souvent plusieurs emplois, avec des contrats plus précaires. La région concentre aussi 54 % des grands établissements culturels français (plus de 50 salariés). En termes d'équipements culturels, l'Île-de-France est particulièrement bien dotée, elle accueille plus de 3 900 musées ou monuments historiques, 350 théâtres, 310 cinémas et 445 salles de concert. L'économie touristique s'appuie largement sur ces atouts culturels.

Matrice AFOM Industries Culturelles et Créatives

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Bassin de consommation important (forte consommation culturelle et pratiques culturelles diversifiées) • Un écosystème d'acteurs culturels riche et diversifié, de rayonnement mondial • Secteur fortement intégrateur et développeur de technos numériques • Influence sur le tourisme culturel • Formation et école reconnues au niveau national (Femis, Les Gobelins, Institut Français de la Mode, etc.) • Soutien des actifs du secteur par les pouvoirs publics, permet une diversité de l'offre 	<ul style="list-style-type: none"> • Toujours peu de reconnaissance du secteur en tant qu'acteur économique clé, manque de dynamique de structuration en une véritable filière • Fuite des talents, notamment dans l'image animée et les Jeux vidéo. • Concentration des media au sein de quelques groupes (presse écrite, radio, TV).
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite du mouvement de digitalisation du secteur des ICC, champ de croissance important. • Montée en puissance des espaces d'expérimentation, pour faire émerger de nouveaux modèles plus résilients, en prise avec les territoires, via la mise à disposition d'espaces et de lieux vacants. (Ex : Friches, tiers lieux culturel...) • Capacité de la filière à embaucher des profils avec des compétences variées et insérer des actifs éloignés de l'emploi • Filière levier de rayonnement de l'Île-de-France 	<ul style="list-style-type: none"> • Filière fortement touché par les mesures de freinage de la Covid-19, avec des impacts potentiellement durables pour les petites structures et les habitudes du public • Risque de pertes de talents : beaucoup de créatifs font de la multiactivité, risque de sortie définitive du secteur culturel. • Les créateurs de contenus culturels (films, séries, édition, spectacle vivant, concerts...), qui ne maîtrisent pas leur chaîne de distribution en ligne, sont fragilisés par la crise. • Renforcement des grands groupes au détriment des plus petites structures si les valeurs économiques prévalent sur les valeurs sociales et culturelles. • Rémunération des artistes, créateurs : politique de droits d'auteurs sur les plateformes numériques.

⁸⁴ Sources : CRT Ile-de-France et Association of Leading Visitor Attractions (ALVA), données 2017.

Conclusion : les 6 défis stratégiques du SRDEII 2022-2028

Cette étude a permis d'identifier les caractéristiques de l'écosystème économique francilien, ses atouts, mais aussi ses faiblesses, ses limites et des enjeux clés pour le prochain SRDEII.

Région métropolitaine mondiale, l'économie francilienne possède d'indéniables caractéristiques qui la rendent performante et compétitive. Néanmoins, du fait des dynamiques en cours dans certaines filières ou à l'échelle territoriale, cette position est à conforter dans certains domaines, voire à reconquérir dans d'autres. Il faut donc maintenir les dynamiques en cours, comme l'illustre parfaitement les politiques d'accompagnement aux *start-up*.

Haut lieu de concentration économique, la région Île-de-France concentre également de fortes inégalités sociales et territoriales qui persistent dans le temps. Si ce phénomène est similaire à celui constaté dans les pays occidentaux, force est de constater que les périodes de croissance ne permettent pas de sortir automatiquement des difficultés observées pour certaines populations et certains territoires. La nécessité d'une politique d'aménagement économique plus volontariste se fait donc jour.

C'est dans ce contexte que la crise sanitaire, devenue crise économique et sociale, a fait plonger l'économie francilienne. Il y a eu le choc conjoncturel, marqué symboliquement par la disparition nette de 100 000 emplois en 2020 et dont l'Île-de-France ne s'est pas encore remis. Plus encore, la crise sanitaire a accéléré les transformations en cours dans les comportements des agents économiques, l'usage des technologies de l'information, le besoin de transition énergétique, etc. Si certains phénomènes sont connus, d'autres ne sont qu'aux prémices et on ne connaît pas encore l'ampleur de leurs impacts. Les plans de relance apportent aujourd'hui la bouffée d'oxygène permettant de sortir l'économie francilienne de l'ornière, avec tout de même des incertitudes sur la dimension internationale du fait des difficultés sanitaires persistantes tant que le monde entier ne sera pas vacciné.

Va-t-on revenir au « Business as usual » une fois ces difficultés conjoncturelles passées ? Il est certain que non. Les politiques de relance sont des outils puissants pour remettre sur pied l'économie mais les moyens engagés restent limités pour s'attaquer au véritable défi auquel est confronté l'Île-de-France : faire pivoter son économie pour répondre aux enjeux globaux et holistiques de la neutralité carbone. Les Etats-Unis et la Chine l'ont parfaitement compris et transforment leurs plans de relance en plans d'adaptation structurelle de leur économie aux nouvelles conditions du monde demain. L'Île-de-France ne peut pas rester en reste tant pour maintenir le niveau de vie de ses habitants que pour tenir son rang dans la compétition mondiale. Alors que faire pour guider l'action ?

Pour concentrer les énergies et efforts à effectuer lors du prochain SRDEII 2022-2028, l'Institut Paris Region propose 6 défis stratégiques à relever. Bien évidemment, cette liste n'est pas exhaustive. Elle vise à susciter le débat pour bâtir un projet fort et mobilisateur pour accompagner le système économique régional à pivoter.

Les 6 défis stratégiques du SRDEII 2022-2028

1. ENVIRONNEMENT – Intégrer les limites écologiques & la préservation de l'environnement

- **Loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte**, loi relative à la lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience, **stratégie nationale bas carbone**, directive européenne de réduction des émissions de polluants atmosphériques... : une économie francilienne à plus faible émission.
- **Biodiversité et ZAN** : un développement économique économe en foncier, des aménagements économiques qui doivent concilier les impératifs écologiques.
- Le risque d'une plus grande rareté de certaines ressources clés avec pour corollaire leur renchérissement : **une économie plus sobre** en ressources et avec le souci du réemploi.

2. RÉSILIENCE – Construire les moyens de la résilience de l'économie francilienne face à un monde plus incertain et agité

- **Les conséquences de la récession 2020-2021**. Des secteurs d'activités ont été particulièrement touchés (tourisme, hôtellerie-restauration, industries culturelles et créatives...) et les capacités financières de nombre d'entreprises ont été mises à mal. Les **plans de relance** et de soutiens décidés au niveau national devront s'articuler avec les politiques des collectivités territoriales au niveau régional.
- Les leçons d'une crise imprévue pour des **futures crises** possibles (crue centennale, changements climatiques...). Enjeux de **souveraineté**, d'agilité et de robustesse pour ce qui touche aux infrastructures, aux chaînes d'approvisionnement, aux produits et services vitaux...
- Le **vieillessement de la population**. Le boom de la dépendance ouvre de nouveaux besoins et opportunités, tandis que l'augmentation du nombre de seniors actifs fait émerger de nouveaux enjeux.

3. ATTRACTIVITÉ – Révolutionner le modèle d'attractivité

- Equilibre à trouver entre l'objectif de croissance par l'attractivité et la capacité de la région à l'assimiler sans détériorer les facteurs d'attractivité qui la nourrissent : privilégier une approche centrée sur l'expérience et le qualitatif, chercher à **maximiser les retombées** sur l'économie francilienne... Cet objectif de maximisation des retombées économiques se pose notamment dans le cadre des grands événements accueillis sur le territoire francilien, au premier rang desquels figurent la coupe du monde de rugby 2023 et les JOP Paris 2024
- La crise sanitaire a révélé l'apport de l'attractivité internationale au modèle de développement francilien. Comment trouver un nouvel équilibre entre les objectifs d'attractivité, la **mondialisation** et l'enjeu de souveraineté ? Comment améliorer la **compétitivité hors coût** de l'économie francilienne (infrastructure matérielle et immatérielle, gouvernance économique forte...) ?
- **L'attractivité résidentielle**. La crise sanitaire a révélé une certaine crise de confiance des habitants pour Paris et l'Île-de-France. Comment améliorer ce cadre et la qualité de vie, facteurs primordiaux d'attractivité territoriale, y compris du point de vue des entreprises (pas de fuite des talents, meilleure productivité...).

4. INNOVATION – Mettre l'innovation sous toutes ses formes

- L'accélération de la **transformation numérique** des entreprises de services et des usages des citoyens posent des enjeux spécifiques : infrastructures numériques, exclusion numérique (équipements et/ou compétences), cybersécurité...
- **Industrie du futur**. La maîtrise de certaines technologies d'avenir s'avère essentiel du point de vue de la compétitivité des filières stratégiques (Santé, technologies de l'information, transports, énergie...) et de l'attractivité du territoire. La **transition énergétique/écologique** comporte une forte part d'innovation technologique dont leur maîtrise et leur diffusion s'avèreront stratégique du point de vue de l'atteinte des objectifs fixés
- Changement des modes de consommation, nouvelles attentes des citoyens, ESS, entreprises à impact, société à mission... : **l'innovation** ne s'appréhende pas uniquement à travers le prisme numérique et technologique, elle **est aussi sociale, organisationnelle, d'usage**... La transition énergétique/écologique est particulièrement concerné par cette hybridation de l'innovation.

5. ADAPTATION – Adapter les espaces économiques aux transformations majeures

- Bureaux. Les **nouveaux comportements** des entreprises et des individus (montée en puissance des espaces de coworking, télétravail, flexoffice...) conjugués à la mise en œuvre du **décret de rénovation tertiaire** vont avoir des **conséquences importantes sur les besoins d'espace de bureaux**. La rénovation du bâti existant, la transformation des immeubles obsolètes et l'émergence de nouvelles polarités tertiaires se poseront avec une acuité inédite.
- Commerces. Le modèle de distribution de ce secteur et les fréquentations des espaces commerciaux évoluent fortement. **De nouveaux besoins explosent** (plateforme de e-commerce) tandis que certains espaces traditionnels cherchent à se réinventer (commerce de centre-ville, centres commerciaux, hypermarchés...).
- Entrepôts. Le secteur a lui aussi beaucoup changé avec de nouveau besoin d'espace, entre massification des flux (entrepôt XXL) et distribution capillaire dans le cœur d'agglomération (**logistique urbaine**).
- Locaux d'activités. Les forces conduisant à la disparition des activités productives des villes sont puissantes et nombreuses. Pour autant, leur présence est autant indispensable à la métropole qu'elle constitue un gisement de développement économique. Les enjeux de densification de ces espaces et de meilleure insertion se posent.

6. INCLUSION – Bâtir une véritable stratégie inclusive

- Inclusion sociale. Le niveau de richesse de la région Île-de-France ne doit pas occulter les difficultés économiques et sociales d'une partie de la population et des actifs. La stratégie doit œuvrer à la **réduction des inégalités sociales et économiques**.
- Inclusion générationnelle. Le **vieillessement de la population** va se traduire par des besoins supplémentaires qu'il faut accompagner et un soutien à l'emploi des seniors (cf point 2). La crise économique exacerbe aussi la problématique d'insertion des jeunes sur le marché du travail.
- Inclusion territoriale. **L'Île-de-France n'est pas un territoire économique homogène** sur lequel un modèle de développement peut être appliqué uniformément. La stratégie devra s'adapter aux spécificités des tissus et moteurs économiques locaux.
- Inclusion institutionnelle et citoyenne. **L'adhésion la plus large possible des agents économiques** (acteurs de la gouvernance économique, collectivités territoriales, citoyens, associations...) aux principes, objectifs et actions de la stratégie de développement économique est une condition nécessaire à sa réussite. Cette adhésion passe par la concertation-coconstruction qui intègre le design et l'appropriation des défis stratégiques.

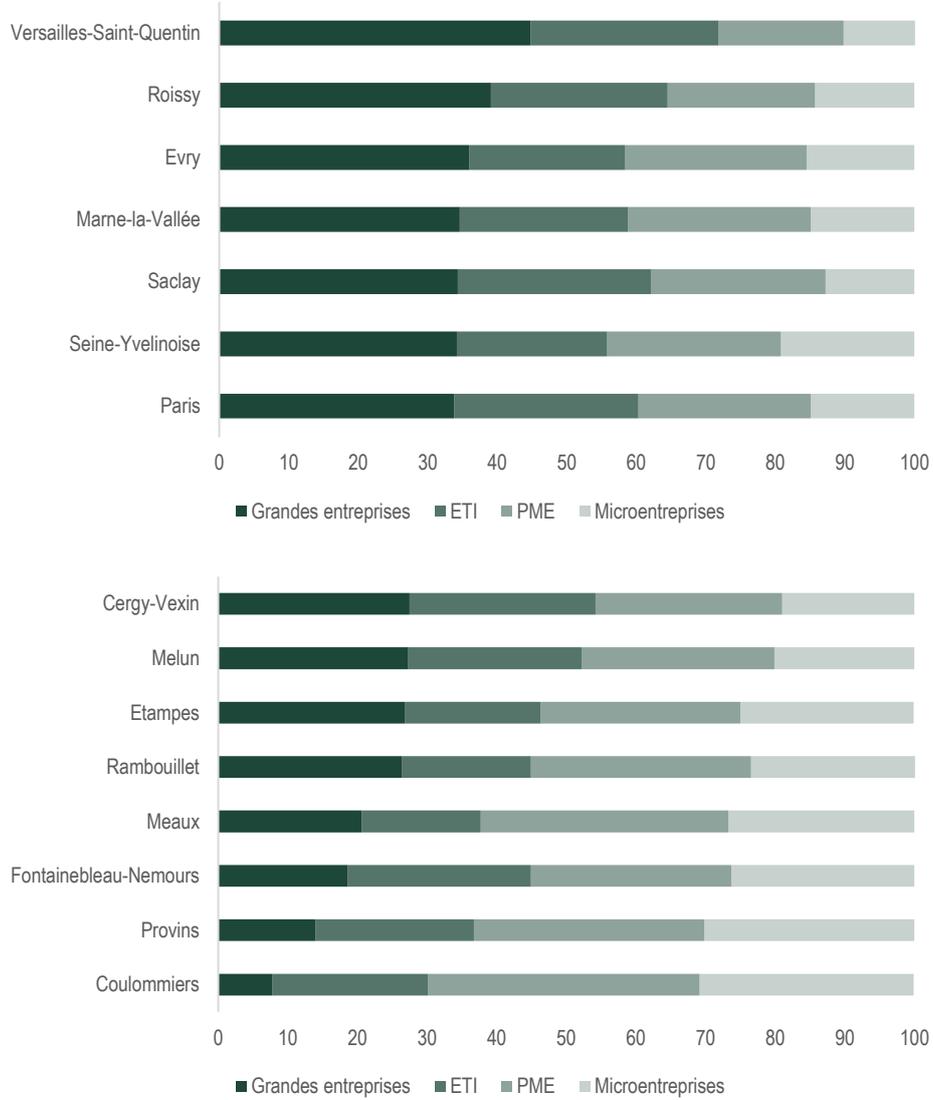
Annexe 1

Entreprises françaises du classement Fortune Global 500- (Classement par chiffre d'affaires 2019)

	Entreprise	Siège social		Entreprise	Siège social
1	Total	Courbevoie	16	Saint-Gobain	Courbevoie
2	Axa	Paris	17	Orange	Paris
3	Crédit agricole	Paris	18	Finatis	Paris
4	Groupe Carrefour	Massy	19	Bouygues	Paris
5	BNP Paribas	Paris	20	Sanofi	Paris
6	Groupe PSA	Rueil-Malmaison	21	SNCF Group	Saint-Denis
7	Électricité de France	Paris	22	L'Oreal	Paris
8	Engie	Courbevoie	23	Air France-KLM Group	Tremblay-en-France
9	Renault	Boulogne-Billancourt	24	Veolia Environnement	Paris
10	Christian Dior	Paris	25	Schneider Electric	Rueil-Malmaison
11	Société générale	Paris	26	CMA CGM	Marseille
12	Vinci	Rueil-Malmaison	27	La Poste	Paris
13	<i>Auchan Holding</i>	<i>Croix</i>	28	safran	Paris
14	CNP Assurances	Paris	29	Danone	Paris
15	BPCE	Paris	30	Financière de l'odet	Ergué-Gabéric

Annexe 2

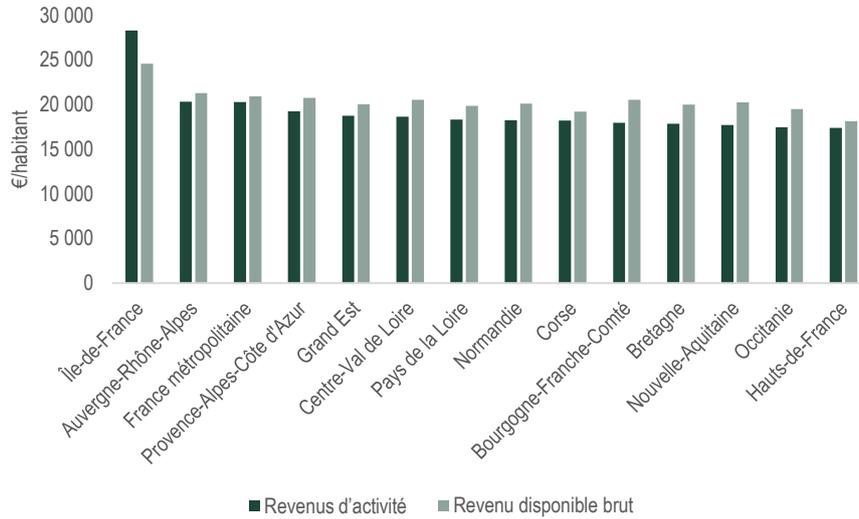
Répartition de l'emploi marchand par catégorie d'entreprise et par zone d'emploi



Source Lfi Florès Insee – Données fin 2017

Annexe 3

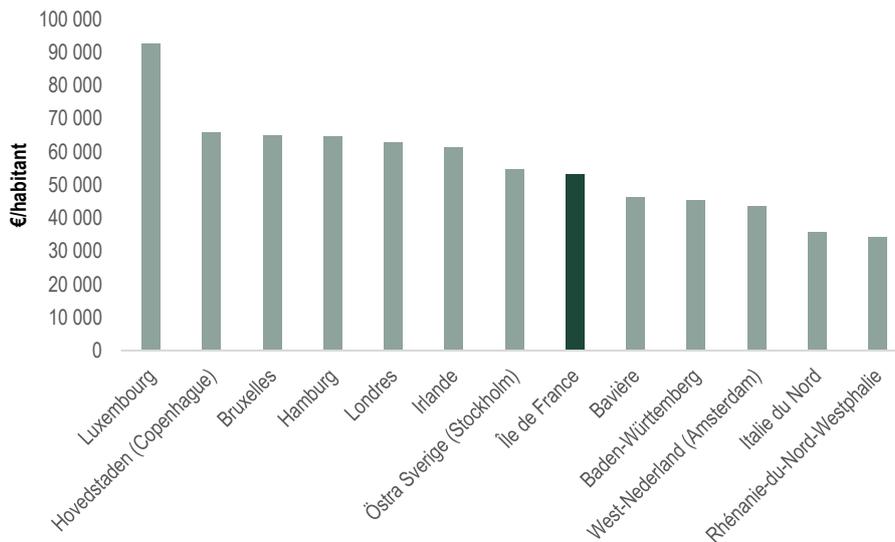
Revenus d'activités et revenus disponible brut* par habitant et par région en 2017



Source : Insee, comptes régionaux des ménages définitifs

*Le revenu disponible brut (RDB) des ménages est le revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir, après opérations de redistribution

Produit Intérieur Brut par habitant 2017 dans les principales régions européennes



Source : Eurostat – périmètre NUTS 1

Bibliographie

Baudrand V., Marsal A., « 60 pôles d'emplois organisent l'espace francilien », Driea, mars 2020

Bertaux F., « Démographie de l'Île-de-France en 2017 », Insee Flash n°38, janvier 2019

Bouvard C., Donne V., « Taux de chômage et zones d'emploi : vers une nouvelle approche de la performance territoriale ? », document de travail de France Stratégie n°2020-12, juillet 2020

Burfin Y., Martin J-F., Pichard L., « Les entreprises de taille intermédiaire portent la croissance de l'emploi salarié en Île-de-France », Insee Analyses Île-de-France n°129, février 2021

Caenen Y., Louchart P., Martinez C., « Démographie : l'emploi et la formation moteurs de l'attractivité francilienne », Institut Paris Région et Insee, Note Rapide n°743, mars 2017

Cailletaud M-C., Grivot F., « Filières stratégiques : définir et mettre en œuvre les priorités », Avis du Conseil économique, social et environnemental, janvier 2021

Carré D., Levratto N., « Les entreprises du secteur compétitif dans les territoires. Les déterminants de la croissance. », Etude AdCF, juin 2013

Chambres de Métiers et de l'Artisanat Île-de-France, « L'artisanat francilien », Chiffres clés 2020

Commission internationale présidée par Olivier Blanchard et Jean Tirole, « Les grands défis économiques », juin 2021

Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable, « Mutations économique et développement des territoires – Penser la transformation économique des territoires au temps de la transition écologique », Rapport CGEDD n°012274-01, juillet 2019

Essec Business School, « Immobilier et société en mutation : éléments de réflexion sur la ville de demain », Les cahiers de la chaire immobilier et développement durable, 2013

Fauret C., Lebeauvin F., « Les nouvelles zones d'emploi franciliennes : principalement métropolitaines ou résidentielles », Insee Analyses Île-de-France n°120, septembre 2020

Hemmerdinger T., Lacombe F., Lopez C., Vialleix M., « L'Île-de-France face au défi de l'économie circulaire », Note Rapide n°804, Institut Paris Region, mars 2019

Insee, « La France et ses territoires », Insee Références, édition 2021

L'Institut Paris Region, « Impact de la crise de la Covid-19 sur l'économie francilienne », Dossier technique, octobre 2020

Le Priol M., Leroi P., Thioux E., « L'emploi qualifié stimule la productivité et la croissance en Île-de-France », Insee Analyses Île-de-France n°78, février 2018

Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, « L'état de l'emploi scientifique en France », rapport 2020

Molina V., « Un niveau de vie et des disparités de revenus plus élevés en Île-de-France et dans les communes denses », Insee Focus n°196, mars 2020



L'INSTITUT PARIS REGION
ASSOCIATION LOI 1901.

15, RUE FALGUIÈRE - 75740 PARIS CEDEX 15 - TÉL. : 01 77 49 77 49